Manitoba

Annual Report 2001 - 2002

Culture, Heritage and Tourism

Includes 10% post-consumer waste

103-00423/

MINISTER OF
CULTURE, HERITAGE AND TOURISM

ROOM 118
LEGISLATIVE BUILDING
WINNIPEG, MANITOBA, CANADA
R3C 0V8

The Honourable Peter M. Liba, C.M.
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Tourism for the fiscal year ended March 31, 2002.

Respectfully submitted,

RLemieux

Honourable Ron Lemieux
Minister of Culture, Heritage and Tourism

Manitoba

Deputy Minister of
Culture, Heritage and Tourism

Room 112
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Honourable Ron Lemieux
Minister of Culture, Heritage and Tourism
Province of Manitoba

Dear Sir:

I am pleased to submit for your approval the Annual Report of the Department of Culture, Heritage and Tourism for the year 2001/02. I would note the following as some of the highlights of the year.

In May 2001 Culture, Heritage and Tourism undertook an extensive strategic planning process to articulate a shared vision of the Department. Planning involved consultations and input from staff throughout the Department. In October 2001 the new strategic planning framework was approved and presented to all department staff.

The Department continued to support the growth of Manitoba's cultural industries: film, sound recording, publishing and visual arts/crafts industries in 2001/02. The Department was successful in identifying $1.6 million in new dollars which made possible implementation of the first phase of its five year economic growth strategy for these industries including Portfolio Investment Envelope (PIE) Programs for film, sound recording and publishing, expansion of its book publisher support programs, establishment of a periodicals/magazine support component, a business development component within its Visual Arts Marketing Program and increased operating support for professional industry associations.

In October of 2001 a Ministerial Advisory Council on Tourism, comprised of 27 leaders in the Tourism industry, was appointed to provide strategic advice to government on the development of the Tourism industry in Manitoba. The Council's objectives are to facilitate co-ordinated marketing between the public and private sectors; to identify opportunities that support sustainable community tourism development; and to promote education and training in the industry.

An Adventure Travel and Ecotourism Strategy was completed. Based on this strategy, support was provided for research, development of tourism operations, training workshops, a marketing campaign, enhancements to the website and a public relations campaign. The *Manitoba Great Outdoor Adventure Guide* was produced as an attractive fulfilment tool to promote the adventure travel and ecotourism sector.

In the summer of 2001, the Department supported the Prairie Theatre Exchange production of Governor General Award winning playwright Ian Ross' play *fareWel* at the Edinburgh Festival. The Department co-ordinated the cultural component of the Manitoba Trade Mission to Iceland which featured an exhibition in Reykjavik of paintings by Manitoba artist Louise Jonasson.

In keeping with the Minister of Culture, Heritage and Tourism being named the Minister responsible for the Voluntary Sector, the Department took a lead role, partnering with the voluntary sector in Manitoba, in celebrating 2001 as the International Year of Volunteers (IYV). Grant support from the Department allowed the enhancement of the Volunteer Week Awards Luncheon on April 26, 2001 and establishment of the new Lieutenant Governor's "Make a Difference Award".

Through the efforts of a collective, including the Department, a resource booklet *You Can Stop Child Abuse and Neglect* has been developed to promote the creation of safe and supportive environments for participants in sport and recreation. Fifteen thousand copies of the booklet have been distributed by the Department to schools, recreation departments, provincial sport organizations and Coaching Manitoba.

The Archives and Recordkeeping Act was passed by the Legislature in July 2001 to replace Part II of *The Legislative Library Act*. It is a distinct archives statute employing modern vocabulary and content to reflect changes in archival and record-keeping practice that have occurred during the last 20 years. When the Act comes into force, the Branch will be renamed as the Archives of Manitoba.

In March 2002, approval was given to custom build a new Government Records Centre in Saint-Boniface to accommodate, for at least 20 years, both corporate semi-active storage for records scheduled for disposition and an environmentally controlled off-site vault for archival records. Occupancy is targeted for February 2003.

Respectfully submitted,

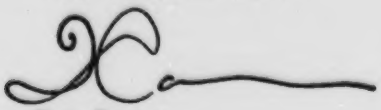

Tom Carson

Table of Contents

Introduction 8
Vision, Mission and Operating Principles 8
Organization Chart 10
Statutory Responsibilities 11
Minister's Salary 12
Executive Support 12

Administration and Finance Division 13
Financial and Administrative Services 13
Human Resource Services 15
Manitoba Film Classification Board 15

Culture, Heritage and Recreation Programs Division 16
Executive Administration 16
Grants to Cultural Organizations 17
Manitoba Arts Council 17
Heritage Grants Advisory Council 18
Arts Branch 18
Public Library Services 20
Historic Resources 22
Recreation and Wellness Promotion Branch 25
Regional Services 27

Information Resources Division 32
Client Services 32
Business Services 33

Provincial Services Division 34
Translation Services 34
Provincial Archives 35
Legislative Library 37

Tourism Division 39
Tourism Services 39
Tourism Marketing 40
Tourism Development 42

Capital Grant Assistance 44
Cultural Organizations 44
Heritage Buildings 44
Community Places Program 45

Boards and Agencies 47

Financial Statements 51

Historical Information 57

Introduction

The Annual Report of the Department of Culture, Heritage and Tourism deals with the fiscal year ending March 31, 2002, providing a record of performance and fiscal accountability. The Report's content reflects the Department's organizational structure, followed by program and financial information for five divisions: Administration and Finance, Culture, Heritage and Recreation Programs, Information Resources, Provincial Services and Tourism. Highlights are noted in the Deputy Minister's transmittal letter. This divisional information is followed by a report on Capital Grant Assistance and a report on Boards and Agencies, and concludes with financial statements and historical information on expenditures and staffing.

Vision, Mission and Operating Principles

In May 2001 Culture, Heritage and Tourism undertook an extensive strategic planning process to articulate a shared vision of the Department. Planning involved consultations and input from staff throughout the Department. In October 2001 the new strategic planning framework was approved by the Minister and subsequently presented to all department staff by the Deputy Minister. In the remaining months of the 2001/02 fiscal year the Department incorporated the new planning framework into the work of all divisions.

Vision Statement

Culture, Heritage and Tourism has established the following vision statement to guide the development of the Department's programs and activities.

A province with a great quality of life for all people.

Expected Outcomes

Through its planning process, the Department has identified six long-term outcomes which reflect the desired results of its programs.

- Increased participation in community development and individual well being.
- Fully engaged community partners.
- Ready access to information that leads to enhanced knowledge for informed decision making.
- Global recognition of Manitoba's advantages and quality of life.
- A vibrant and sustainable economy.
- A strong sense of pride in the province.

Mission Statement

While the vision expresses an ideal, the Department's mission statement gives our work a sharp, practical focus, by signaling our strategic priorities.

To lead government in developing and promoting the well being of all Manitobans.

Values

The value statements articulate our department's bedrock beliefs. Values are the core principles that guide our work behaviour, relationships and decision-making within the organization.

In working toward the mission of well being we value:

Engagement	to improve personal and community life
Accessibility	to information and programs
Inclusion	through involvement in decision making
Respect	for our strengths and differences
Legacy	for future generations
Innovation	for creative solutions
Learning	as a way of life

Operating Principles

Like the mission statement that articulates the means by which an organization will bring its vision to fruition, our operating principles express how values are applied practically in business conduct.

- The well being of Manitobans and their communities guide the development of all Departmental services and programs.The Department will foster workplace wellness in support of a competent, productive, valued and healthy workforce.
- Professional ethics and personal respect will guide relationships with each other, partners, and clients.
- Client feedback, program evaluation, and research will be used to continuously improve our service.
- Client service will reflect a proactive offer of information and programs.
- The Department will partner and collaborate to achieve its goals.
- Sustainability and lasting benefits will guide the work of the Department.
- The Department will lead the preservation and sharing of Manitoba's cultural and natural advantages.

The Department's organizational structure is indicated in the chart located on the following page.

CULTURE, HERITAGE AND TOURISM
ORGANIZATION CHART

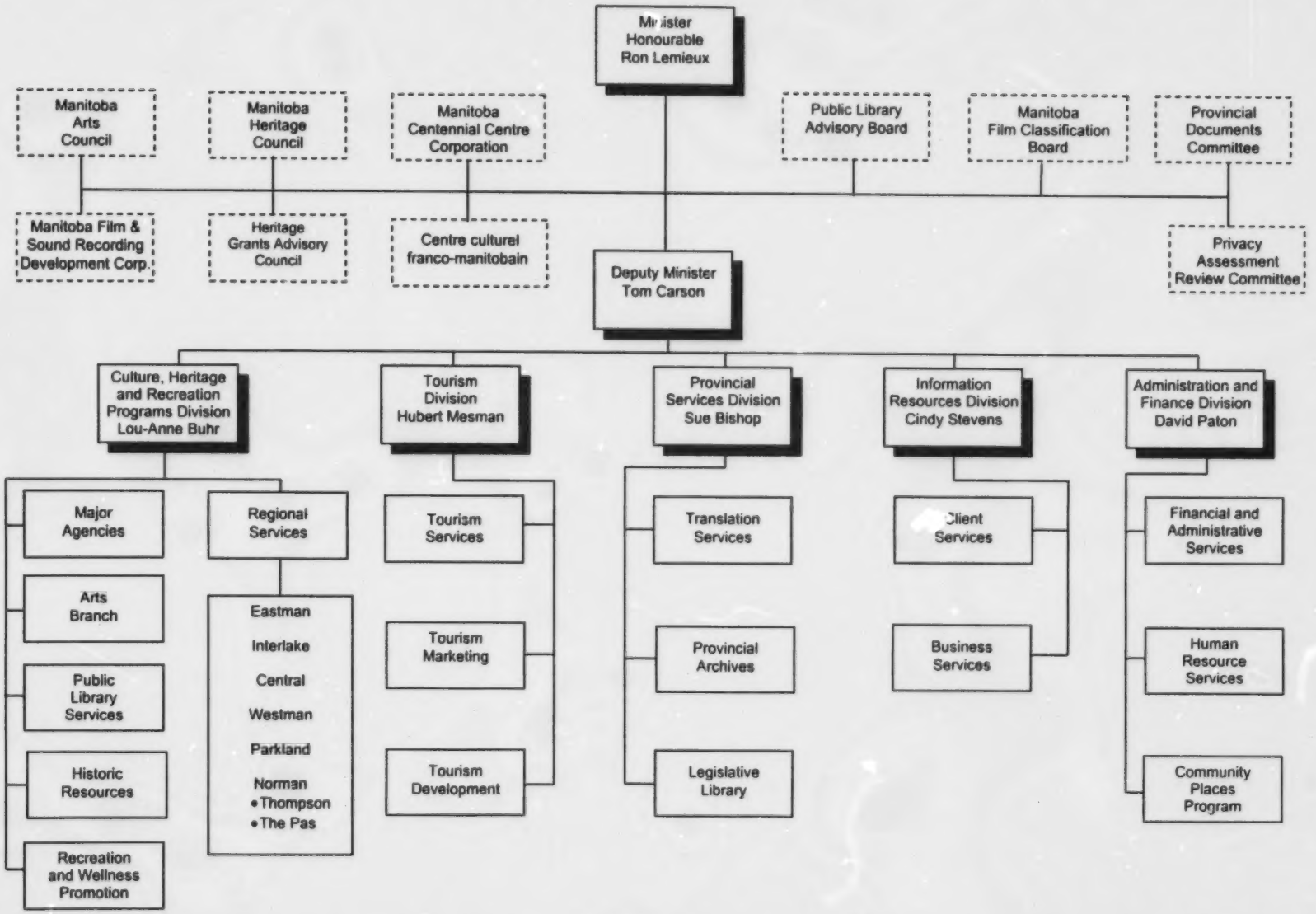

Statutory Responsibilities

The Department operates under the authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba:

The Amusements Act (Except Part II)

The Arts Council Act

The Centennial Centre Corporation Act

Le Centre Culturel Franco-Manitobain Act

The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act

The Convention Centre Corporation Act

The Fitness and Amateur Sport Act (as it pertains to fitness)

The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Act

The Freedom of Information and Protection of Privacy Act

The Heritage Manitoba Act

The Heritage Resources Act

The Legislative Library Act

The Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation Act

The Provincial Flag Act

The Manitoba Museum Act

The Museums and Miscellaneous Grants Act

The Public Libraries Act

The Public Printing Act

The Tourism and Recreation Act
(except that portion of clauses that pertain to the licensing and operation of outfitters, hunters or fishing lodges and their out-camps).

Minister's Salary

This appropriation provides for the Minister's Salary entitlement as a member of Executive Council.

1(a) Minister's Salary:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries	28.0	1.00	28.1	0.1	
Total Expenditures	28.0	1.00	28.1	(0.1)	

Executive Support

Executive Support, consisting of the Minister's and the Deputy Minister's offices, provided leadership, policy direction and operational co-ordination to support the Department and its agencies. The Minister's office provided administrative support to the Minister in the exercise of his executive policy role and service to the constituency. The Deputy Minister advised the Minister and gave direction to the Department on the overall management and development of its policies and programs.

1(b) Executive Support:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	472.1	9.00	488.3	(16.2)	
Other Expenditures	74.1		74.2	(0.1)	
Total Expenditures	546.2	9.00	562.5	(16.3)	

Administration and Finance Division

Administration and Finance serves the Department in achieving its goals by supporting the effective management of its human, financial and information resources, and by partnering with customers in the implementation of their initiatives. As well, the Division provides guidance and support to the Department in meeting the legislative and policy requirements of central agencies of government including Treasury Board, the Civil Service Commission, the Provincial Auditor and the Office of Information Technology.

The Division's activities include providing critical analysis and advice to management, budget co-ordination, administrative and operational support services, grants administration, information technology support, and human resource consultation and services. These activities are delivered through the Financial and Administrative Services and Human Resource Services branches.

The Division is responsible for the co-ordination of applications received under the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA). During the 2001/2002 fiscal year, 17 applications were processed; one from the media, nine from political parties and seven from the general public.

The Division is also responsible for developing the Department's French Language Services Plan. The Department has 23 positions designated as requiring French language capability to effectively deliver programs.

The Division also administers the Community Places Program, which provides capital grants and technical assistance to non-profit organizations throughout the Province in support of sustainable community facility initiatives. Additionally, the Division provides management and administrative support to staff of the Manitoba Film Classification Board, which is responsible for the classification of films and videos available for public exhibition throughout the Province.

Financial and Administrative Services

Financial and Administrative Services is responsible for promoting and supporting continuous improvement in program management, financial administration and operations productivity throughout the Department.

The Branch supports departmental planning processes and provides financial advice and analytical support for resource allocation decision-making. This process encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, while maximizing the use of limited resources.

As in past years, the Branch co-ordinated preparation of the Department's Budget and Estimates Supplement in accordance with Treasury Board guidelines. The Branch also produced the Department's Annual Report on the results of its programs. These include activities in support of the Government's sustainable development goals, as are detailed under the various branches. The Branch is also responsible for the timely preparation of the Department's quarterly expenditure, revenue and variance statements; the annual financial statements; and supports the preparation and review of approximately 200 submissions and contracts annually.

The Financial and Administration Services Branch provides central accounting and financial monitoring. The Branch processed 12,000 payment transactions and 475 revenue and recovery invoices in 2001/2002. The transactions include the administration of the Department's 16 centralized billings and the monitoring of 500 various accounts. During 2001/2002, the Branch implemented the usage of electronic reporting for the Government Purchasing Card. Manager's Desktop training was coordinated through this office.

The Branch also supports the administration and delivery of formula-based grant programs. It provides secretariat support to the Heritage Grants Advisory Council, as well as administrative support to the Agency Relations Manager responsible for major cultural institutions in the Province. In 2001/2002, the Branch processed approximately 1,000 grants for various branches of the department. The Branch also processed approximately 4,000 transactions which involved the generation of ministerial correspondence, documentation required to process cheques, approval, conveyance and follow-up letters. The Branch is the major user of the departmental Grants Management System and provides expertise to other users, as well as trouble-shooting on routine matters.

The Branch promotes and supports the planning, implementation and ongoing use of information technology within the Department. It also supports the integration of electronic solutions within this Department and with other government departments and agencies. It co-ordinates the preparation and execution of the Department's annual Information Technology Systems Plan, co-ordinates outsourcing relative to the acquisition, installation, security, maintenance and support of desktop computer-related activities, manages acquisition, operation and use of data processing hardware and software according to guidelines, standards and policy, and provides customized computer applications in support of departmental business objectives. The Branch acts as a resource to the Department to plan the effective use and implementation of technology.

Branch staff undertook a large number of database development projects during 2001/2002. Rewriting of the Grants Management System in Oracle was completed as part of the migration of applications from the Wang platform; implementation was initiated and development of a technical guide and training manual was started. The Tourism Master Angler database was rewritten in Oracle and testing was initiated. A lotus Notes application was developed to enable the departmental FIPPA coordinator to record and report on FIPPA requests. The Writers' Tracking System was rewritten to reflect new requirements for Information Resources Division. An electronic "e-request" form for translation requests was developed and tested.

Minor enhancements continued throughout the year to the Tourism Information Database and a Request for Proposals resulted in the commencement of major enhancements to the application. A test version of Minisis, a third-party archival tracking system, was implemented for Provincial Archives staff and testing was facilitated. The Branch tested migration requirements for Communications Services Manitoba CATS system by migrating all data from the advertising, consulting and production modules. Data migration was also tested for the Government Records system (MIRA) and the departmental inventory application.

Branch staff continued to work on the stabilization of document management software (PC-DOCS), which was implemented on a local level to accommodate Translation Services requirements. The Branch concluded several pilots (as part of a French Language Services Committee) designed to improve the computer environment for French language users, and assisted in the implementation of Office 2000 as a solution for French language requirements.

As part of managing the departmental Internet and Intranet technology requirements, the Branch assisted in the conversion to the new government format of 600 web pages for the Historic Resources Internet web site, and in the addition of the Grants and Resources manual to the departmental Internet web site. A web forum was implemented for technical staff across government, on behalf of the Information Technology Council.

Departmental server capacity was upgraded by installing three new mid-range servers and data integrity was increased by installing two UPS (uninterrupted power supply) units.

Human Resource Services

The Branch provides comprehensive human resources management service in a consolidated environment for all divisions and branches of the Department of Culture, Heritage and Tourism, the Department of Justice the Women's Directorate and the Seniors Directorate. Major responsibilities include recruitment, selection and retention of employees, job classification and organizational reviews, employee and labour relations, contract interpretation, staff training and development, human resource planning, career counselling services, as well as consultation on a wide variety of human resources initiatives and issues. The Branch also maintains payroll and employee benefit records and administers programs designed to improve employee performance and opportunities for career advancement. It supports innovative policies such as job sharing, employment equity, respectful workplace, alternate work arrangements, gender equality and employee wellness. The Branch is delegated by the Civil Service Commission for recruitment and classification activities. Human Resource Services also helps to co-ordinate and support many Employment Equity initiatives, including cultural training initiatives and activities for target group member employees. Efforts to improve the representation of target group members have continued during the year. The Branch also provides support to training initiatives such as Respectful Workplace.

The Branch successfully completed 19 competitions for permanent positions and numerous other staffing actions. Ten classification recommendations and/or decisions were concluded in 2001/02.

1(c) Financial and Administrative Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,349.6	27.00	1,428.2	(78.6)	
Other Expenditures	345.1		331.0	14.1	
Total Expenditures	1,694.7	27.00	1,759.2	(64.5)	

Manitoba Film Classification Board

Under the authority of *The Amusements Act*, the Manitoba Film Classification Board is empowered to classify, but not censor, film and videotapes intended for public exhibition and home use. The Board consists of a Presiding Member, Deputy Presiding Member and not fewer than 14 Members at large, appointed by the Government. See Boards and Agencies for detailed report.

1(d) Manitoba Film Classification Board:

Expenditures/Revenue by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	197.2	5.00	195.2	2.0
Other Expenditures	242.9		296.0	(53.1)
Total Expenditures	440.1	5.00	491.2	(51.1)

Culture, Heritage and Recreation Programs Division

The Programs Division supports, creates and develops a broad range of cultural, arts, heritage, recreation, wellness, fitness and library services, programs and opportunities which benefit Manitobans and their communities.

The Programs Division is dedicated to quality client service through:

- supporting community groups in identifying their needs and priorities, creating their own services and programs, and reviewing their progress toward identified goals and sustainability;
- building a supporting infrastructure which includes organizations, volunteers, institutions, facilities and arm's-length funding bodies;
- responding to the needs and aspirations of the Division's clients within the framework of government's fiscal and policy requirements and through a central and regional delivery system;
- planning co-operatively and strategically with clients, other service partners, various departments and levels of government;
- providing programs, services and funds which respond to regional needs and complement provincial priorities;
- reviewing our policies, legislation, programs, services and funding in consultation with our clients; and
- maintaining awareness of provincial, national and international trends and new developments within each discipline, apprising ourselves and our clients of available options.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's office and five branches; Arts Branch; Public Library Services; Historic Resources; Recreation and Wellness Promotion; and Regional Services.

The Major Agency Relations Unit, which co-ordinates the budgetary and granting requirements for the Department's major grant recipients and the Manitoba Arts Council are also part of the Division.

Executive Administration

The Assistant Deputy Minister provides managerial leadership to the major programs of the Division through the Divisional Management Committee, utilizing the various functions of policy development, information co-ordination, and strategic planning, as well as fiscal, program, and human resource management in support of the Division's clients and mandate.

During 2001/2002, the efforts of the Division supported the following goals:

- To support the creative spirit of Manitobans
- To enhance the individual and community wellness of Manitobans
- To enhance library services to Manitobans
- To celebrate Manitoba's legacy
- To contribute to the sustainable economic development of the Province and increase the opportunities for all Manitobans to participate in the cultural life of Manitoba

2(a) Executive Administrative:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	287.9	5.00	297.0	(9.1)	
Other Expenditures	68.2		81.1	(12.9)	
Total Expenditures	356.1	5.00	378.1	(22.0)	

Grants to Cultural Organizations

Operating and capital assistance are provided to the Department's major extra-departmental agencies. These agencies are: le Centre culturel franco-manitobain, the Manitoba Centennial Centre Corporation, the Manitoba Museum, the Western Manitoba Centennial Auditorium and the Winnipeg Art Gallery. A total of $7.8 million was awarded in operating grants to these institutions and agencies in 2001/2002.

Grant assistance of $80.0 was provided to Winnipeg Symphony Orchestra for the purpose of deficit reduction.

2(b) Grants to Cultural Organizations:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Total Grant Assistance	8,489.5		8,145.6	343.9	

Manitoba Arts Council

The Manitoba Arts Council was created by an Act of the Manitoba Legislature in 1965. The objective of the Council is to promote the study, enjoyment, production and performance of works in the arts. The Council works in close co-operation with federal and provincial agencies and departments, and with artists and arts organizations in developing and revising its various programs and activities to meet the changing needs of the artistic community. The Manitoba Arts Council's annual report is tabled separately in the Legislature.

2(c) Manitoba Arts Council:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Total Grant Assistance	7,317.3		7,317.3	-	

Heritage Grants Advisory Council

The Heritage Grants Advisory Council is responsible for making recommendations to the Minister on the Heritage Grants Program in consideration of the needs of Manitobans to identify, protect and interpret the Province's heritage. Application for funding under the Heritage Grants Program is open to any non-profit, incorporated community organization or local government. See Boards and Agencies for detailed report.

2(d) Heritage Grants Advisory Council:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	36.3	1.00	38.6	(2.3)	
Other Expenditures	36.2		39.7	(3.5)	
Grant Assistance	438.3		465.2	(26.9)	
Total Expenditures	510.8	1.00	543.5	(32.7)	

Arts Branch

The Arts Branch supports and stimulates the growth, development and sustainability of Manitoba arts and of Manitoba's arts-based and cultural industries in order to promote and enhance the creativity, identity and well-being of Manitobans and accelerate the arts' contribution to the economic viability and global profile of the Province.

To achieve this objective, the Branch assists and supports community initiatives to promote access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition and publication of works in the arts. The Branch delivers support to the development of Manitoba's film, sound recording, publishing, visual arts and crafts industries, including support for the Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation. The Branch co-ordinates involvement in inter-provincial, national and international cultural initiatives, and provides support services and consultation in both official languages in the areas of marketing, arts management, resource development, skills training, events co-ordination, and cultural policy. The Branch also participates in cultural assets acquisition and management, and in the development of legislation.

Through programs of financial assistance for community arts councils, comités culturels, major arts festivals, provincial community arts associations, and organizations delivering developmental arts programs on an ongoing or project-basis throughout the Province, the Branch supported community-based audience development and skills development programming in the performing of visual and literary arts, with particular attention given to the development of the arts in rural and remote communities in Manitoba. These investments resulted in over 800 community-based performances and visual arts exhibitions and some 815,000 hours of community-based arts instruction throughout the Province. Through the Arts Development Project Support Program alone, 197 audience development and art skills development projects were supported in rural communities throughout Manitoba, including 17 projects in remote communities. The program utilizes community assessment panels, facilitated by staff from the Department's Regional Services Branch and the Arts Branch, to review the applications and make funding and eligibility recommendations.

Under the Department's Touring Agreement with the Manitoba Arts Council (MAC), the Arts Branch worked in co-operation with that agency to support and strengthen Manitoba's rural and northern touring networks. In 2001/2002 the Branch and MAC continued to support the efforts of the Manitoba Arts Network to expand touring development and delivery throughout Manitoba, enhancing opportunities for local communities to access the performing, visual and literary arts.

In 2001/2002 the Branch continued to support the growth of Manitoba's film, sound recording, publishing and visual arts/crafts industries. Through funding of the Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation, the Arts Branch supported more than $60 million in Manitoba-based film production activity in 2001/2002. The Branch also assisted 12 Manitoba publishers to expand marketing activities, effect company improvements and develop new-product lines, contributing to gross book sales in excess of $3 million. Also in the literary arts, the Branch administered three new book awards in 2001/2002 to acknowledge and celebrate Manitoba's writing and publishing community: *The Margaret Laurence Best Fiction Award, The Alexander Kennedy Isbister Best Non-fiction Award* and *le Prix littéraire Rue-Deschambault*, recognizing the best book by a Manitoba Francophone writer.

The Branch, along with Manitoba Education and Training, Workforce Manitoba and Industry, Trade and Mines continued to provide consultation and resources toward the development of a Cultural Labour Force Development Strategy for workers in Manitoba's Arts and Cultural Industries. A Sectoral Working Group representing stakeholders from government, industry associations, cultural industries and artists and trade unions was established to begin the labour force development strategy process. Projects assisted in 2001/2002 included a sector-wide professional development conference for arts administrators, a series of marketing seminars for visual artists and research into training opportunities for youth in transition.

The Branch purchased 29 new works of art for the Government of Manitoba Art Collection through commercial galleries, regional juried art exhibitions and the annual provincial exhibition hosted by the Manitoba Society of Artists.

In support of Manitoba's Francophone arts sector, the Branch assisted several special initiatives in 2001/2002 under the Canada-Manitoba General Agreement on the Promotion of Official Languages, including the historical play 'In Riel's Footsteps' presented by the Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Le Festival Chantecler music festival to be held in Saint-Pierre-Jolys in July 2002, Le 100 Nons Coalition youth music group, and a sculpture garden to be developed in the French Quarter by La Maison des Artistes.

In 2001/2002, the Branch continued to support the development and administration of contractual agreements relating to capital projects and fiscal stabilization, including provision of capital support towards the Manitoba Theatre Centre's fourth year of its five-year capital redevelopment plan. The Arts Branch worked with the Manitoba Arts Council and other levels of government to assist the fiscal stabilization of the Winnipeg Symphony Orchestra (WSO). The WSO, Manitoba Opera Association and the Manitoba Theatre for Young People have agreements with the Province, guaranteeing their lines of credit.

In 2001/2002, in partnership with the Manitoba Arts Council, the Branch contributed $1 million of its $6 million five-year commitment to the Manitoba Arts Stabilization Program. The Program, a private-public sector partnership, designed to provide technical support and resources to Manitoba arts organizations to strengthen organizational and fiscal management, expand audiences and renew artistic programming, was launched on January 22, 2002.

In the summer 2001, the Branch supported the Prairie Theatre Exchange production of Governor General Award winning playwright Ian Ross' play *fareWel* at the Edinburgh Festival. The Branch co-ordinated the cultural component of the Manitoba Trade Mission to Iceland which featured an exhibition in Reykjavik of paintings by Manitoba artist Louise Jonasson. In the summer, the Branch also co-ordinated and administered the Manitoba component of the National Artists Program of the 2001 Canada Summer Games.

Throughout 2001, the Branch provided a one-half staff year to work as the provincial Program Co-ordinator for the Manitoba International Year of Volunteers.

In 2001/2002, support was provided to a number of commercial galleries and the visual arts/crafts industry associations, through the Visual Arts and Crafts Marketing Assistance and Business Development Programs. The Branch organized a series of *Marketing your Product* workshops with the Arts and Cultural Industries Team and supported the formation of the Manitoba Visual Arts and Crafts Marketing Consortium.

In collaboration with the Department of Intergovernmental Affairs, the Branch supported the Royal Winnipeg Ballet's tour to the southeastern United States. The tour coincided with a Manitoba Trade Delegation meeting in San Antonio, Texas.

2(e) Arts Branch:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	521.2	11.60	589.5	(68.3)	
Other Expenditures	135.1		139.5	(4.4)	
Grant Assistance	4,430.2		4,448.4	(18.2)	
Total Expenditures	5,086.5	11.60	5,177.4	(90.9)	

Public Library Services

Through *The Public Libraries Act*, Public Library Services ensures that Manitobans have access to library services. The Branch fulfils this role by administering departmental policy and provincial legislation, providing consultative support and training to libraries and boards, technical services to public libraries and extension services from a central collection.

In 2001/02 grants totaling $4.4 million were provided to the Winnipeg Public Library and 53 rural and northern public library systems as well as to library-related organizations including the Manitoba Association of Library Technicians, the Manitoba Library Trustees Association, the Canadian Children's Book Centre, the Manitoba Library Association, and the Manitoba School Library Association.

To ensure that public libraries have access to information services and trends, Public Library Services is a member of the Provincial and Territorial Library Directors Council, the National Library of Canada Resource Sharing Group, the Canadian Library Association, the Manitoba Library Association, and the Manitoba Library Consortium. Public Library Services is also represented on Red River Community College's Library Programs Advisory Board.

Public Library Services provides administrative and secretarial support to the Public Library Advisory Board. Public Library Services and the Public Library Advisory Board have been directed to design and develop a province-wide library resource-sharing proposal making collective holdings of Manitoba libraries available to Manitobans with a "one library for all" or a universal library card.

In partnership with Conservation and Tourism, Public Library Services developed a very successful summer reading program. "When You're Reading Books, You're Going Places", linked summer reading with travel in Manitoba.

Public Library Services has completed the implementation of the $1.1 million Bill and Melinda Gates Foundation project for 30 rural and 13 City of Winnipeg public library locations to support public access to the Internet. Public Library Services' continuing contributions to the Gates Foundation initiative include grant administration, equipment installation, onsite training and ongoing technical support.

As a means of providing information to libraries, the Public Library Services Newsletter was published five times during the year. Manitoba Public Library Statistics is published annually, containing information from the previous fiscal years. All publications are available in French and English.

In 2001, Public Library Services did not hold its annual conference, but instead, assisted rural library staff and trustees to attend the Canadian Library Association conference held in Winnipeg.

Public Library Services provides consultation and support to communities establishing a local library or joining an existing regional library. In 2001/02, the R.M. of Rhineland joined the South Central Regional Library system. Public libraries in Manitoba were provided with over 3000 consultations.

Development Services is responsible for educational support to rural public libraries. Continuing education is provided to rural public library staff and trustees through individual consultations, electronic communications, educational publications, orientations, workshops, and an annual training conference.

Public Library Services designed and implemented a program to track and balance resource sharing among rural public libraries, as well as an online Film Classification request form. An e-vertical file project will be completed in 2002 to assist with rural public libraries' information needs.

The Inter-library loan Program facilitates the exchange of library materials between rural Manitoba and other provincial and national sources. Public Library Services processed 26,681 inter-library loan transactions and filled 13,581 requests from the Central Collection. Approximately another 25,000 items were shared directly between public libraries using MAPLIN.

The Manitoba Public Libraries Information Network (MAPLIN), a central database containing the catalogues of rural public libraries. There are 1.3 million records in MAPLIN which serves as a "master list" of 630,000 bibliographic records as well as a location guide for resource sharing. MAPLIN is accesible via a new webserver implemented in 2001, available at http://maplin.gov.mb.ca. In 2001/02 MAPLIN, Public Library Services and the Legislative Library experienced more than 1 million successful searches by Manitobans for materials.

In co-operation with the Legislative Library, Public Library Services continued the development of the Legislative Library's TALISMAN web site to make the holdings of the Legislative Library more available to government and library patrons.

The Public Library Services' Cataloguing Program provides cataloguing service to rural public libraries and the Central Collection and approximately 15,000 items were catalogued. The program also maintains the MAPLIN catalogue to facilitate resource sharing. Cataloguing Robot (CatBot), designed by Public Library Services, offers cataloguing assistance to libraries at a considerable cost savings.

Public Library Services' staff participated with the National Library in establishing a national virtual catalogue of library holdings and will continue to participate in Industry Canada LibraryNet projects and CAP (Community Access Project) for enhanced services and Internet access as well as Manitoba Computers for Schools and Libraries in the distribution of refurbished computers.

The Central Library Collection is maintained to ensure that Manitobans have access to library materials. The Collection has approximately 184,061 books and 14,034 audio/visual items. In 2001, 8,651 items in English and French were added to the collection.

The Special Collection Program augments the collections of the rural and northern public libraries and provides literacy materials, French language, multilingual, talking books for the visually challenged, audio/visual and large print. Approximately 47,296 items were circulated last year.

Direct services to Manitobans without access to a public library, are provided through the Travelling Library Program which circulated 7,094 books to 10 Manitoba communities and the Open Shelf (Books-by-Mail) Program, which has over 6,000 registered patrons and circulated 62,271 books and 1,338 bibliographies. Printed catalogues are available for the English and French-language Public Library Services' Central Collection. The total circulation for all programs was 133,055 items.

2(f) Public Library Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	797.2	20.00	815.3	(18.1)	
Other Expenditures	720.2		735.0	(14.8)	
Grant Assistance	4,259.9		4,449.5	(189.6)	
Total Expenditures	5,777.3	20.00	5,999.8	(222.5)	

Historic Resources

Manitoba citizens are keenly interested in their heritage places and artifacts. They demonstrate their commitment daily throughout the Province by volunteer work, educational pursuits, donations, establishing organizations and institutions to safeguard and promote our Province's legacy. There is a unifying belief that heritage can be a source of pride for all people, irrespective of race, religion, language or social position. By sharing and celebrating the achievements we have in common, we build community pride and provincial cultural identity. This pride and cultural identity becomes a strong base for sharing what is special about Manitoba with visitors.

Historic Resources Branch is dedicated to increasing community awareness, participation, joint action and stewardship of Manitoba's rich legacy of heritage resources, through preservation advice, supporting leadership development, providing funding assistance, sharing newly discovered information, and implementing provincial heritage policy initiatives.

The Heritage Resources Act (1986) provides the legal framework for Historic Resources Branch operations. The Branch is dedicated to safeguarding and celebrating Manitoba's rich legacy of heritage resources by:

- advocating that integrity and authenticity of heritage resources are respected;
- minimizing the destruction, vandalism and potential adverse effects on heritage resources;
- enabling local governments and organizations to act in protecting and managing heritage resources;
- valuing the significant contributions volunteers make as stewards of heritage resources;
- ensuring that heritage attractions in Manitoba provide citizens and visitors with a rich and balanced representation of the Province's diversity and accomplishments;
- encouraging communities to take pride and participate in heritage activities celebrating our common identity as Manitobans; and
- enabling heritage industries to contribute to Manitoba's economy through tourism, crafts, trades and professional jobs.

People take pride in their communities and intensify their own sense of belonging when they participate actively in researching, displaying, restoring, and interpreting their past. In 2001/02, Manitoba's Special Theme Museums (New Iceland Heritage Museum in Gimli, Commonwealth Air Training Plan Museum in Brandon, Costume Museum of Canada at Dugald, Western Canada Aviation Museum in Winnipeg, and the Mennonite Heritage Village in Steinbach) entered into a joint initiative to market their heritage facilities at Trade Fairs in Manitoba and the northern United States.

A promotional brochure, *It's All in the Past*, focusing on Manitoba's special theme museums, was produced in collaboration with the six special theme museums. *The Way We Were*, which celebrates the history of Manitobans - the way they lived, worked and played, was developed and printed for distribution in early 2002-03.

Historic Resources Branch, Parks Canada and the City of Winnipeg are working co-operatively to protect and promote the historic Exchange District. *A Heritage Interpretative Centre for the Winnipeg Exchange District* was completed as a guide for future interpretive priorities. In addition, *Workbook for Use with the Winnipeg/Manitoba Fires Safety Evaluation System: Fire Safety Guidelines for the Residential Occupancy of Heritage Buildings* will be used for issuing building permits involving the conversion of warehouse buildings in the District to residential use. Both planning documents are part of a long-range strategy to ensure the district's rich legacy of heritage buildings remains an integral part of redevelopment of the area.

As a potentially significant tourism attraction in St Boniface's French Quarter and the Corridor Touristique francophone de l'Ouest, the Historic Resources Branch offered detailed technical advice and assisted Maison Gabrielle-Roy Inc. in the stripping and period restoration of the interior of the provincially designated structure at 375 rue Deschambault. Staff also assisted the Franco Manitoban community and the City of Winnipeg with an interpretative program and design review for the new Provencher Bridges.

Branch staff also assisted the City of Winnipeg with the completion of five interpretative and orientation panels for the Lagimodiere-Gaboury Historic Park in St. Boniface. Assistance also was provided to the Post Road Heritage Group in Emerson with the installation of an interpretative panel at Fort Dufferin, with the resolution of insurance-liability issues and with a successful application to the Heritage Grants Program for an interpretative trail at the site.

Historic Resources provided guidance and assistance to the Manitoba Recreational Trails Association and its consultant with the development of a cultural/heritage interpretation strategy for the TransCanada Trail in Manitoba. The Branch also continued to provide support to the Red River Greenway Partnership Initiative.

Deepening people's appreciation of their heritage, requires public awareness initiatives, and the transfer of heritage expertise to the community level. In 2001/02, through the assistance of dedicated community volunteers, two plaque unveiling ceremonies were held to celebrate our past. A ceremony on July 21, 2001 commemorated the Red Deer Lumber Company at Red Deer, north of Swan River. A plaque unveiling ceremony commemorating the John Paulencu Family Farmhouse in Lennard, near Inglis, as a building of provincial historic significance took place on July 22, 2001. Historic Resources staff also partnered with the Swan Valley Historical Museum and the Duck Mountain Forest Interpretative Centre to develop an interpretative panel on the logging industry.

In recognition of May 12, Manitoba Day, Historic Resources launched a new heritage partnership program to encourage community heritage organizations to partner with local schools to develop class heritage projects. The project resulted in 1,519 participants, including 23 heritage organizations which partnered with 26 schools, 61 teachers, 57 school volunteers, and 1,352 students. On June 28, 2001 the Minister hosted the 14th annual Prix Manitoba Awards for Heritage.

Heritage resources are often fragile, non-renewable and in need of maintenance and management to ensure their availability for future generations. Finding compatible re-use opportunities and developing stewardship skills are means by which heritage resources can be integrated into new development while preserving their authenticity. The Historic Resources Branch received 55 grant applications to the Designated Heritage Building Grants Program requesting a total of $790.9 grant assistance. 34 applications were approved from a total budget of $300.0 with 54% of grants to projects outside of Winnipeg and 77% for community-based, publicly-owned projects.

Branch staff served as part of the working groups overseeing the restoration of the facades of five buildings on Princess Street in the Exchange District for the new downtown campus of the Red River Community College. The Branch also assisted the Department of Intergovernmental Affairs in the preparation of Bill 34 which introduced an amendment to *The Municipal Act* that enables municipalities to offer heritage tax credits for heritage building restoration. The Historic Resources Branch, in conjunction with Intergovernmental Affairs and selected municipalities, prepared an information and template package for use by municipalities in introducing municipal heritage tax credits.

The Brandon Municipal Heritage Advisory Committee, with Historic Resources, developed a Heritage Resource Management Plan which was approved by Brandon City Council. Historic Resources negotiated agreements with the Association of Manitoba Museums and Association for Manitoba Archives for training and conservation programs.

The Branch undertakes site assessments, legal protection under *The Heritage Resources Act,* and policy agreements to ensure the intrinsic value of heritage resources is respected. In 2001/2002 legal designation was completed for two Provincial Heritage Sites (Maison Gabrielle Roy, St. Boniface and Nurses' Residence, Brandon) and 17 Municipal Heritage Sites. Research reports for the 19th century Metis settlement in the Emerson-Pembina area, the dairy industry, railways and the lumber industry were undertaken for potential interpretation. A pilot study to identify and define cultural heritage landscapes was conducted in the Crow Wing Study area, east of the Red River, south of PTH 1 to the United States border.

The database of archaeological sites, designated provincial and municipal sites, buildings and plaque sites, centennial farms and museums, linked to the ArcView GIS system, were upgraded. Databases on war memorials, radiocarbon dates and photographs were added to provide quicker and better access for clients and staff.

The Branch assessed 1,018 land development projects for their potential to adversely affect heritage resources; investigated 22 sites to determine the necessity for heritage resource impact assessment; conducted seven impact assessments; and administered 23 impact assessments conducted by private consultants. The Branch also completed the first year of the renewed five-year, $125.0 per year, Manitoba Hydro-funded, Churchill River Diversion Archaeological Project. The new five-year agreement (2001-2006) was proposed by the Branch and approved by Manitoba Hydro in July 2001.

Through its Repatriation Program, the Branch continued to assist communities to manage the recovery and re-interment of unidentified human remains discovered outside recognized cemeteries. On the Churchill River Diversion System, the remains of six individuals were recovered from burial sites impacted by high water levels on Wuskwatim, Footprint and Mystery Lakes, and Footprint River. The remains of one other individual, who was previously recovered from the Diversion System and had been undergoing analysis, was returned to Nisichawayasihk Cree Nation at Nelson House for reburial. The partial remains of four other individuals were recovered from Wanipigow Lake, Whiteshell Provincial Park, Rembrandt and Winnipeg.

2(g) Historic Resources:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,196.3	23.55	1,195.6	0.7	
Other Expenditures	368.3		382.8	(14.5)	
Grant Assistance	946.2		952.9	(6.7)	
Total Expenditures	2,510.8	23.55	2,531.3	(20.5)	

Recreation and Wellness Promotion Branch

The Recreation and Wellness Promotion Branch supports the development of healthy people and healthy communities. The Branch strives to improve individual well-being and to foster the social and economic health of communities through recreation, physical activity and wellness promotion. The specific activities of the Branch are designed to:

- inform Manitobans about the personal, social, economic and environmental benefits of recreation and physical activity and encourage the adoption of healthy lifestyles;
- enhance the capacity of the recreation and physical activity delivery systems to improve individual well-being and foster the social and economic health of communities;
- develop and sustain effective leadership to promote and support recreation, physical activity and wellness at the local, regional and provincial levels; and
- facilitate informed decision-making by providing access to timely and relevant information.

Manitoba's Physical Activity Strategy is being developed in partnership with the Alliance for the Prevention of Chronic Disease and several other related organizations. Community consultations were held across the Province and a Physical Activity Summit was held on October 18, 2001, with over 150 people in attendance. A final report, including action steps, was circulated to over 600 organizations and individuals.

SummerActive/WinterActive are special promotional initiatives that encourage Manitobans to be physically active in all seasons. The WinterActive promotion was achieved by working with strategic partners such as Festival du Voyageur, which facilitated a variety of activities through the River Trails program. The SummerActive promotion was achieved through the SummerActive Mobile travelling display that visited approximately 10 communities' summer festivals, events and recreation programs. Both Summer and WinterActive promotions featured resource packages that were developed to assist the delivery system with ideas to promote physical activity.

Take the Challenge - Do it for You! was a program designed to create an awareness of the importance of physical activity and to encourage girls and women to incorporate physical activity into their lifestyle. The initiative included presentations to 3500 girls in grades 5 to 9, discussions/presentations with key community, education and provincial organizations, and Girls Forums held in various school divisions throughout Manitoba.

In 2001/02, initiatives such as a $19.1 grant to the Winnipeg Boys and Girls Clubs, camperships purchased through a $35.0 grant to the Sunshine Fund and a $5.0 grant to the Sun Fund assisted low-income and at-risk children and youth in Manitoba to access recreation opportunities. The Branch also partnered extensively with Healthy Child Manitoba and Neighbourhoods Alive!, providing input and consultation on recreation-related programs and services.

The Recreation Conference for Community Volunteers is delivered annually by a committee of volunteers co-ordinated by the Branch. Conference attendees include rural volunteers, recreation professionals and municipal officials and the conference sessions help participants with community development issues and the planning and delivery of recreation programs. In 2001/02, 195 people attended the 22nd annual conference held in Brandon, Manitoba.

The Recreation Opportunities Program provided $492.0 in financial assistance to 44 recreation commissions comprised of 124 municipal governments and 31 school divisions/districts. This grant program provides financial assistance to municipal corporations to strengthen the delivery of community leisure services. The program incorporates a range of options designed to allow flexibility, while encouraging municipal governments to form strong partnerships. The program enabled the recreation commissions to engage the services of recreation professionals, developing a wide variety of recreation programs and services for residents of their communities.

Barriers to opportunities for Aboriginal people to participate in sport and recreation is a serious concern and the Branch works with key partners to address these issues. Partners in the delivery system include the Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council, Aboriginal and Northern Affairs, Northern Manitoba Recreation Association, Sport Manitoba and the City of Winnipeg.

The Manitoba Millennium Trail Development Signature Project was announced in December 1999. The $2.125 million Provincial grant was awarded in 1999/00 to the Manitoba Recreational Trails Association (MRTA) is supporting development of multi-purpose recreational trails, including the Trans Canada Trail (TCT), marking the Millennium for all Manitobans. The Branch collaborates closely with the MRTA and its affiliate trail associations, towards the completion of the 1200 km Manitoba portion of the Trans Canada Trail by approximately 2006. In addition to trail development costs, the provincial contribution is providing support to the development of pavilions, trail markers, interpretative materials and signage.

The Branch took an active role, in partnership with the voluntary sector in Manitoba, in celebrating 2001 as the International Year of Volunteers (IYV). IYV initiatives left a lasting legacy far beyond the one-year's celebration. At the Volunteer Centre of Winnipeg Annual Volunteer Awards Luncheon on April 26, 2001, the Premier announced that the Honourable Ron Lemieux has been appointed Minister responsible for the Voluntary Sector. Provincial assistance of $45.0 over three years to expand the Volunteer Week Awards Luncheon and to establish and co-ordinate the new Lieutenant Governor's "Make a Difference Award", commenced during IYV 2001.

The Department is supporting and working closely with the Manitoba Voluntary Sector Initiative (MVSI) as it identifies sustainability issues and solutions for the voluntary sector. Assistance of $75.0 over three years to support the MVSI to undertake province-wide consultation on issues affecting the sector, research on the scope, size and impact of the sector and develop a summit for the sector was approved in 2001/02.

The creation of safe and supportive environments for participants in sport and recreation is an issue being taken seriously. Through the efforts of a collective, including the Recreation and Wellness Promotion Branch, a resource booklet ***You Can Stop Child Abuse and Neglect*** has been developed. Fifteen thousand copies of the booklet have been distributed by the Branch to schools, recreation departments, provincial sport organizations and Coaching Manitoba.

2(h) Recreation and Wellness Promotion:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	378.9	10.00	540.8	(161.9)	
Other Expenditures	216.7		236.6	(19.9)	
Grant Assistance	718.5		671.9	46.6	
Total Expenditures	1,314.1	10.00	1,449.3	(135.2)	

Regional Services

Regional Services provides a decentralized delivery system to rural and northern communities for Culture, Heritage and Tourism's funding programs and resources. Staff provide technical and consultative services from seven Regional offices located in Brandon (Westman), Beausejour (Eastman), Morden (Central), Gimli (Interlake), Dauphin (Parkland), Thompson and The Pas (Norman), and numerous satellite offices. Municipalities, First Nations, School Boards, agencies and organizations with the mandate to promote arts and culture, heritage, recreation, fitness, sport, libraries, tourism and community service can access this delivery service.

Decentralized services for communities, organizations and government branches and agencies are provided through consultative services and access to funding programs. The Regional staff provide easily accessible consultation in the areas of organization, program, facility and community development. Regional staff provide community-based access to programs, grants and resources, recognizing the unique and specific needs of communities. Regional offices provide a convenient first point of contact for rural and northern-based clients.

A key strength of Regional Services is its relationship with communities, staff and volunteers who are integral to the delivery of the arts, heritage, recreation and library services within rural and northern communities. Regional Services continues to build community capacity by providing consultation, planning, leadership development, organizational development, technical guidance and funding.

Special initiatives in 2001/2002 were the delivery of regional workshops on the barriers and opportunities of physical activity hosted by the Alliance for the Prevention of Chronic Disease and assisting the Manitoba Arts Council with its Community Connections Outreach Program. The hosting of regional seminars on the future trends in recreation and sport were held across Manitoba.

On-site consultation was provided by Regional staff regarding culture, heritage, recreation, tourism and public library programs, grants and services to Aboriginal governments and their employees, volunteer organizations and individuals in all First Nations and Northern Affairs communities province-wide.

Regional consultants in Central and Eastman Regions serve as the first point of contact for our province-wide rural clients requesting service in French. Our francophone consultants staff satellite offices in Ste-Anne, St-Pierre-Jolys, St-Adolphe, St-Georges, Lorette and St. Claude and provided access to services for 34 surrounding francophone communities.

In each of the six regions, planned activities were accomplished to meet branch objectives. The six regions are:

Eastman - The Regional office provides its services in the English and French languages through a francophone regional consultant, who acts as the first point of contact for French language service throughout the Region. Staff works with the Francophone Community Development Agents in the Region, providing consultation on community projects within the francophone communities. Staff hosted 11 satellite office days in partnership with staff from the Eastman Sport Development Association in 10 communities, welcoming residents and organization representatives from 18 towns, villages, and rural municipalities. French language service was actively offered at 6 of the satellite offices. A regional workshop on physical activity attracted 48 participants from various organizations for the development of a physical activity strategy. The Region hosted 10 meetings for the Eastman recreation professionals, providing an opportunity for professional development and information sharing. Special guest speakers included Brian Johnston speaking about Future Trends in Sport and Recreation; Christine Comte talking about the Lifesaving Society; Lisa Tremblay discussing the Community Mobilization Program, and Pat Done presenting his findings about playgrounds and play structures. The Regional office maintains contact with the recreation leaders from the Aboriginal communities throughout the Region and work with the staff of the Department of Aboriginal and Northern Affairs and actively participate in the Northern Affairs Northern Links training program for recreation leaders in Aboriginal communities. Staff provided the opportunity for local artists to participate in the community consultation process with the Manitoba Arts Council that the Region held in Pinawa and Steinbach. The Region hosted a meeting in Ste-Anne for all representatives of libraries in Eastman with a consultant from the Public Library Services Branch. The Region processed 56 Manitoba Community Places Program applications resulting in 27 successful applications. The office also received 40 Arts Development Support Program applications, of which 37 received funds. Other noteworthy highlights include: the establishment of a new Recreation Commission partnering Pine Falls, Powerview, and the Rural Municipality of Alexander; further completion of the Trans-Canada trail throughout Eastman; finalizing plans and breaking the ground for the Steinbach Leisure Pool; securing the funds and finalizing plans for the new Beausejour sport complex; and establishment of a community organization to host the next Eastman Juried Arts Show.

Central - Central Region staff provide opportunities for staff and volunteers of culture, heritage, recreation, arts and library organizations to form partnerships and share information and resources. They hosted a meeting of Central Region museum board members and staff and provided a forum for librarians to meet and discuss common issues. Staff continued to organize meetings of recreation directors to provide networking opportunities and information on new programs. The Region hosted a seminar on recreation trends delivered by Brian Johnston, a nationally known recreation consultant and partnered with the Alliance for the Prevention of Chronic Disease and Central Regional Healthy Authority to organize a Physical Activity Workshop. As well, staff promoted the International Year of the Volunteer through the dissemination of information and speaking engagements. In conjunction with the Central Region Cultural Council, staff participated in the organization of the 19th Central Region Juried Art Show (CRJAS), which was held in Portage la Prairie with 79 artists entering 156 pieces of spectacular artwork. The purpose of the CRJAS is to promote art in the Region, providing artists of all levels and ages with the opportunity to exhibit their work in a professional setting and receive a juror's critique. Staff initiated and co-ordinated site visits by the Manitoba Community Places facilities consultant and provided information to organizations regarding departmental and other related programs. Consultation and resources continue to be provided to francophone communities in the Central Region from the Regional office and a satellite office in St. Claude.

Interlake - Interlake staff provided consultative support to the Rural Municipalities of St. Andrews, Coldwell, Siglunes, St. Laurent, Rockwood and Towns of Stonewall, Gimli and Arborg and helped to address the delivery of recreation services in the community with qualified leadership and community recreation planning. Regional staff, as partners with the Regional Health Authority, Anishinaabe Mino-Ayaawin and local recreation and education organizations, planned, and delivered three pilot workshops to 300 young girls in physical activity, nutrition and self-confidence in Lundar, Fairford and Gimli. This resulted in subsequent programs in Fairford and Lundar. Interlake staff partnered with the Interlake Municipal Recreation Association and the Interlake Sport Development Association in hosting two regional workshops with Brian L. Johnston to over 51 recreation volunteers, elected officials, and recreation, education and health professionals on trends in sport and recreation. In partnership with the Regional Health Authority, 18 people were trained as facilitators in *Planning Alternative Tomorrow's* with the Hope PATH process. Staff used this tool in helping regional and community groups to plan. In consultation with the Interlake Swim Association, proper water safety instruction was provided in nine remote Interlake communities and 334 youth were trained this past year in swimming. A regional workshop provided 20 play leaders and co-ordinators with valuable information to plan and run their summer programs. Staff provided consultation on capital campaign planning, business planning and program and facility planning to many groups, organizations and communities in the Region. Staff continued to represent the Department's interests by serving on a number of strategic regional groups concerned with the development of the region, including Interlake Interagency, Interlake Early Child Development, Interlake Health Promotion Group, Interlake Workplace Wellness, Interlake Tourism, Interlake Sport and Interlake Economic Developers.

Westman – "The Value of One, The Power of Many". Regional staff assisted the Manitoba Steering Committee with initiatives to promote International Year of the Volunteer within the Westman Region. Activities included co-ordination of a Regional Speakers Bureau and regional banner, distributing information and providing liaison between community organizations and the Steering Committee. In conjunction with the Alliance for the Prevention of Chronic Disease and staff from the Marquette, Brandon and Southwestman Regional Health Authorities, Regional staff organized a meeting of community representatives at which barriers and opportunities to increasing participation in physical activity were discussed. Assistance was provided to help the Manitoba Arts Council's "Community Connections Project" organize community meetings at which artists residing in the Westman Region had the opportunity to express their developmental needs and learn more about the Council. Regional staff supported the 22nd Annual Juried Art Show held at Hamiota with consultative and administrative assistance. In the area of recreation, Regional staff provided consultation to the Prairie West and Antler River Recreation Districts with the review of their community recreation delivery systems and developed an orientation manual for Recreation Commission members. In conjunction with the Westman Recreation Practitioners Association, Regional staff provided consultation, distributed information on grants and resources and assisted with delivery of training opportunities, including presentations on the "Trends in Recreation", "Effective Communications" and "Benefits of Recreation for New Directors". The Manitoba Community Places Program generated 63 applications and over 50 community consultations were co-ordinated for the facility consultant.

Parkland - Strengthening partnerships is highlighted in Parkland's results this year. Staff efforts span the mandate areas of recreation, arts, heritage, tourism and wellness to ensure maximum use of departmental programs and developmental opportunities for regional and local organizations. A sampling of staff involvement included: assisting the Regional Canadian Diabetes Association to develop an awareness and walking program for community participants; co-ordinating and hosting a one day information exchange for Parkland museums in cooperation with the Regional Association of Manitoba Museums' representative; presenting a fundraising and grantsmanship workshop to Parkland Day Care Coordinators; co-ordinating three "Trends of Recreation" presentations to Parkland and Westman recreation directors, and Northern Affairs recreation directors in partnership with Aboriginal and Northern Affairs staff, and a public presentation for community councillors and local organizations; co-ordinating and chairing monthly training events and meetings for the Region's district recreation directors and community youth at risk co-ordinators; assisting Aboriginal and Northern Affairs staff in the development of a practical guide for recreation delivery in Aboriginal communities; assisting with a community needs survey for Dauphin in cooperation with the

Manitoba Community Places Program facility consultant; co-ordinating a Community Arts Council informational meeting in Ste. Rose in conjunction with the Department's Arts Branch and Public Libraries Services staff; assisting the Dauphin Food Bank Committee to incorporate and search for funding opportunities; assisting the Alliance for the Prevention of Chronic Disease to host two regional workshops on physical inactivity; participating with Public Library Service and Westman Regional office staff to host a successful bi-regional librarians information exchange meeting; assisting the Manitoba Arts Council staff with two regional discovery and exchange meetings in Russell and Dauphin; attending a municipal council meeting to discuss the heritage designation process; and offering referral services to the Parkland Tourism Association.

Norman - Regional staff assisted with the co-ordination of Manitoba Arts Council regional workshops in The Pas, Flin Flon, Thompson, Leaf Rapids, and Churchill. Staff continue to provide support to the Norman Regional Sport Association. The Regional Winter Games were successfully hosted by Snow Lake, and the Manitoba Winter Games were successfully hosted by The Pas. Together with staff from Community Places, Regional staff assisted both The Pas and Thompson in furthering their plans for new recreation facilities. Staff were actively involved in the promotion and implementation of Public Service Week activities in The Pas and Thompson. Staff continued to provide consultation and leadership to the Northern Manitoba Recreation Association. Staff also assisted with the successful delivery of the 25th annual Northern Art Show, hosted by Churchill; and assisted the Alliance for The Prevention of Chronic Disease with the hosting of regional meetings in Thompson, Leaf Rapids, and Churchill. Staff actively participated on the advisory committee to the Recreation and Community Leadership Program at Keewatin Community College; assisted staff from Aboriginal and Northern Affairs with the delivery of the Northern Links Workshop for recreation leaders; participated in a workshop to assist Sport Manitoba in the development of recommendations for the drafting of a National Sport Policy; assisted with the co-ordination of the Minister's tour in The Pas; and participated in the Manitoba Art Network's annual general meeting in The Pas.

2(j) Regional Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,000.8	19.00	1,016.9	(16.1)	
Other Expenditures	313.6		332.7	(19.1)	
Grant Assistance	35.1		35.1	-	
Total Expenditures	1,349.5	19.00	1,384.7	(35.2)	

MANITOBA CULTURE, HERITAGE AND TOURISM

FOR INFORMATION ON DEPARTMENTAL PROGRAMS AND SERVICES, CONTACT YOUR REGIONAL OFFICE LISTED BELOW:

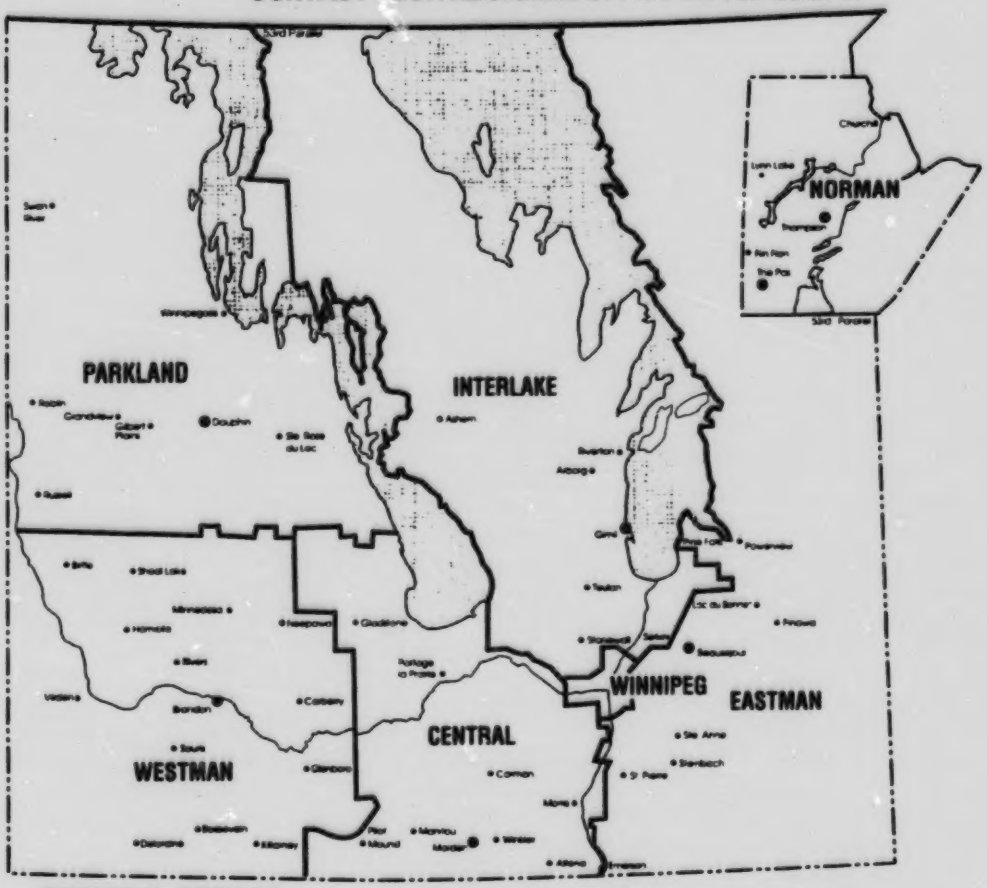

REGIONAL OFFICES:

EASTMAN
20 – 1st St. S.
Beausejour MB R0E 0C0
Tel: 268-6018
Fax: 268-6070
TOLL FREE: 1-800-665-6107

CENTRAL
225 Wardrop St.
Morden MB R6M 1N4
Tel: 822-5418
Fax: 822-4792

PARKLAND
27 – 2nd Ave. SW
Dauphin MB R7N 3E5
Tel:622-2022
Fax: 638-6558

INTERLAKE
62 – 2nd Avenue
Box 1519
Gimli MB R0C 1B0
Tel: 642-6006
Fax: 642-6080

WESTMAN
Room 116, 340 – 9th St.
Brandon MB R7A 6C2
Tel: 726-6066
Fax: 726-6583
TOLL FREE: 1-800-259-6592

NORMAN — The Pas
3rd and Ross Ave.
Box 2550
The Pas MB R9A 1M4
Tel: 627-8213
Fax: 623-5792

NORMAN — Thompson
59 Elizabeth Drive
Thompson MB R8N 1X4
Tel: 677-6780
Fax: 677-6862

Information Resources Division

The Information Resources Division coordinates and manages government advertising, communications and the delivery of public information services. As the government's central communication service, the Division's mandate is to enhance the quality, consistency, accountability and cost effectiveness of government advertising and communications. Services are delivered under the authority of *The Public Printing Act* and *The Coat-of-Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act*. The Division also administers the Province's Visual Identity Guidelines.

Client Services Branch

The Client Services Branch is divided into several service areas and provides government departments and Crown agencies with communication support such as project management, strategic communications planning, creative development and writing services. The key service areas are: Advertising Services, Communications Services and Production and Media Services.

Advertising Services assists departments with the development of advertising plans, program strategies and promotional materials in order to ensure government advertising messages are high-quality, cost-effective and consistent. Staff consult with departments to develop the message, methodology and media to meet promotion needs. The unit also coordinates interdepartmental advertising and promotional programs and implements standard graphic and design guidelines.

Communications Services coordinates public information initiatives and advises on the most effective method of communications delivery. Staff write news releases, act as liaisons for media and organize special events. Staff also research, write and follow through on the production of informational publications and co-ordinate departmental speeches for Ministers or staff representing Ministers. Communications Services co-ordinates public information activities during provincially sponsored public events, such as inter-provincial conferences, major emergencies such as flooding, extensive forest fires and situations requiring public evacuations and relocations. Responsibilities include staffing media telephone inquiry lines, arranging media interviews and producing and disseminating news releases and public information documents related to the emergency.

Production and Media Services co-ordinates the purchasing of printing, design, electronic production, research and other advertising and communications services for government departments. It also provides media planning, purchasing and monitoring services for communications and advertising initiatives on behalf of departments, agencies and Crown corporations. Staff work with Communications Services and Advertising Services to develop strategies, proposals and estimates for information and advertising campaigns.

3(a) Client Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	2,216.9	41.00	2,242.3	(25.4)	
Other Expenditures	285.4		318.6	(33.2)	
Public Sector Advertising	2,231.6		2,384.1	(152.5)	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,814.1)		(2,859.5)	45.4	
Total Expenditures	1,919.8	41.00	2,085.5	(165.7)	

Business Services Branch

The Business Services Branch supports the development and delivery of government communications by providing administrative support, financial management, budgeting, accounting and payments processing for the Information Resources Division. This includes payments processing and accounting services for communications and advertising expenditures across government, co-ordination of the Government's Internet web site, information services provided to the news media, and the operations of the public information services the Citizens' Inquiry Service, and Statutory Publications Branch.

The Internet Business Unit works closely with government departments and the Office of Information Technology to develop innovative and effective ways to deliver public services and information through the government web site. During fiscal year 2001/2002, the traffic to the site grew to an average of five million page views per month. The site was updated on virtually every day of the year and contains information from every department of government.

Information Services provides final editing, co-ordination and distribution of news releases issued to Manitoba news media. News releases are also distributed on an immediate basis via electronic mail and the Internet. The unit also provides weekly print packages of government news releases to libraries, municipal offices, MLAs, MPs and special interest groups. In addition, it also provides special weekly audio packages of government information for Manitoba news media and the visually impaired. Information Services also broadcasts and videotapes the daily Question Period of the Manitoba Legislative Assembly and offers "live" distribution to Winnipeg commercial and cable outlets and distribution on a tape-delayed basis to rural Manitoba cable television stations.

The Citizens' Inquiry Service provides a bilingual toll-free telephone inquiry and referral service for all provincial programs, departments, agencies and issues. The service also responds to public inquiries through the operation of the Government of Manitoba web site Answer Desk, performs the government's central switchboard function and provides call centre services for special government initiatives such as emergency measures operations and provincial general elections. More than 230,000 requests were handled in 2001/02.

Statutory Publications provides the public and special interest groups, such as legal, financial and educational organizations, with access to government information in printed and on-line formats. This includes the laws of Manitoba in the form of the Continuing Consolidated Statutes of Manitoba (CCSM), related regulations, the Manitoba Gazette, and government publications. The Branch manages printing Statutes and Regulations through contracted printers and updating of the Statutes on the Government of Manitoba web site. They also manage distribution through subscriptions, mail order and over-the-counter sales.

3(b) Business Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,357.6	29.00	1,295.9	61.7	
Other Expenditures	985.8		990.8	(5.0)	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(253.5)		(260.3)	6.8	
Total Expenditures	2,089.9	29.00	2,026.4	63.5	

Provincial Services Division

The Provincial Services Division delivers corporate information management programs and makes government's information accessible to the public. It is made up of three branches: Translation Services, Provincial Archives, and Legislative Library. Services in this division are delivered in accordance with *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act, The Legislative Library Act* and *The Manitoba Act.*

Translation Services

Translation Services provides quality, cost-effective written and oral translation services to Manitoba Government departments, agencies, Crown corporations, the Legislative Assembly and the Courts as required by *The Manitoba Act* and the government's language and communications policy.

In 2001/02 the volume of written translation in the official languages amounted to 20,330 pages, representing an increase of 32% over 1998/99 when Judge Richard Chartier's Report and Recommendations on French Language Services in Manitoba resulted in a renewed emphasis on Government's FLS Policy. Within the total volume produced, the number of pages translated into French for the government website accounted increased by 7% over 2000/01, with a 46% increase for home pages alone. The demand for translation of news releases also rose by 12%. Additionally there were 226 hours of production in new areas, including voice recording and special formatting.

Translation services were provided to 320 government branches and agencies as follows:

	Actual		Estimate	
	Pages	Words	Pages	Words
English to French	18,250	4,562,468	18,800	4,700,000
French to English	2,080	519,960	1,700	425,000
Total:	**20,330**	**5,082,428**	**20,500**	**5,125,000**

Interpretation (oral translation) was provided in the Courts, the Legislative Assembly and public hearings, as well as conferences and national meetings hosted by Manitoba. Service requests required 300 staff person days of interpretation duty and research and attendance at 132 interpretation assignments.

Terminology (equivalents for terms in both official languages, as well as standardized and official nomenclature) is established, maintained and revised for the province and is provided to government, including Crown corporations, the Courts and the Legislative Assembly, and to other jurisdictions as required. The branch responded effectively to demand from staff in bilingual areas and departmental and agency positions designated under Manitoba's French Language Services Policy, as well as from other jurisdictions. In 2001/2002, the number of requests increased to 1,676, resulting in the provision of 6,335 terminological units, representing an increase in units of 6.3% over 2000/2001.

3(c) Translation Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,232.5	23.00	1,294.1	(61.6)	
Other Expenditures	637.1		572.0	65.1	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(269.7)		(269.7)	-	
Total Expenditures	1,599.9	23.00	1,596.4	3.5	

Provincial Archives

The Provincial Archives preserves and protects recorded information of all media, and facilitates access to that information. The Archives protects information of fundamental significance to community identities, well being, and individual and collective self-knowledge. It documents the mutual rights and obligations entered into by society and those whom the people choose to govern.

The Archives are charged by Part II-Public Records and Archives of *The Legislative Library Act*, with the discovery, collection and preservation of records having any bearing on the history of Manitoba, the Archives has the exclusive mandate for the records of the Government and its agencies, the Courts, and the Hudson's Bay Company. The Archives also have a discretionary mandate for records of local public bodies and those of organisations and individuals in the Manitoba private sector.

The Archives and Recordkeeping Act was passed by the Legislature in July 2001 to replace Part II of *The Legislative Library Act*. It is a distinct archives statute employing modern vocabulary and content to reflect changes in archival and record-keeping practice that have occurred during the last 20 years. When the Act comes into force, the Branch will be renamed as the Archives of Manitoba. In preparation for proclamation in 2002/03, the Government Records Office has rewritten recordkeeping policies, standards, and practices. A Government Records internet site is being developed to improve government-wide access to policy and procedural changes.

An electronic descriptive system (Keystone) has been acquired, based on experience at the Archives of Ontario. During 2001/02, the Ontario system was modified to meet Manitoba descriptive requirements and to be readied for data input. Keystone will provide direct researcher access to the archival holdings of the Archives from both government and private sectors, as well as greatly improved archival management information.

The Archives is responsible for central administration and co-ordination of *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA). In addition to provincial government departments and agencies, the legislation extends to more than 350 local public bodies including municipalities, school division, universities, and regional health authorities. The FIPPA website, which provides information for the general public as well as for access and privacy co-ordinators in public bodies around the Province, attracted 120,532 hits. Training sessions were provided to more than 1,110 persons in the provincial government and local public bodies.

Use of the Government Records Centre for controlled storage and retrieval of semi-active paper records from government offices continued at a high level of volume and activity. The Centre received 52,865 feet of records for storage and destruction, compared to 59,149 in 2000/2001. The reduction is in the volume of records transferred to the Centre for immediate destruction. Daily document retrievals and deliveries to government offices remained consistent with 23,562 requests compared to 23,581 in 2000/2001. In March 2002, approval was given to custom-build a new Government Records Centre in Saint-Boniface to accommodate, for at least 20 years, both corporate semi-active storage for records scheduled for disposition and an environmentally-controlled off-site vault for archival records. Occupancy is targeted for February 2003.

Demand for use of records retreated slightly to 1999/00 levels. Whereas there was a 23% increase in 2000/01 of copies from microfilm, photographs and documents, the total declined 26% in 2001/02, from 86,470 copies to 68,189 copies. Researchers may make their own copies from Hudson's Bay Company Archives microfilm through interlibrary loan. A total of 1,189 reels of microfilm were made available through the loan process. Assistance was provided to 6,388 researchers, down from 6,591 in 2000/01, who requested 45,665 items, an increase of 53% over the previous year. Staff responded to 11,100 telephone, fax and e-mail enquiries, a decline of 13%. The Archives web site received 774,364 hits, a 19% increase over 2000/01. Of this total, 420,122 were to the Hudson's Bay Company Archives component.

In accordance with the 1994 agreement between the Hudson's Bay Company and Manitoba, which mandates promotion of the Hudson's Bay Company Archives (HBCA), increased national and international exposure for the Archives was sought. Activities included weekly CBC Radio North broadcasts from Thompson, 122 of which have been burned into CD-ROMs for distribution to schools. Volunteer guides gave tours at a Winnipeg city promotion 'Get Together Downtown' and to school groups. Other visitors ranged from academics, interested members of the public, employees of the Manitoba Government, the parent Hudson's Bay Company, Canada's National History Society, North West Company, archivists and librarians from Scotland, Australia and across Canada, including the National Librarian and National Archivist.

Building on the June 1999 Friendship Agreement between Manitoba and the Orkney Islands Council, the Hudson's Bay Company Archives welcomed an archivist from Orkney to Winnipeg for a few weeks in the summer of 2001. The visit gathered positive media publicity in Manitoba for both the Hudson's Bay Company Archives and for the Province. It has led to reinforcement of the Orkney connection which is so strongly represented among the records of the Hudson's Bay Company dating from the late eighteenth century.

Notable Hudson's Bay Company Archives acquisitions included the journal, correspondence and photographs documenting service in Northern Hudson's Bay Company posts between 1946-1991 from Ralph and Freddie Knight; architectural drawings of the Hudson's Bay Company, Zellers, and Simpsons buildings prepared between 1974 and 1985 from Thomas Blood, Architect; photographs and albums document the fur trade, northern HBC posts, Nascopie voyages and some stores' operations, c. 1926-c. 1956 created by Clarence T. Butler (1912-1956); and a Sugluk West Post Journal, 1932-1937 from Warren Baker.

Acquisition highlights from the Manitoba private sector covered records (35 linear metres) from the estate of the late Senator Gildas Molgat (1927-2001); glass negatives (74) of views in Fort Garry and Winnipeg taken by Winnipeg photographer Charles Ellis about 1881; CBC Radio Winnipeg tapes (750) containing radio documentaries, news items, cultural and special events reporting, 1949-85; and a number of recording of jazz sessions from locations in Winnipeg in the 1949-51 period. The Archive of Manitoba Legal-Judicial History, Manitoba 4-H Council, Manitoba Historical Society, and the Imperial Order of Daughters of the Empire continued to make transfers to the Archives.

Three archival projects totaling $17,775.00 were cost-shared with the federal government. One was the description of films from Manitoba Industry, Trade and Tourism documenting Manitoba's rivers, lakes, wildlife and recreational activities and from Manitoba Industry and Commerce promoting international trade and the economic development of Manitoba in the 1970's. A second project involved re-description of microfilm holdings available for inter-library loan. A third was a grant for upgrading an existing vault to provide a storage environment suitable for the long term preservation of analog and digital format audio tapes, films with soundtracks, computer disks and tapes.

Total holdings of the Branch rose from 30,511 to 31,354 linear meters. Of these, 28% were stored in archives standard storage and 72% were stored in substandard conditions - a proportion unchanged from 200/01. Approximately 216 linear meters of records received physical preservation measures, including inspection, rehousing, relocation, reformatting and conservation treatment; this is slightly higher than most years. A five-year Branch-wide preservation planning framework was implemented. Preservation-based requirements for the new Government Records Centre were developed.

Extension services continued to be in high demand, although less than the previous year. Staff time given to extension and advisory services decreased from 385 days in 2000/01 to 354 days in 2001/02. Hours of preservation advisory services provided to the heritage community in the Province decreased from 215 hours to 190 hours but remain well above the 150 hours allocation. Staff conducted and participated in twelve workshops sponsored by the archives and/or archival community. More than one thousand four hundred people, mostly high school and university students undertaking research assignments, attended 249 orientation tours and awareness sessions at the Archives.

3(d) Provincial Archives:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	2,187.2	47.00	2,216.1	(28.9)	
Other Expenditures	1,603.8		1,717.2	(113.4)	
Total Expenditures	3,791.0	47.00	3,933.3	(142.3)	

Legislative Library

The Legislative Library supports the conduct of public affairs and the development of a well-informed society by providing efficient, effective, and impartial access to specialized information resources for the Legislature, government, and people of Manitoba, and ensures current and future access to Manitoba's published heritage.

The Legislative Library is one of the Province's oldest libraries and has a collection that reflects the interests and aspirations of Manitobans for a span of over a hundred years. Books, reports and journals are ordered from publishers around the world to support the work of the Legislature and government. New materials are catalogued and processed quickly. Of the 44,983 items added to the collection during the year, 90% were available for customer use within one week of receipt.

In selecting new materials for the collection, staff endeavour to anticipate and respond to client needs. Areas of high demand in 2001/2002 were governance, community development, leadership, and business communication. Representative titles include: *Governance in the 21st century* by the Organisation for Economic Co-operation and Development; *From information to application: how communities learn* by Sherri Torjman, et al.; *Measuring quality of life: the use of societal outcomes by parliamentarians* from the Centre for Collaborative Government; *Understanding and changing your management style* by Robert Benfari; and *Secrets of face-to-face communication: how to communicate with power* by Peter Bender.

Since 1919, the Legislative Library has administered legal deposit legislation within the Province to ensure that a research collection of works published within Manitoba is preserved and made accessible. In 2001/2002 the Library received 246 books and 197 Manitoba newspapers and magazines through the ongoing co-operation and support of Manitoba publishers. Some notable books received include: *In search of the western sea: selected journals of La Vérendrye* by Denis Combet; *A Feather, not a gavel: working towards Aboriginal justice*, by A. C. Hamilton; *Metis legacy: a Metis historiograhy and annotated bibliography* by Lawrence Barkwell; *From fire to flood: a history of theatre in Manitoba* by Kevin Longfield, and *The University of Manitoba: an illustrated history* by J. Bumsted.

The main reading room at 200 Vaughan Street is used by researchers who consult Manitoba community newspapers, local histories, and government publications. For government clients, staff uses print and electronic sources to provide factual, statistical, and comparative information, and supply specific documents on request.

The effects of the shift away from traditional print sources of information to electronic formats first noted in last year's annual report have become significant this past year. As more Library customers fill their information needs using the Virtual Reference Desk, TALISMAN (the Library's online catalogue), and the electronic versions of the *Manitoba Government Publications Monthly Checklist* and *Selected New Titles* (*e-SNT*), our traditional measure of client inquiries declined by 7% to 13,404. A growing number of government and research reports are now delivered electronically to the user's desktop rather than being circulated in their printed form; nonetheless, use of the Library's collections increased by 7% with a total of 35,412 documents used during the year.

Technology forms an integral part of service delivery. Beginning in 2001/2002 the Library transformed its two alerting services, *Monthly checklist of Manitoba government publications* and *Selected New Titles* into electronic-only publications. In this way, the *Checklist* can be made available at no cost on the Internet to libraries and interested individuals everywhere in Manitoba and beyond. The *Selected New Titles*, a publication for Manitoba government staff, was re-engineered to allow clients to request items directly from their desktop. The *Virtual Reference Desk* Web site links to Internet sites that are evaluated, selected, monitored and organized by Library staff to allow the Legislative Assembly and government offices to access pertinent, reliable web-based information. The Library also provides access to Ebscohost, a fee-based indexing service for journal articles, to the Legislative Assembly and government staff.

The Legislative Library provides full catalogue entries for government publications that are published only on the Internet. Coverage is comprehensive for Manitoba's publications and selective for those of other jurisdictions. In this way, the Library provides access to resources beyond its walls. Library staff were also able to increase by 50% the number of older cataloguing records that were added to the electronic catalogue used by library clients onsite and worldwide as part of MAPLIN, the provincial database maintained by Public Library Services. Collections targeted for retrospective conversion this year were the Library's collection of Manitoba Commissions of Inquiry, Task Forces, and Royal Commissions, and extensive holdings of Manitoba local histories of towns, villages and municipalities. Also, federal and provincial annual reports of departments, agencies and crown corporations, and other selected historical publications from the Rare Book Collection were catalogued on the Library's TALISMAN system.

In a continuing resource-sharing initiative, the library distributed 3,785 Manitoba government publications, approximately 10% fewer than the previous year through its Manitoba Depository Library Program to seven libraries in Manitoba. In turn, each of these libraries is able to serve other libraries in their own regions and networks. For more than 40 years, the library has maintained provincial, national, and international exchange agreements on behalf of the Province.

3(e) Legislative Library:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	783.7	16.50	761.7	22.0	
Other Expenditures	675.4		684.7	(9.3)	
Total Expenditures	1,459.1	16.50	1,446.4	12.7	

Tourism Division

The Tourism Division contributes to Manitoba's economic well being by facilitating and supporting the growth and development of tourism in harmony with the environment and in partnership with stakeholders.

Manitoba offers a wide range of strong and diverse tourism products. A vibrant tourism industry enhances the overall quality of life for citizens by providing access to exciting tourism products. Tourism is often the focal point for community development and stimulates growth in arts, culture and heritage products. A multitude of festivals and events throughout the province serve as tourism attractions and foster community spirit. Increasing interest in Ecotourism has highlighted the need to protect the sustainability of valued environmental resources.

The tourism sector in Manitoba has experienced a steady growth. Tourism expenditures are estimated to have increased by 11% annually since 1997 to over $1.1 billion. Manitoba ranks fifth in Canada as a tourism destination and the tourism industry supports more than 60,200 jobs. Approximately one in ten people employed in Manitoba works in a tourism-related job primarily within the sectors of accommodation, transportation, food and beverage. The tourism industry is projected to generate 1,000 new jobs per year through to the year 2005.

In 2001/02 tourism expenditures in Manitoba reached $1.13 billion. 47% of tourism expenditures are export revenues from out-of-province visitors, primarily from the neighboring provinces of Ontario and Saskatchewan and the bordering United States of Minnesota and North Dakota.

In October 2001, a Ministerial Advisory Council on Tourism, comprised of 27 leaders in the tourism industry was appointed to provide strategic advice to government on the development of the tourism industry in Manitoba. The objectives of the council are:

- to facilitate a co-ordinated marketing approach between public and private sector agencies;
- to identify tourism development opportunities that support sustainable community tourism development; and
- to promote the importance of education and training within the tourism industry.

The Tourism Division is comprised of three branches: Tourism Services; Tourism Marketing; and Tourism Development.

Tourism Services

The objective of the Tourism Services Branch is to encourage visitors to and within Manitoba to travel to more regions of the Province, take more trips within Manitoba and extend their length of stay.

Tourism Services operated four seasonal and three year-round Tourism Information Centres at key traveller locations on borders and in Winnipeg. Over 190,000 people visited these Centres and were serviced by 35 trained Travel Counsellors. In addition, the Counsellors provided guided tours to 20,000 visitors to the Legislative Building in Winnipeg.

The *RESPONSE!* system, a computerized inquiry system that allows for the quick response to and tracking of visitor inquiries, is used to tabulate and assist in the analysis of marketing campaign inquiries. In 2001/2002, the Division responded to 79,000 written, Internet and telephone inquiries, approximately 49,000 of which were from the United States, 27,000 from Canada and the remaining 3,000 from overseas markets. Also 29,000 calls were handled by the North American–wide toll free and local telephone centre.

The Branch also responds to tourism enquiries and assembles customized kits of information for conventions, meetings, travel agencies and individual travelers. Over 1.3 million pieces of printed Manitoba tourism information were distributed in 2001/2002.

Tourism Services effectively managed the implementation of technology to enhance operations through such activities as database development, contact management software, telephone centre automation and Internet improvements. The website (www.travelmanitoba.com) generated approximately 180,000 hits per month, up from last year's average of 100,000 hits per month.

Tourism Services assisted in the design and development of a playground structure on the mezzanine level of the Winnipeg International Airport. The play structure design, incorporating a tourism theme, provides recreation for children and a photo opportunity for all travellers.

4(a) Tourism Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,191.6	21.41	1,020.5	171.1	
Other Expenditures	914.4		1,103.9	(189.5)	
Total Expenditures	2,106.0	21.41	2,124.4	(18.4)	

Tourism Marketing

Tourism Marketing strengthened its marketing plans through a new mix of traditional and non-traditional media, designed to increase tourism revenues to $1.2 billion by the year 2003 or by an estimated 4% per year. The 2001 to 2003 Marketing Plan focuses on North American markets with the greatest potential.

The Plan outlines key strategies for achieving this goal. Marketing efforts concentrated on the Upper Midwest United States, through an expanded marketing mix to include activities such as public relations and direct marketing. Marketing activity within Manitoba was limited to a maintenance campaign. Marketing activity in Saskatchewan and Ontario also now focus on maintaining market share. A core maintenance approach has been implemented for established vertical market segments in long-haul and overseas markets (Fishing and Hunting, Group Travel and Meetings, Conventions and Incentive Travel).

A strong emerging travel market is the adventure travel and ecotourism segment. Tourism Marketing concentrated its focus on this market, through the execution of a multi-media campaign consisting of advertising, direct marketing and media relations. The first-ever *Manitoba Great Outdoor Adventure Guide* was produced as an attractive fulfilment tool to promote and develop Manitoba's adventure and ecotourism sector. The complete Guide was also added to the redesigned travelmanitoba.com website, where browsers can link to adventure companies, associations and other on-line resources.

The Marketing Plan is based on extensive market research. A post-campaign survey was conducted to assess the effectiveness of marketing activities. The research points to continued opportunities for Manitoba:

- 94% of previous visitors from Canada and the United States expressed satisfaction with their vacation in Manitoba;
- 97% indicated that they would recommend Manitoba to their friends;
- 64% of travellers to Manitoba indicated Travel Manitoba information influenced their travel plans, with 16% lengthening their stay and 16% deciding to visit other Manitoba locations.

The 2001 Tourism Marketing campaign employed a variety of tactics including multi-media advertising (print, radio, television and outdoor), direct mail, participation in trade and consumer shows, pro-active media relations, travel trade development and co-operative programming with industry.

The 2001 marketing campaign generated more than 80,000 inquiries from potential tourists. In addition, over 1.5 million hits to the website were generated. The tracking of these inquiries provides a qualified customer database for use in targeted campaigns in future years.

Over $240.0 in support of marketing activities in our primary markets was leveraged through partnerships with the Canadian Tourism Commission and the Tourism Alliance of Western and Northern Canada.

Cooperative marketing initiatives with tourism industry partners included print advertising, participation in 38 tourism shows and nine familiarization tours. Seventeen shows were consumer-focused, providing a venue to sell directly to leisure travellers; 12 shows targeted the travel trade agent, tour operators and wholesalers; and nine shows targeted the meetings and conventions market of business travellers.

A proactive media-relations program resulted in national and international media coverage (print and electronic) valued at $7.8 million in advertising with an editorial value of over $23 million. The Branch attended two travel media shows and hosted 60 familiarization visits for media, representing 125 writers, photographers, videographers and film producers from around the world.

The tourism campaign within Manitoba focused on the promotion of the Travel Values Guide, a coupon booklet offering discounts on tourism products in the eight provincial tourism regions. Travel Values was co-sponsored with Esso (Imperial Oil Ltd.) and approximately 300 industry participants. Over 200,000 Guides were distributed throughout the province and the program packages were featured on the website - www.travelmanitoba.com.

Overseas marketing activities targeted the United Kingdom, Germany and Japan and focused on building long-term business relationships with the travel trade.

4(b) Tourism Marketing:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	578.6	11.00	572.7	5.9	
Other Expenditures	3,595.1		3,428.7	166.4	
Grant Assistance	14.9		25.0	(10.1)	
Total Expenditures	4,188.6	11.00	4,026.4	162.2	

Tourism Development

The Tourism Development Branch provided leadership for the overall development of tourism in the Province by stimulating capital and infrastructure investment and by focusing on education and training, quality standards, service standards and regional co-ordination. The programs and services provided by the Branch assisted to increase the competitiveness and growth of the tourism industry throughout Manitoba.

Development consultants provided specialized consulting to the industry related to tourism product development, ecotourism and adventure tourism, Aboriginal tourism, trails development, regional tourism and human resource development. In addition, consultants provide a range of support services and advice on economic feasibility assessment, business planning, project financing, quality co-ordination and advice on regulatory matters for existing and potential tourism attractions, services and facilities.

The Division has completed an Adventure Travel and Ecotourism (ATE) Strategy. Funds were allocated to support research, product development, training and marketing initiatives including:

- Research and analysis on the current status of the ATE sector in Manitoba as well as industry consultation sessions;
- Financial support to three tourism operations - Green Bay Resort in the Whiteshell; Mooswa Resort in Riding Mountain National Park; and M & M Guest Ranch near Duck Mountain;
- Delivery of a market readiness training workshop for ATE operators in January 2002;
- Delivery of a multi-media campaign in partnership with the Canadian Tourism Commission;
- Enhancements to profile ATE on the Travel Manitoba website;
- Initiation of a public relations campaign featuring media tours and circulation of adventure articles.

The Division provided a $60.0 grant in support of the Red River Greenway Initiative. The province is taking a lead role in this initiative that will result in a long-term tourism development strategy for the Red River Corridor. The grant supports the development of a business plan that will be used as the basis for negotiating a multi-party agreement to develop the Red River Greenway.

The Division provided an operating grant of $50.0 to the Manitoba Tourism Education Council. The grant assisted the Council in maintaining its core operations and facilitated the leveraging of financial contributions from the industry.

In 2001/02, thirteen grants were approved under the Tourism Product Development Program for a total of $160.6. Twelve grants were carried over from 2000/01 for a total of $54.8. The thirteen grants approved in 2001/02 leveraged the investment of an additional $606.8 by industry and other levels of government. Four of these grants supported culture/heritage tourism, four grants supported regional/community tourism development initiatives, four grants supported ecotourism products and one grant supported outdoor adventure products. Through this program, the number and types of viable tourism experiences in Manitoba was increased and in the long term will lead to new tourism revenues and the creation of long-term tourism job opportunities for Manitobans.

Grants totalling $231.1 were provided to seven regional tourism organizations under the Rural Regional Tourism Initiative (RRTI). The program resulted in new partnerships and stimulated an additional investment of $241.7 in support of regional marketing activities. Regional Tourism Associations were provided assistance to more effectively implement the regions' marketing plans in partnership with tourism businesses in the regions. All the Associations have created regional guides, enhanced their web-sites and have developed new displays in order to provide a professional presence at consumer travel shows.

A grant of $35.0 to the Manitoba Aboriginal Tourism Association (MATA) supported the Association's third annual Aboriginal Tourism Symposium in December 2001 and developed a Strategic Plan for 2002-2004, focusing on tangible development and marketing projects. This grant was matched with funding from Aboriginal Business Canada and Indian and Northern Affairs Canada. MATA is an industry-led association dedicated to the development of Aboriginal tourism in Manitoba.

The Division supported Manitoba Country Vacations Association Inc. (MCVA) to further the progress of the Country Roads Agri-tourism Product Club with a grant of $30.0. This funding leveraged additional funding support of $100.0 from Manitoba Agriculture and Food, the Canadian Tourism Commission and the tourism industry. In 2001/02, the Product Club hosted two Tourism Market Ready Seminars, seven regional tours, and initiated the development of a marketing strategy for agri-tourism. The Product Club also completed two research studies, a comprehensive customer profile document and case studies summarizing unique agri-tourism opportunities.

The Division completed a research project that analyzed Manitoba's culture and heritage tourism product from two perspectives: market demand and export readiness. The study provided recommendations that will be used to formulate a three-year development strategy in consultation with the tourism industry.

The Tourism Development Branch and the Heritage Resources Branch co-operated on the production of a brochure - *The Way We Were,* which features seven significant historic sites that celebrate the history of our people – the way they lived, worked and played. This brochure compliments *It's All in the Past* and *Planes, Trains, Boats and Automobiles,* publications which were produced to market Manitoba's theme and transportation museums respectively.

The Division continued to take a proactive, leadership role in trail development. In December of 2000 the position of Trails Coordinator was transferred to the Recreation and Wellness Branch. The Tourism Division maintains its position on the Interdepartmental Steering Committee and Agreement Management Committee, responsible for representing the government's interest in Trans Canada Trail Millennium Fund, administered by the Manitoba Recreational Trails Association.

In conjunction with Intergovernmental Affairs, the Tourism Division hosted Tourism Day at Rural Forum on April 26th in Brandon. Nine tourism seminars were held covering topics related to marketing, product development, human resource training, product packaging, attracting media, brochure development, benefiting from the use of the Internet and agri-tourism. A trade fair component included regional exhibits that provided Rural Forum visitors with an overview of what is available to see and do in each region of the province.

Manitoba tourism leaders were honoured at the 2000 Manitoba Tourism Awards gala at Rural Forum. The awards dinner honoured Manitoba individuals and organizations for their excellence and commitment to the tourism industry. Eight awards were presented to nine individuals and organizations that have made a significant and enduring contribution to Manitoba's tourism industry.

4(c) Tourism Development:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	358.7	8.00	423.8	(65.1)	
Other Expenditures	445.8		670.5	(224.7)	
Grant Assistance	607.7		498.6	109.1	
Total Expenditures	1,412.2	8.00	1,592.9	(180.7)	

Capital Grant Assistance

The Department's Capital Grants programs provide funding to maintain and repair major cultural facilities, provide for grant assistance to the owners/lessees of designated heritage buildings for work related to the preservation of their buildings, and provide grants to non-profit organizations to undertake facility projects which provide long-term recreational and social benefits for the general community.

Cultural Organizations

In 2001/2002 a total of $1,586.6 was awarded in capital grants to major cultural organizations.

The Department provided a grant of $132.3 to the Manitoba Theatre Centre as the fourth installment of a $2 million, five-year capital program.

Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain, the Manitoba Centennial Centre Corporation, received capital support to maintain and upgrade existing facilities.

5(a) Cultural Organizations:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Total Grant Assistance	1,586.6		1,880.9	(294.3)	

Heritage Buildings

The Designated Heritage Buildings Grants Program assists the owners and lessees of designated heritage buildings with projects related to the appropriate conservation of their historic buildings. Through this support, the program helps to preserve the nature and quality of such buildings, in order to enhance our understanding and appreciation of Manitoba's heritage.

Owners of Provincial Heritage Sites may apply for grants of up to $75.0 on a 50/50 cost-shared basis. Owners of Municipal Heritage Sites, designated under *The Heritage Resources Act* or City of Winnipeg Historic Buildings By-law No. 1474/77, may apply for grants of up to $35.0 on a 50/50 cost-shared basis.

Applications were received from the owners of 55 designated heritage properties for $790.9 in grant assistance. Of these, 34 grants were approved. Total grant funds provided in 2000/2001 were $300.0

6(b) Heritage Buildings:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Total Grant Assistance	229.3		300.0	(70.7)	

Community Places Program

The objective of the Community Places Program is to contribute to the general well-being of Manitoba communities by helping non-profit organizations undertake facility projects initiated to provide long-term recreational and social benefits for the general community.

The Program administers matching capital grants and provides technical consultation services to assist organizations throughout Manitoba with projects involving the renovation, expansion, construction or purchase of sustainable facilities.

Community groups sponsoring projects, can apply to the Program for up to 50% of total project costs to a $50.0 grant maximum. Eligible project-costs include land and building purchases, wages, material purchases, and equipment rentals. Project sponsors can raise their matching contributions to project costs from fundraising, other non-provincial sources, volunteer labour, donated materials and loaned heavy construction equipment.

Eligible projects involve recreational facilities, libraries, museums, cultural facilities, community parks, child day-cares, seniors' activity centres, facilities for the disabled, and community resource centres.

The Program's availability and the application deadline are publicized in advertisements placed in urban and rural newspapers at the beginning of the fiscal year. Program handbook/application packages are made available in the Winnipeg and regional offices of Culture, Heritage and Tourism. Applications are assessed and prioritized against program criteria by program and regional staff.

In 2001/2002, a total of 431 eligible applications totalling over $10.1 million in requests was received, assessed and prioritized at the Program's application intake in May. Of these applications, 213 were approved for grant assistance totalling $2.5 million. The value of local investment contributed to the approved projects (amount leveraged) was $9.1 million. A total of 975 construction jobs involving 3,900 work-weeks of employment are expected to be created once all of the projects are completed.

A new criterion included in the 2001/2002 scoring mechanism gave priority to projects located in neighbouthoods with higher than provincial average unemployment and lower than provincial average per capita income levels.

Technical consultation services are provided by the Program's facility consultant who assists community groups in the planning and development of facility projects. Consultations include design advice, project and operating cost projections, information on regulatory requirements, provision of schematic sketches and assistance with the tendering and building trade contract process. In 2001/2002, 3,146 different consultations were provided comprising 1,050 telephone consultations, 446 project site visits and 1,650 detailed sketches.

In 2001/2002, the communities of Morris, Killarney, Gladstone, Thompson, West St. Paul, Lac du Bonnet, Miniota, Sainte-Agathe, The Pas and Dauphin used different components of the Program's *Community Facilities Integrated Planning and Development Guide*. For example, in The Pas, the *Guide* was used by a local planning committee to assess the community's public use facilities. Two surveys have been completed resulting in a proposed scope of development and preliminary plans and budgets. The committee has since embarked on the business planning phase of the process.

Community Places grants are paid to project sponsors in instalments based on a proportional (grant to total project cost) reimbursement of reported, paid project costs. Projects are monitored by program staff in Winnipeg and by regional staff in the rest of the Province. A total of 340 grant instalment payments were processed in 2001/2002. All payments were correctly calculated within the Program's financial guidelines. No final instalments were issued before a final monitoring visit report had been received from field staff. No projects deviated from the original grant approval conditions without prior authorization of program administration.

6(c) Community Places Program:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2001/02 $	Estimate 2001/02 FTE	Estimate 2001/02 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Total Grant Assistance	2,420.7		2,525.0	(104.3)	

Boards and Agencies

The following boards and agencies report to the Minister of Culture, Heritage and Tourism:

Centre culturel franco-manitobain

The annual report of the Centre culturel franco-manitobain is tabled separately in the Legislative Assembly.

Heritage Grants Advisory Council

The Heritage Grants Advisory Council is responsible for making recommendations to the Minister on the Heritage Grants Program in consideration of the needs of Manitobans to identify, protect and interpret the Province's heritage. Application for funding under the Heritage Grants Program is open to any non-profit, incorporated community organization or local government.

The Council consists of 14 members of the heritage community. The Council has a wide range of expertise and represents many heritage disciplines and regions throughout the Province. The Council held two formal meetings to review grant applications and visited several heritage sites funded by the Department as part of these regular meetings.

There were no appeals submitted in the 2001/2002 fiscal year.

The Council relies on the technical expertise of the Department's staff, to ensure that standards are met in all the projects supported by the Heritage Grants Program. Expertise is sought from the Historic Resources Branch, Provincial Archives and outside agencies of the Department, which include the Manitoba Museum Advisory and Training Services and the Association for Manitoba Archives. Projects continue to be monitored through site visits by the Department's staff.

Funding assistance is provided for up to 50% of the eligible costs and is disbursed in the form of cash, bingo awards or a combination of both. During the 2001/02 fiscal year, 170 applications were received requesting a total of $1.3 M. One hundred nine grants were approved for a total of $567.4 which included $101.1 in bingo allocations.

Manitoba Arts Council

See Culture, Heritage and Recreation Division. Manitoba Arts Council's annual report is tabled separately in the Legislature.

Manitoba Centennial Centre Corporation

The annual report of the Manitoba Centennial Centre Corporation is tabled separately in the Legislative Assembly.

Manitoba Film Classification Board

See Administration and Finance Division. Under the authority of *The Amusements Act,* the Manitoba Film Classification Board is empowered to classify, but not censor, film and videotapes intended for public exhibition and home use. The Board consists of a Presiding Member, Deputy Presiding Member and not fewer than 14 Members at large, appointed by the Government.

The Board's purpose is to supply information about films and videos that will assist the public in making informed viewing choices for themselves and their families. This is accomplished by using classification categories that also restrict the availability of material on the basis of age.

The classification categories are as follows:

G	GENERAL	Suitable for all ages
PG	PARENTAL GUIDANCE	Parental guidance is suggested for those under 12 years of age
14	PARENTAL ACCOMPANIMENT	Parental accompaniment is required for those under 15 years of age
	RESTRICTED	Limited to 18 years and over
	18+	Adult product. Limited to 18 years and over

Only videotapes that fall within an age-restricted category require labels. General and Parental Guidance tapes are often labeled, however, this labeling is not compulsory.

The numbers and categories of films, videotapes and DVDs for public exhibition and in home use were classified as follows:

- **Public Exhibition** – films and videos intended for commercial or non commercial public exhibition:

Number Classified	2001/2002	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Film:				
35mm Feature Films	239	264	251	242
16mm Feature Films	37	13	3	20
Short Subjects	34	34	70	55
Trailers or Commercials	265	293	299	257
Sub-Total	575	604	623	574
Videos[1]:				
Features	87	89	67	72
Short subjects	166	279	146	117
Sub-total	253	368	213	189
Total Number Classified	**828**	**972**	**836**	**763**

Note:

1. *Videotapes for public exhibition were submitted primarily by non-profit organizations.*

The resulting classifications of 35mm feature films were as follows:

35mm Film	2001/2002	2000/2001	1999/2000	1998/1999
General	22	16	16	22
Parental Guidance	85	98	119	95
Parental Accompaniment	107	124	97	96
Restricted	25	26	19	29
Total 35mm Feature Films	**239**	**264**	**251**	**242**

- **Home Use** – units solely for personal or in home entertainment:

Number Classified	2001/2002	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Units received	4260	3,307	3,205	3,604
Units received (libraries)	684	2,016		
Total Units Received for Classification	**4944**	**5,323**	**3,205**	**3,604**

- Total Public Exhibition and Home-Use Titles Classified[2] are:

	2001/2002	2000/2001	1999/2000
Permits Issued[3]	4752	4069	3832
Classifications:			
General	964	734	1356
Parental Guidance	1725	1637	1775
Parental Accompaniment	1024	868	541
Restricted	304	377	209
18+	876	878	1043
Classification to be determined (as of March 31)	310	412	

Notes:

2. *A single title may have been released in multiple formats, i.e. 35mm, videotape and DVD*
3. *Not all product received is issued a permit.*

The Board issued 26 bi-weekly video classification updates and 12 theatrical classification reports. It is the video retailer's and theatre owner's responsibility to provide the general public with information contained in the Board's catalogue and updates upon request, in order that parents can make informed choices about what they wish to view for themselves and their children. The catalogue and updates contain classifications and information pieces such as violence and "mature theme".

The Board licenses all distributors and retail outlets of public exhibition and home use films, videotapes and DVDs. For the 2001/02 year the board licensed:

	2001/2002	2000/2001	1999/2000
Retail Stores licensed	1101	1,282	1,117
Distributors licensed	145	133	96
Inspections	1155	1,023	1,447
Unclassified product removed	984	1,584	

Manitoba Heritage Council

The Council met twice during the fiscal year and enjoyed a one day tour of the Crow Wing Study Area in the east half of the south Red River Valley, where Historic Resources Branch staff were conducting a pilot study of cultural heritage landscapes, as recommended by the Council. Council recommendations, if accepted by the Minister, are implemented by the Historic Resources Branch and reported as part of Branch activities in the Historic Resources Branch section of the Annual Report.

Provincial Documents Committee

Established under the "Public Records and Archives" part of *The Legislative Library Act,* this Committee considers retention and disposition of the records of government departments, agencies, Crown corporations, and the Courts of Manitoba. Membership of the statutory body consists of the Provincial Archivist (Chair), the Deputy Attorney-General, the Deputy Minister of Finance, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Government Services, and, or appointees thereof. The Government Records Office provides archival appraisal advice and secretariat services to the Committee.

The Committee had two meetings in 2001/2002 and considered 20 retention and disposal schedules submitted by seven departments, one special operating agency, and two community colleges.

Financial Information Section

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Reconciliation Statement

($000)

Details	2001/02 Estimates
2001/02 Main Estimates	59,815.2
Allocation of Funds from: - Enabling Appropriation for Translation Services	100.0
2001/02 Estimates	**59,915.2**

Manitoba Culture, Heritage and Tourism
Expenditure Summary
for the fiscal year ended March 31, 2002
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2001/02 ($000)	Appropriation	Actual 2001/02 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-1 Administration and Finance				
28.1	(a) Minister's Salary	28.0	27.1	0.9	
	(b) Executive Support:				
488.3	Salaries and Employee Benefits	472.1	473.4	(1.3)	
74.2	Other Expenditures	74.1	74.2	(0.1)	
	(c) Financial and Administrative Services:				
1,428.2	Salaries and Employee Benefits	1,349.6	1,376.6	(27.0)	
331.0	Other Expenditures	345.1	349.6	(4.5)	
	(d) Manitoba Film Classification Board:				
195.2	Salaries and Employee Benefits	197.2	188.8	8.4	
296.0	Other Expenditures	242.9	237.0	5.9	
2,841.0	**Total 14-1**	**2,709.0**	**2,726.7**	**(17.7)**	
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs				
	(a) Executive Administration				
297.0	Salaries and Employee Benefits	287.9	327.2	(39.3)	
81.1	Other Expenditures	68.2	79.2	(11.0)	
8,145.6	(b) Grants to Cultural Organizations - Operating	8,489.5	8,331.9	157.6	
7,317.3	(c) Manitoba Arts Council	7,317.3	7,317.3	-	
543.5	(d) Heritage Grants Advisory Council	510.8	504.6	6.2	
	(e) Arts Branch:				
589.5	Salaries and Employee Benefits	521.2	580.5	(59.3)	
139.5	Other Expenditures	135.1	156.7	(21.6)	
4,448.4	Grant Assistance	4,430.2	4,212.7	217.5	
	(f) Public Library Services:				
815.3	Salaries and Employee Benefits	797.2	814.7	(17.5)	
735.0	Other Expenditures	720.2	723.2	(3.0)	
4,449.5	Grant Assistance	4,259.9	4,310.2	(50.3)	

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2002
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2001/02 ($000)	Appropriation	Actual 2001/02 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs (cont'd)				
	(g) Historic Resources:				
1,195.6	Salaries and Employee Benefits	1,196.3	1,152.1	44.2	
382.8	Other Expenditures	368.3	388.4	(20.1)	
952.9	Grant Assistance	946.2	923.6	22.6	
	(h) Recreation and Wellness Promotion:				
540.8	Salaries and Employee Benefits	378.9	473.0	(94.1)	
236.6	Other Expenditures	216.7	232.5	(15.8)	
671.9	Grant Assistance	718.5	717.9	0.6	
	(j) Regional Services:				
1,016.9	Salaries and Employee Benefits	1,000.8	964.6	36.2	
332.7	Other Expenditures	313.6	327.9	(14.3)	
35.1	Grant Assistance	35.1	35.1	-	
32,927.0	**Total 14-2**	**32,711.9**	**32,573.3**	**138.6**	
	14-3 Information Resources				
	(a) Client Services				
2,242.3	Salaries and Employee Benefits	2,216.9	2,168.0	48.9	
318.6	Other Expenditures	285.4	324.7	(39.3)	
2,384.1	Public Sector Advertising	2,231.6	2,312.5	(80.9)	
(2,859.5)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,814.1)	(2,869.5)	55.4	
	(b) Business Services				
1,295.9	Salaries and Employee Benefits	1,357.6	1,306.0	51.6	
990.8	Other Expenditures	985.8	950.1	35.7	
(260.3)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(253.5)	(257.3)	3.8	
	(c) Translation Services				
1,294.1	Salaries and Employee Benefits	1,232.5	1,136.7	95.8	
572.0	Other Expenditures	637.1	676.5	(39.4)	
(269.7)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(269.7)	(269.7)	-	

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2002

with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2001/02 ($000)	Appropriation	Actual 2001/02 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	Information Resources (con't)				
	(d) Provincial Archives				
2,216.1	Salaries and Employee Benefits	2,187.2	2,117.4	69.8	
1,717.2	Other Expenditures	1,603.8	1,658.4	(54.6)	
	(e) Legislative Library				
761.7	Salaries and Employee Benefits	783.7	747.8	35.9	
684.7	Other Expenditures	675.4	685.5	(10.1)	
11,088.0	**Total 14-3**	**10,859.7**	**10,687.1**	**172.6**	
	14-4 Tourism				
	(a) Tourism Services and Special Products				
1,020.5	Salaries and Employee Benefits	1,191.6	1,164.5	27.1	
1,103.9	Other Expenditures	914.4	954.9	(40.5)	
	(b) Tourism Marketing and Promotions				
572.7	Salaries and Employee Benefits	578.6	533.7	44.9	
3,428.7	Other Expenditures	3,595.1	3,741.5	(146.4)	
25.0	Grant Assistance	14.9	62.5	(47.6)	
	(c) Tourism Development				
423.8	Salaries and Employee Benefits	358.7	338.1	20.6	
670.5	Other Expenditures	445.8	174.1	271.7	*1*
498.6	Grant Assistance	607.7	535.8	71.9	
7,743.7	**Total 14-4**	**7,706.8**	**7,505.1**	**201.7**	
	14-5 Capital Grants				
1,880.9	(a) Cultural Organizations	1,586.6	1,684.6	(98.0)	
300.0	(b) Heritage Buildings	229.3	300.0	(70.7)	
2,525.0	(c) Community Places	2,420.7	2,418.0	2.7	
4,705.9	**Total 14-5**	**4,236.6**	**4,402.6**	**(166.0)**	

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2002
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2001/02 ($000)	Appropriation	Actual 2001/02 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-6 Amortization of Capital Assets				
609.6	Amortization of Capital Assets	567.5	574.0	(6.5)	
609.6	**Total 14-6**	**567.5**	**574.0**	**(6.5)**	
59,915.2	**TOTAL EXPENDITURES 14**	**58,791.5**	**58,468.8**	**322.7**	

Explanations:

1. The 2001/02 estimates included a funding increase for the development of adventure travel and ecotourism and the development and promotion of the Red River Greenway.

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Revenue Summary by Source

for the fiscal year ended March 31, 2002
with comparative figures for the previous fiscal year

Actual 2000/01 ($000)	Actual 2001/02 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Source	Actual 2001/02 ($000)	Estimate 2001/02 ($000)	Variance ($000)	Expl. No.
			CULTURE, HERITAGE AND TOURISM - 14				
			Current Operating Programs:				
			Other Revenue:				
694.5	789.1	94.6	Hudson's Bay History Foundation	789.1	815.5	(26.4)	
121.5	151.2	29.7	Information Resources Fees	151.2	121.7	29.5	
396.3	360.1	(36.2)	Manitoba Film Classification Board Fees	360.1	405.4	(45.3)	
114.5	82.9	(31.6)	Provincial Archive Fees	82.9	85.0	(2.1)	
758.2	679.3	(78.9)	Statutory Publication Fees	679.3	813.8	(134.5)	
335.9	186.0	(149.9)	Sundry	186.0	5.6	180.4	*1*
2,420.9	**2,248.6**	**(172.3)**	**Total - Other Revenue**	**2,248.6**	**2,247.0**	**1.6**	
			Government of Canada:				
77.1	77.1	-	Official Languages in Education	77.1	77.1	-	
77.1	**77.1**	**-**	**Total - Government of Canada**	**77.1**	**77.1**	**-**	
2,498.0	**2,325.7**	**(172.3)**	**TOTAL REVENUE - CURRENT OPERATING PROGRAMS - 14**	**2,325.7**	**2,324.1**	**1.6**	

Explanations:

1. Additional revenue was available in 2000/01 under an agreement with the Tourism Alliance for Western and Northern Canada (TAWNC) for tourism marketing initiatives in the United States. In 2001/02 there was an agreement with TAWNC for an enhanced spring tourism advertising campaign in the United States.

Historical Information

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Five-Year Expenditure and Staffing Summary

for years ending March 31, 1997 to March 31, 2002

($000)

	ACTUAL/ADJUSTED ESTIMATES OF EXPENDITURES									
	1997/98		1998/99		1999/00		2000/01		2001/02	
APPROPRIATION	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$
14-1 Administration and Finance	41.00	2,354.3	41.00	2,378.9	42.00	2,678.2	42.00	2,726.7	42.00	2,709.0
14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs	91.15	30,137.8	93.15	31,458.9	94.15	32,708.6	90.15	32,573.3	90.15	32,711.9
14-3 Information Resources	149.37	9,012.7	149.50	9,595.2	153.50	10,374.6	156.50	10,687.1	156.50	10,859.7
14-4 Tourism	36.41	7,279.9	36.41	7,590.8	37.41	8,166.8	37.41	7,505.1	40.41	7,706.8
14-6 Capital Grants		7,368.2		4,973.8		4,699.5		4,402.6	-	4,236.6
14-7 Amortization				24.1		583.5		574.0	-	567.5
TOTAL	**317.93**	**56,152.9**	**320.06**	**56,021.7**	**327.06**	**59,211.2**	**326.06**	**58,468.8**	**329.06**	**58,791.5**

Manitoba

Rapport annuel 2001 - 2002

Culture, Patrimoine et Tourisme

Composé à 10 % de déchets de consommation

MINISTRE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

Bureau 118
Palais législatif
Winnipeg, (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

L'honorable Peter M. Liba, C.M.
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre de documentation, le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice clos le 31 mars 2002.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de la Culture, du Patrimoine
et du Tourisme,

Ron Lemieux

Manitoba

Sous-ministre
Culture, Patrimoine
et Tourisme

Bureau 112
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur Ron Lemieux
Ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme
Province du Manitoba

Monsieur le Ministre,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, aux fins d'approbation, le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice 2001-2002. J'aimerais vous informer de certaines activités qui figurent parmi les faits marquants de l'année.

En mai 2001, le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a mis en œuvre un processus détaillé de planification stratégique afin d'élaborer une vision commune pour le ministère. Des consultations ont été effectuées à cette fin auprès du personnel dans l'ensemble du ministère. En octobre 2001, le nouveau cadre de planification stratégique a été approuvé et présenté à tout le personnel du ministère.

Le ministère a continué de soutenir en 2001-2002 la croissance des industries culturelles du Manitoba, à savoir les industries du cinéma, de l'enregistrement sonore, de l'édition et des arts visuels. Le ministère a prévu de nouvelles subventions totalisant 1,6 million de dollars qui ont permis la mise en œuvre de la phase initiale de sa stratégie de développement quinquennal à l'égard de ces industries, dont des programmes d'investissement dans les industries du cinéma, de l'enregistrement sonore et de l'édition, l'expansion de ses programmes de soutien aux éditeurs, l'élaboration d'un volet d'aide aux périodiques et revues, la création d'entreprises dans le cadre de son programme de commercialisation des arts visuels et un soutien opérationnel accru aux associations industrielles professionnelles.

En octobre 2001, un conseil consultatif ministériel sur le tourisme composé de 27 chefs de file de l'industrie du tourisme a été formé en vue de conseiller le gouvernement sur l'orientation stratégique de l'industrie touristique au Manitoba. Le conseil a pour mission de coordonner les efforts de commercialisation du secteur public avec ceux du secteur privé, de trouver des moyens de contribuer au développement durable du tourisme communautaire, et de promouvoir l'éducation et la formation professionnelle dans cette industrie.

Le ministère a élaboré une stratégie relative au tourisme d'aventure et à l'écotourisme en vue de soutenir les activités de recherche, les activités touristiques, les ateliers de formation, une campagne de commercialisation, des améliorations du site Web et une campagne de relations publiques. Un ouvrage intitulé *The Manitoba Great Outdoor Adventure Guide* a été publié pour promouvoir efficacement les secteurs des voyages d'aventure et de l'écotourisme.

Au cours de l'été de 2001, le ministère la Direction a accordé un soutien financier à la pièce de Ian Ross *FareWel* produite par le Prairie Theatre Exchange dans le cadre du Festival d'Edinburg, qui a remporté le prix du Gouverneur général. Le ministère a également coordonné le volet culturel de la mission commerciale du Manitoba en Islande et présenté à Reykjavic une exposition des peintures de l'artiste manitobaine Louise Jonasson.

Étant donné la nomination du ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme au poste de ministre délégué au secteur bénévole, le ministère a joué un rôle clé en aidant le secteur bénévole du Manitoba à organiser les célébrations de l'Année internationale des Volontaires de 2001. La subvention allouée par le ministère a permis d'améliorer le banquet de remises des prix aux bénévoles qui a eu lieu le 26 avril 2001, et d'instaurer le nouveau prix du Lieutenant-gouverneur, le prix du bénévolat « Changer le monde ».

Joignant ses efforts à ceux d'un collectif, le ministère a participé à la création d'une brochure intitulée *Ensemble, mettons fin à la négligence et aux mauvais traitements subis par les enfants,* visant à promouvoir la création de milieux favorables et sécuritaires pour les jeunes qui s'adonnent à des activités sportives et récréatives. Le ministère a distribué cinquante mille exemplaires de cette brochure dans les écoles et les services de loisirs, aux organisations sportives provinciales et à Coaching Manitoba.

L'Assemblée législative a adopté en juillet 2001 la *Loi sur les archives* qui remplaçait la partie II de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative.* Utilisant un vocabulaire contemporain, cette loi distincte tient compte des changements qui sont survenus dans les secteurs de l'archivage et de la tenue de dossiers au cours des vingt dernières années. Lorsque la Loi entrera en vigueur, le nom de la direction sera remplacé par Archives du Manitoba.

En mars 2002, le gouvernement a approuvé la construction à Saint-Boniface d'un nouveau Centre de préarchivage qui répondra pendant au moins vingt ans aux besoins d'entreposage de documents semi-actifs dont l'élimination est prévue, ainsi que l'installation d'un coffre à atmosphère contrôlée pour les archives. La date d'utilisation prévue de ces installations est le 23 février 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Tom Carson

Table des matières

Introduction 8
Vision, mission et principes directeurs 8
Organigramme 10
Responsabilités prévues par la loi 11
Traitement du ministre 12
Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre 12

Division de l'administration et des finances 13
Direction des services administratifs et financiers 13
Direction des ressources humaines 15
Commission de classification cinématographique du Manitoba 16

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs 17
Administration générale 17
Subventions aux organismes culturels 18
Conseil des arts du Manitoba 18
Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine 19
Direction des arts 19
Direction des services de bibliothèques publiques 21
Direction des ressources historiques 24
Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être 27
Direction des services régionaux 29

Division de la documentation et de l'information 35
Direction des services à la clientèle 35
Direction des services commerciaux 36

Division des services provinciaux 38
Service de traduction 38
Direction des archives provinciales 39
Bibliothèque de l'Assemblée législative 42

Division du tourisme 44
Services touristiques 44
Commercialisation touristique 45
Développement du tourisme 47

Dépenses en immobilisations - Subventions 50
Organismes culturels 50
Bâtiments historiques 50
Programme Place aux communautés 51

Commissions et organismes 53

États financiers 57

Historique 63

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme porte sur l'exercice clos le 31 mars 2002; il fait état des réalisations et des responsabilités financières. Le rapport, dont l'agencement reflète la structure organisationnelle du ministère, est suivi de renseignements sur les programmes et les finances de chacune des cinq divisions : Administration et finances, Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs, Documentation et information, Services provinciaux et Tourisme. Les principales réalisations de l'exercice sont soulignées dans la lettre d'accompagnement du sous-ministre. Vient ensuite un rapport des dépenses en immobilisations, c'est-à-dire les subventions accordées à cette fin, le rapport sur les commissions et organismes et, enfin, les états financiers ainsi qu'un historique des dépenses et de la dotation en personnel du ministère.

Vision, mission et principes directeurs

En mai 2001, le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a mis en œuvre un processus détaillé de planification stratégique afin d'élaborer une vision commune pour le ministère. Des consultations ont été effectuées à cette fin auprès du personnel dans l'ensemble du ministère. En octobre 2001, le nouveau cadre de planification stratégique a été approuvé par le ministre et présenté par le sous-ministre à tout le personnel du ministère. Au cours des derniers mois de l'exercice 2001-2002, le ministère a appliqué le nouveau cadre de planification stratégique aux activités de toutes les divisions.

Énoncé de la vision

Le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a établi l'énoncé de vision suivant pour orienter le développement de ses programmes et de ses activités.

Une province offrant une qualité de vie exceptionnelle à tous ses citoyens.

Résultats escomptés

En mettant en œuvre son processus de planification, le ministère espère obtenir à long terme les résultats suivants qui correspondent aux objectifs visés de ses programmes.

- Participation accrue au développement communautaire et au mieux-être de la population.
- Engagement total des partenaires communautaires.
- Accessibilité des renseignements favorisant l'apprentissage et permettant la prise de décisions éclairées.
- Reconnaissance des avantages et de la qualité de vie qu'offre le Manitoba.
- Vigueur soutenue de l'économie.
- Fort sentiment de fierté dans la province.

Énoncé de la mission

Tandis que notre vision exprime un idéal, l'énoncé de la mission du ministère fournit une orientation concrète et précise pour nos activités et indique quelles sont nos priorités stratégiques.

Orienter les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir et améliorer le mieux-être de tous les Manitobains.

Valeurs

L'énoncé qui suit porte sur les valeurs fondamentales du ministère. Il décrit les principes de base qui guident notre comportement au travail, nos relations et la prise de décision au sein de l'organisation.

Dans le cadre de notre mission qui est d'assurer le mieux-être des Manitobains, nous privilégions les valeurs suivantes :

Engagement	à améliorer la vie de chaque citoyen et de la communauté dans son ensemble
Accessibilité	à l'information et aux programmes
Intégration	par la participation au processus de prise de décision
Respect	de nos forces et de nos différences
Héritage	laissé aux générations futures
Innovation	pour l'élaboration de solutions créatrices
Apprentissage	comme mode de vie

Principes directeurs

Tout comme l'énoncé de la mission décrit les moyens permettant de réaliser la vision, nos principes directeurs indiquent comment intégrer les valeurs dans la conduite de nos affaires.

- Le mieux-être des Manitobains est la valeur qui guide le ministère lorsqu'il élabore des services et des programmes. Le ministère favorisera le mieux-être en milieu de travail en appuyant une main-d'œuvre compétente, productive et en santé.
- Les relations avec les autres partenaires et avec les clients reposeront notamment sur le respect de l'éthique et le respect personnel.
- Grâce aux commentaires de nos clients, à l'évaluation des programmes et à la recherche, nous serons en mesure d'améliorer constamment nos services.
- Le service à la clientèle adoptera une approche proactive de l'information et des programmes.
- Le ministère travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires afin d'atteindre les objectifs fixés.
- Les activités du ministère devront procurer des avantages durables.
- Le ministère veillera à la préservation et au partage des avantages culturels et naturels du Manitoba.

La diagramme figurant sur la page suivante décrit la structure organisationnelle du ministère.

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME
ORGANIGRAMME

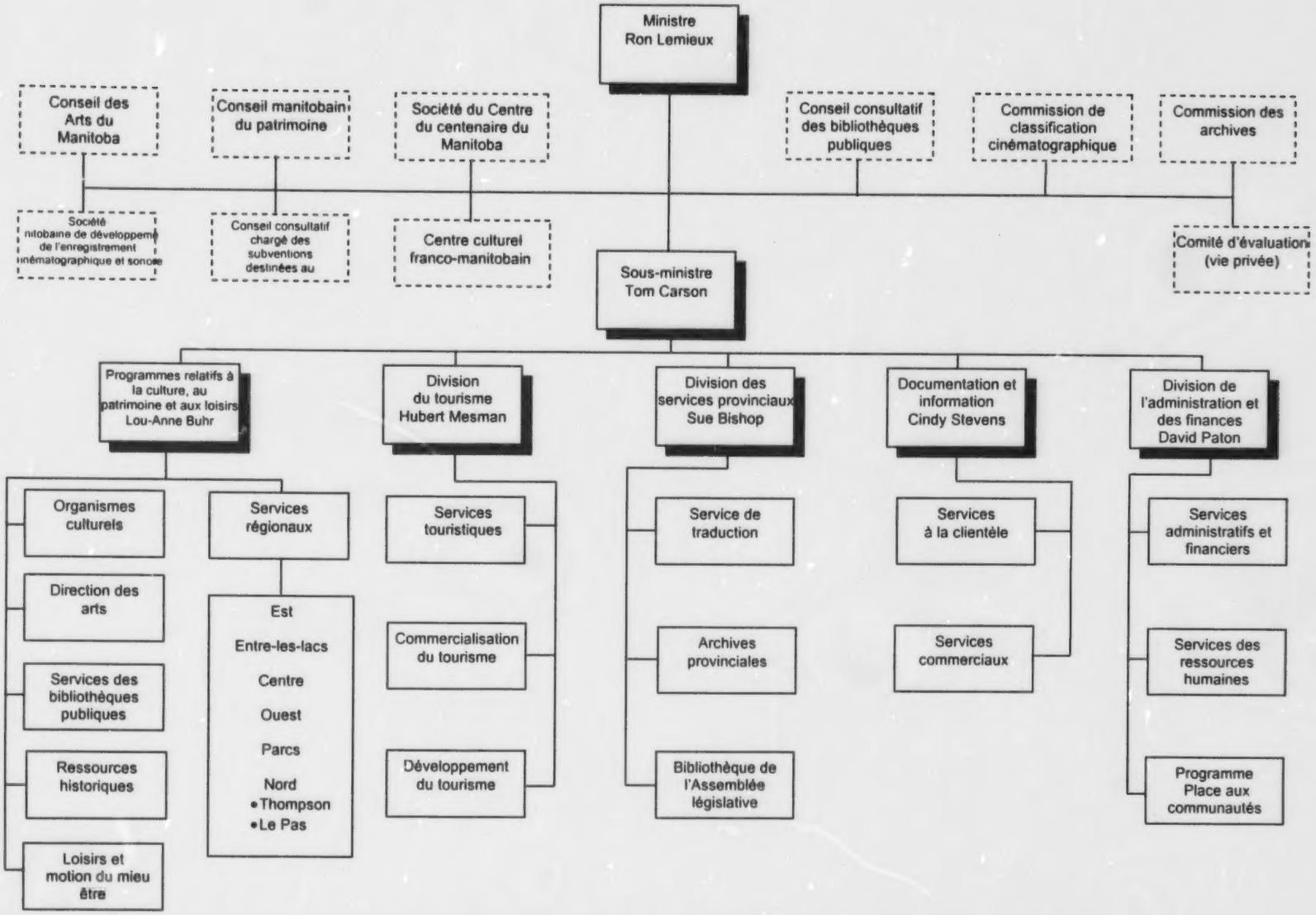

Responsabilités prévues par la loi

Le ministère est régi par les lois de la Codification permanente des lois du Manitoba :

Loi sur les divertissements (hormis la partie II)

Loi sur le Conseil des arts du Manitoba

Loi sur la Société du Centre du centenaire

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain

Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba

Loi sur la Corporation du Centre des congrès

Loi sur la santé et le sport amateur (pour ce qui concerne la santé physique)

Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Loi sur le patrimoine du Manitoba

Loi sur les richesses du patrimoine

Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative

Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore

Loi sur le drapeau provincial

Loi sur le Musée du Manitoba

Loi sur diverses subventions

Loi sur les bibliothèques publiques

Loi sur les publications officielles

Loi sur le tourisme et les loisirs
(sauf la partie des clauses relatives à la délivrance de licences et à l'exploitation des pavillons de pourvoirie, de chasse ou de pêche et à leurs campements).

Traitement du ministre

Voici le traitement auquel le ministre a droit à titre de membre du conseil exécutif.

1 a) Traitement du ministre

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires	28,0	1,00	28,1	0,1	
Total des dépenses	28,0	1,00	28,1	(0,1)	

Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre

Le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre assurent la direction, l'orientation des politiques et la coordination opérationnelle nécessaires au bon fonctionnement du ministère et de ses organismes. Le ministre obtient de son cabinet le soutien administratif qui lui permet de diriger son ministère et de se tenir au service de l'électorat. Le sous-ministre conseille le ministre et veille à orienter la gestion générale ainsi que l'élaboration des politiques et des programmes du ministère.

1b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	472,1	9,00	488,3	(16,2)	
Autres dépenses	74,1		74,2	(0,1)	
Total des dépenses	546,2	9,00	562,5	(16,3)	

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances aide le ministère à atteindre ses objectifs en lui fournissant des services de soutien pour la gestion efficace des informations, ainsi que des ressources humaines et financières. Elle établit aussi à cette fin des partenariats avec les directions pour les aider à réaliser leurs projets. Elle fournit en outre des conseils et du soutien au ministère pour l'aider à respecter les exigences législatives et politiques des organismes centraux du gouvernement, notamment le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, le vérificateur provincial et le Bureau des technologies de l'information.

Les activités de la Division comprennent des analyses critiques et des services de consultation pour les gestionnaires, la coordination des budgets, des services de soutien administratif et opérationnel, l'administration des subventions, le soutien informatique, ainsi que des conseils et des services pour la gestion des ressources humaines. Toutes ces activités incombent à la Direction des services administratifs et financiers et à la Direction des ressources humaines.

La Division est également chargée de répondre aux demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Au cours de l'exercice 2001-2002, 17 demandes ont été traitées, dont une provenant des médias, neuf de partis politiques et sept du public.

La Division assure également l'élaboration du plan des services en langue française. Le ministère compte 23 postes désignés comme exigeant les compétences nécessaires en français pour assurer une prestation efficace des programmes.

La Division administre également le programme Place aux communautés par l'intermédiaire duquel des subventions d'immobilisations et de l'aide technique sont offertes aux organismes sans but lucratif de toute la province pour des projets relatifs à des installations communautaires durables. En outre, la Division offre des services de gestion et d'administration au personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba, dont le rôle consiste à classifier les films et les vidéocassettes destinés à l'usage public dans l'ensemble de la province.

Direction des services administratifs et financiers

La Direction des services administratifs et financiers a pour mandat d'encourager et de soutenir l'amélioration continue de la gestion des programmes, de l'administration financière et de la productivité générale du ministère.

Elle appuie les processus de planification pour l'ensemble du ministère; elle offre aussi des conseils financiers et des analyses de politiques en vue de faciliter la prise de décisions relativement à l'affectation des ressources. Ceci favorise une coordination plus claire des priorités et des objectifs du ministère entre les directions et les sections, donc l'utilisation optimale des ressources limitées à leur disposition.

Comme par les années passées, la Direction a continué à préparer le budget du ministère et le supplément aux prévisions budgétaires, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. La Direction a également préparé le rapport annuel du ministère visant à présenter les résultats de ses programmes. Cela comprend les activités visant à soutenir les objectifs en matière de développement durable du gouvernement qui sont présentées en détail sous chacune des rubriques se rapportant aux diverses directions. La Direction est aussi chargée d'effectuer en temps opportun des examens trimestriels des dépenses, des recettes et des écarts, de préparer des états financiers annuels et de soutenir annuellement la préparation et la révision d'environ 200 propositions et contrats y afférents.

La Direction des services administratifs et financiers sert de service central de comptabilité et de surveillance financière. En 2001-2002, elle a traité 12 000 opérations de paiement et 475 comptes clients et créances pour le recouvrement des coûts. Pour ce faire, elle a dû administrer les 16 systèmes de facturation centralisée du ministère, ce qui comporte la surveillance de 500 comptes divers. Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction a mis en œuvre un système de rapports électroniques pour les achats réglés avec la carte pour petits achats du gouvernement. Ce bureau coordonne la formation technique des gestionnaires qui utilisent un ordinateur de bureau.

La Direction soutient également l'administration et la prestation de programmes de subventions octroyées en fonction d'une formule. Elle sert de secrétariat au Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine et fournit un soutien administratif à la responsable des relations avec les organismes qui s'occupe des principales institutions culturelles de la province. En 2001-2002, elle a traité environ 1 000 subventions pour le compte des diverses directions du ministère et fait environ 4 000 transactions, y compris la production de la correspondance du ministre, des documents nécessaires à l'établissement des chèques, ainsi que des lettres d'approbation, d'accompagnement et de suivi. La Direction, qui est la principale utilisatrice du système informatisé de gestion des subventions, offre des conseils spécialisés aux autres utilisateurs en plus d'un service de dépannage pour les problèmes informatiques courants.

La Direction favorise et appuie la planification, la mise en œuvre et l'utilisation courante des technologies de l'information à l'intérieur du ministère; elle encourage également l'intégration des données informatiques au sein du ministère même ainsi qu'entre lui et d'autres ministères et organismes gouvernementaux. Elle coordonne la préparation et l'exécution du Plan annuel des systèmes et des techniques d'information du ministère. Elle coordonne les activités de sous-traitance pour l'acquisition, l'installation, la sécurité et l'entretien du matériel informatique; elle offre aussi le soutien nécessaire aux activités de bureautique. La Direction gère l'acquisition et l'exploitation du matériel informatique et des logiciels suivant les lignes directrices, les normes et les politiques établies. Elle fournit en outre des services informatiques sur mesure pour la réalisation des objectifs opérationnels du ministère. Elle sert d'expert-conseil au ministère pour la planification de l'utilisation et de la mise en œuvre efficaces de la technologie.

Le personnel de la Direction a entrepris un grand nombre de projets de développement de bases de données au cours de l'exercice 2001-2002. Il a également terminé la reprogrammation du système de gestion des subventions dans Oracle dans le cadre de la migration des applications de l'ancienne plate-forme Wang. La mise en œuvre du système a été amorcée et la rédaction d'un guide technique et d'un manuel de formation a été entreprise. Après la reprogrammation dans Oracle de la base de données du ministère du Tourisme contenant le registre des maîtres pêcheurs, on a effectué des tests. On a mis au point une application dans Lotus Notes afin de permettre au coordonnateur de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de consigner les demandes relatives à cette loi et d'en rendre compte. L'application pour le suivi des textes a été reprogrammée pour répondre aux nouvelles exigences de la Division de la documentation et de l'information. On a également conçu et testé un formulaire électronique pour les demandes de traduction.

On a continué, pendant toute l'année, d'apporter de légères améliorations à la base de données du ministère du Tourisme. Puis, par suite d'un appel de projets, des améliorations majeures ont commencé à être apportées à l'application. Le personnel des Archives provinciales a pu tester une version d'essai de Minisis, système de suivi d'archives d'un tiers. La Direction a évalué les besoins en matière de migration du système CATS des Services de communications du Manitoba en effectuant la migration de toutes les données provenant des modules des Services publicitaires, des Services de consultation et des Services de production. On a également testé la migration des données pour le système d'archivage du gouvernement (MIRA) et l'application d'inventorisation du ministère.

La Direction a poursuivi ses travaux de stabilisation du logiciel de gestion des documents (DOCS Open) implanté localement pour répondre aux besoins du Service de traduction. Comme membre du comité des

services en langue française, la Direction a également participé à plusieurs projets pilotes, tels que la mise en œuvre d'Office 2000, dans le but d'améliorer l'environnement informatique des utilisateurs francophones.

Dans le cadre de ses activités de gestion des besoins du ministère en matière de technologie Internet et intranet, la Direction des services administratifs et financiers a participé à la conversion au nouveau format de 600 pages du site Web de la Direction des ressources historiques et à l'ajout sur le site Web du Ministère du guide des ressources et des subventions. Puis, au nom du Conseil des technologies de l'information, on a ensuite mis en œuvre sur le Web un forum de discussion à l'intention du personnel technique du gouvernement.

On a accru la capacité des serveurs du gouvernement en installant trois nouveaux serveurs de milieu de gamme et amélioré l'intégrité des données par l'installation de deux unités d'alimentation permanente.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines offre, dans un environnement unifié, un service complet de gestion des ressources humaines aux ministères de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, et de la Justice, ainsi qu'à la Direction générale de la main-d'œuvre féminine et à la Direction générale des services aux personnes âgées. Ses tâches principales comprennent notamment : le recrutement, la sélection et le maintien des employés, la classification des postes et l'examen de l'organisation, les relations avec les employés et les relations de travail, l'interprétation des contrats, la formation et le perfectionnement du personnel, la planification des effectifs, l'offre de services d'orientation professionnelle, et la consultation sur diverses initiatives et questions relatives aux ressources humaines. C'est la Direction qui est le dépositaire des dossiers sur le salaire et les avantages sociaux des employés, et qui administre les programmes mis en place pour aider les employés à améliorer leur rendement et leurs chances d'avancement. La Direction appuie les politiques novatrices, entre autres les emplois partagés, l'équité en matière d'emploi, les milieux de travail respectueux, les formules de travail non conventionnelles, l'égalité des sexes et le bien-être des employés. Chargée par la Commission de la fonction publique des activités de recrutement et de la classification des postes, la Direction aide aussi à coordonner et à réaliser de nombreux projets visant l'équité en matière d'emploi, y compris des initiatives et activités de formation culturelle mises sur pied pour les employés qui sont membres de groupes cibles. La Direction a continué de s'efforcer d'améliorer la représentation des groupes cibles au cours de l'exercice. Elle appuie également les programmes de formation visant l'établissement de milieux de travail respectueux.

La Direction s'est occupée avec succès de 19 concours en vue de pourvoir des postes permanents, et elle s'est acquittée de nombreuses autres tâches de dotation. Durant l'exercice 2001-2002, elle a formulé dix recommandations ou décisions de classification.

1 c) Services administratifs et financiers

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 349,6	27,00	1 428,2	(78,6)	
Autres dépenses	345,1		331,0	14,1	
Total des dépenses	1 694,7	27,00	1 759,2	(64,5)	

Commission de classification cinématographique du Manitoba

En vertu de la *Loi sur les divertissements*, la Commission est habilitée à classer mais non à censurer les films, les vidéocassettes et les DVD destinés à l'usage public et domestique. La Commission se compose d'un président, d'un président suppléant et d'un minimum de 14 membres à titre individuel nommés par le gouvernement. La rubrique Commissions et organismes renferme un rapport détaillé à ce sujet.

1 d) Commission de classification cinématographique du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)
	$	ÉTP	$	
Salaires et avantages sociaux	197,2	5,00	195,2	2,0
Autres dépenses	242,9		296,0	(53,1)
Total des dépenses	440,1	5,00	491,2	(51,1)

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs

La Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs a pour rôle de créer, de mettre en œuvre et de développer pour la population et les communautés manitobaines un vaste éventail de programmes, de services et d'activités bénéfiques qui ont trait à la culture, aux arts, au patrimoine, aux loisirs, au mieux-être, aux bibliothèques et à la condition physique.

La Division veille à offrir des services de qualité :

- en aidant les groupes communautaires à définir leurs besoins et leurs priorités, à créer leurs propres services et programmes, et à mesurer les progrès accomplis par rapport à la viabilité financière et à des objectifs précis;
- en établissant une infrastructure de soutien qui comprend les organismes, les bénévoles, les établissements, les installations et les organismes de financement autonomes;
- en répondant aux besoins et aux aspirations de sa clientèle en fonction des contraintes budgétaires et politiques du gouvernement, au moyen d'un réseau de services centraux et régionaux;
- en élaborant des plans stratégiques avec la clientèle, les autres partenaires de prestation de services, ainsi que les divers ministères et paliers du gouvernement;
- en fournissant des programmes, des services et des fonds pour répondre aux besoins des régions et appuyer les priorités de la province;
- en examinant avec la clientèle les politiques, les lois, les programmes, les services et les mécanismes de financement;
- en se tenant au courant des tendances constatées à l'échelle provinciale, nationale et internationale ainsi que des progrès réalisés dans chaque discipline, en se renseignant sur les occasions possibles et en informant la clientèle.

La Division se compose du bureau de la sous-ministre adjointe et des cinq directions suivantes : Arts; Services de bibliothèques publiques; Ressources historiques; Loisirs et promotion du mieux-être; Services régionaux.

Elle comprend en outre la responsable des relations avec les organismes principaux, qui coordonne les demandes des principaux bénéficiaires des subventions du ministère et du Conseil des Arts du Manitoba et les affectations budgétaires nécessaires.

Administration générale

La sous-ministre adjointe veille à la gestion des principaux programmes de la Division par l'intermédiaire du Comité de gestion divisionnaire. Elle exécute les diverses fonctions qui touchent l'élaboration des politiques, la coordination de l'information et la planification stratégique. Elle gère également les programmes ainsi que les ressources financières et humaines que nécessite la Division pour répondre aux besoins de sa clientèle et pour s'acquitter de son mandat.

Durant l'exercice 2001-2002, la Division a poursuivi les objectifs suivants :

- encourager la créativité de la population manitobaine;
- favoriser le mieux-être de la population manitobaine aux plans individuels et collectifs;
- améliorer les services de bibliothèques offerts aux Manitobains;
- souligner l'importance du patrimoine du Manitoba;
- contribuer au développement économique durable de la province et accroître les possibilités pour toute la population manitobaine de participer à la vie culturelle.

2 a) Administration générale

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	287,9	5,00	297,0	(9,1)	
Autres dépenses	68,2		81,1	(12,9)	
Total des dépenses	356,1	5,00	378,1	(22,0)	

Subventions aux organismes culturels

Des subventions de fonctionnement et d'immobilisations sont accordées aux principaux organismes externes qui relèvent du ministère, à savoir : le Centre culturel franco-manitobain, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Musée du Manitoba, l'Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba et le Musée des beaux-arts de Winnipeg. Au cours de l'exercice 2001-2002, ces organismes ont reçu des subventions de fonctionnement totalisant 7,8 millions de dollars.

Une subvention de 80 000 $ a été accordée à l'Orchestre symphonique de Winnipeg et affectée à la réduction de son déficit.

2 b) Subventions aux organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Total des subventions	8 489,5		8 145,6	343.9	

Conseil des Arts du Manitoba

Le Conseil des Arts du Manitoba a été créé en 1965 en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative du Manitoba. Il a pour objet de faciliter l'étude, l'appréciation, la production et la présentation d'œuvres d'art. Il collabore étroitement avec des organismes et des ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec des artistes et des organismes à vocation artistique. Il s'efforce avec eux d'élaborer et d'actualiser ses programmes et ses activités pour répondre aux besoins changeants du milieu artistique. Le Conseil des Arts dépose son propre rapport annuel à l'Assemblée législative.

2 c) Conseil des Arts du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Total des subventions	7 317,3		7 317,3	-	

Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Le Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine est chargé de formuler des recommandations au ministre à propos du Programme de subventions destinées au patrimoine. Pour ce faire, il tient compte des besoins de la population en matière de répertoriage, de protection et d'interprétation du patrimoine provincial. Les administrations locales et les organismes communautaires constitués en corporations sans but lucratif peuvent présenter une demande de fonds. La rubrique Commissions et organismes renferme un rapport détaillé à ce sujet.

2 d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	36,3	1,00	38,6	(2,3)	
Autres dépenses	36,2		39,7	(3,5)	
Subventions	438,3		465,2	(26,9)	
Total des dépenses	510,8	1,00	543,5	(32,7)	

Direction des arts

La Direction des arts encourage et soutient le développement durable des arts ainsi que des industries culturelles et artistiques propres au Manitoba. Elle vise à promouvoir la créativité et le bien-être de la population et le sentiment d'identité collective, de même qu'à accroître la contribution des arts à la vitalité économique et à l'image globale de la province.

Pour atteindre ces objectifs, elle appuie des projets communautaires qui favorisent la participation du public à l'étude, à la création, à la production, à la présentation et à la diffusion d'œuvres artistiques. Elle soutient le développement des industries du film, de l'enregistrement sonore, de l'édition, des arts visuels et de l'artisanat, y compris la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore. La Direction coordonne les engagements de la province en ce qui concerne la participation aux activités culturelles interprovinciales, nationales et internationales. Elle offre, dans les deux langues officielles, des services de soutien et de consultation dans les domaines suivants : commercialisation, gestion, développement des ressources, formation, coordination d'activités et administration de la politique en matière de culture. La Direction participe aussi à l'achat et à la gestion des biens culturels et à l'élaboration de mesures législatives touchant le domaine des arts.

La Direction a administré des programmes d'aide financière pour les conseils artistiques communautaires, les comités culturels, les grands festivals artistiques, les associations provinciales d'art communautaire ainsi que les organisations qui offrent des programmes permanents ou ponctuels de

développement des arts partout au Manitoba. Elle a ainsi soutenu des projets communautaires de participation du public et de perfectionnement des compétences dans les arts visuels et littéraires; elle a accordé une attention particulière au développement des arts dans les régions rurales et éloignées du Manitoba. Les sommes investies ont servi à réaliser au moins 800 spectacles et expositions d'arts visuels, de même qu'à offrir quelque 815 000 heures d'enseignement des arts dans les communautés de toute la province. Grâce au Programme de soutien à l'éveil artistique, 197 projets visant la participation du public ou le perfectionnement des aptitudes artistiques ont été approuvés dans les régions rurales de la province, dont 17 se sont déroulés dans les communautés éloignées. Le programme fait appel à des comités d'évaluation communautaires, animés par le personnel de la Direction des services régionaux et de la Direction des arts, pour évaluer les demandes et faire des recommandations en matière d'admissibilité et de subventions.

En vertu d'une entente conclue avec le Conseil des Arts du Manitoba et en collaboration avec cet organisme, la Direction a soutenu et renforcé les réseaux de tournées dans les régions rurales et le Nord de la province. En 2001-2002, la Direction et le Conseil ont continué de soutenir les efforts du Réseau des arts du Manitoba, organisme chargé de l'expansion et de l'organisation des tournées dans la province, afin de faciliter l'accès des communautés aux arts visuels et littéraires.

En 2001-2002, la Direction a continué de soutenir la croissance des industries du cinéma, de l'enregistrement sonore, de l'édition et des arts visuels du Manitoba. En accordant un financement à la Société d'enregistrement cinématographique et sonore du Manitoba, la Direction des Arts a appuyé des activités liées à la production cinématographique au Manitoba se chiffrant au total à plus de 60 millions de dollars au cours de l'exercice 2001-2002. La Direction a fourni des fonds à 12 éditeurs manitobains pour accroître la mise en marché de leurs produits et les améliorer, ainsi que pour développer de nouvelles gammes de produits. Elle a ainsi contribué à un chiffre d'affaires brut de plus de trois millions de dollars pour la vente de livres. Toujours dans le domaine des arts littéraires, la Direction a décerné trois nouveaux prix littéraires au cours de l'exercice, dans le but de reconnaître et d'honorer les écrivains et les maisons d'édition du Manitoba : le Margaret Laurence Best Fiction Award, le Alexander Kennedy Isbister Best Non-fiction Award et le Prix littéraire Rue-Deschambault, en reconnaissance du meilleur ouvrage réalisé par un écrivain francophone du Manitoba.

La Direction, en collaboration avec Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, Main-d'œuvre Manitoba et Industrie, Commerce et Mines, a continué à fournir des services de consultation et des ressources afin d'élaborer une stratégie de développement de la main-d'œuvre dans les secteurs des arts et de la culture au Manitoba. Un groupe de travail sectoriel regroupant des intervenants du gouvernement, des associations culturelles et des industries culturelles, de même que des artistes et des représentants des syndicats, a commencé à travailler à l'élaboration de cette stratégie de développement de la main-d'œuvre. Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction a soutenu divers projets, dont une conférence sur le perfectionnement professionnel à l'intention des administrateurs dans le domaine des arts, une série de séminaires sur la commercialisation destinés aux artistes visuels et une évaluation des possibilités de formation s'offrant aux jeunes en transition.

La Direction a acheté 29 nouvelles œuvres d'art pour la collection du gouvernement du Manitoba par l'intermédiaire de galeries commerciales, d'expositions-concours régionales et de l'exposition provinciale annuelle organisée par la Manitoba Society of Artists.

Dans le but de soutenir les artistes francophones du Manitoba et en vertu de l'Entente cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, la Direction a accordé un soutien à plusieurs initiatives spéciales au cours de l'exercice 2002-2002, y compris la pièce historique « Sur les traces de Riel » présentée par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Le Festival Chantecler qui se tiendra à Saint-Pierre-Jolys en juillet 2002, l'organisme Le 100 Nons qui œuvre dans le domaine de la musique auprès des jeunes, et un jardin de sculptures qui sera érigé dans le quartier français par La Maison des Artistes.

En 2001-2002, la Direction a appuyé l'élaboration et l'administration d'ententes contractuelles relatives à des projets d'immobilisations et de stabilisation financière, notamment l'octroi d'un soutien financier au

Manitoba Theatre Centre pour la quatrième année de son plan quinquennal de réaménagement en matière d'immobilisations. La Direction des arts a travaillé de concert avec le Conseil des Arts du Manitoba et d'autres paliers du gouvernement à la stabilisation du budget du Winnipeg Symphony Orchestra. Le Winnipeg Symphony Orchestra, la Manitoba Opera Association et le Manitoba Theatre for Young People ont conclu des ententes avec la province en vue de garantir leurs marges de crédit respectives.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction a versé un million de dollars sur les six millions de dollars prévus aux termes du programme de cinq ans d'appui aux arts. Lancé le 22 janvier 2002, ce programme, qui repose sur un partenariat entre les secteurs public et privé, vise à fournir un soutien technique et des ressources aux organismes artistiques du Manitoba dans le but d'améliorer la gestion organisationnelle et financière, d'élargir le public cible et de renouveler la programmation artistique.

Au cours de l'été de 2001, la Direction a accordé un soutien financier à la pièce de Ian Ross *FareWel* produite par le Prairie Theatre Exchange dans le cadre du Festival d'Edinburg, qui a remporté le prix du Gouverneur général. Elle a coordonné le volet culturel de la mission commerciale du Manitoba en Islande en présentant à Reykjavic une exposition des peintures de l'artiste manitobaine Louise Jonasson. Pendant l'été, la Direction a également coordonné et administré le volet manitobain du programme national des artistes au Jeux d'été du Canada de 2001.

La Direction a octroyé en 2001 une demi-année de travail à l'Année internationale des Volontaires du Manitoba en y affectant un coordonnateur provincial.

Au cours de l'exercice 2001/2002, la Direction a fourni un appui, par le biais des Programmes de développement des entreprises et d'aide à la commercialisation des arts visuels et de l'artisanat, à un certain nombre de galeries d'art commerciales et associations de l'industrie des arts visuels. La Direction a organisé, de concert avec des intervenants des industries artistiques et culturelles, une série d'ateliers sur la commercialisation intitulés *Marketing your product* et elle a appuyé la création du Manitoba Visual Arts and Crafts Marketing Consortium.

La Direction s'est jointe au ministère des Affaires gouvernementales pour appuyer la tournée du Royal Winnipeg Ballet dans le sud-est des États-Unis. Cette tournée s'est déroulée en même temps que la visite de la délégation de Commerce Manitoba à San Antonio, au Texas.

2 e) Direction des arts

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
		ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	521,2	11,60	589,5	(68,3)	
Autres dépenses	135,1		139,5	(4,4)	
Subventions	4 430,2		4 448,4	(18,2)	
Total des dépenses	5 086,5	11,60	5 177,4	(90,9)	

Direction des services de bibliothèques publiques

En vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le rôle de la Direction des services de bibliothèques publiques consiste à s'assurer que toute la population manitobaine, sauf celle qui vit sur des territoires domanials, ait accès à des services de bibliothèque publique. Pour remplir son mandat, elle applique la politique du ministère et les lois provinciales; elle offre des services de consultation et de formation au personnel et aux membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques; elle dispense en

outre des services techniques et de diffusion par l'entremise d'une collection centrale qui permet aux communautés rurales et du Nord d'avoir accès à l'information et aux services des bibliothèques.

La Direction a versé des subventions de fonctionnement totalisant 4,4 millions de dollars à la bibliothèque municipale de Winnipeg et à 53 réseaux de bibliothèques publiques dans les régions rurales et le Nord. Elle a aussi subventionné des organisations connexes, entre autres la Manitoba Association of Library Technicians, la Manitoba Library Trustees Association, le Canadian Children's Book Centre, la Manitoba Library Association et la Manitoba School Library Association.

Afin d'assurer l'accès des bibliothèques publiques aux services d'information et de se tenir au courant des tendances, la Direction est membre du Provincial and Territorial Library Directors Council, du Groupe de partage des ressources de la Bibliothèque nationale du Canada, de la Canadian Library Association, de la Manitoba Library Association et du Manitoba Library Consortium. Elle est aussi représentée au conseil consultatif des programmes de bibliothèque du Red River Community College.

La Direction offre des services de soutien administratif et de secrétariat au Conseil consultatif des bibliothèques publiques. Le ministre a chargé la Direction et le Conseil de concevoir et de rédiger une proposition sur le partage des ressources des bibliothèques à l'échelle de la province. L'objet de ce projet est de mettre l'ensemble des collections des bibliothèques manitobaines à la disposition de tous les Manitobains, d'avoir « une seule bibliothèque pour tous » ou une carte d'abonné universelle.

La Section du perfectionnement est chargée des services de formation pour les bibliothèques publiques des régions rurales. Elle assure le perfectionnement du personnel et des membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques rurales grâce à des consultations individuelles, des communications électroniques, des publications didactiques, des stages d'orientation, des ateliers et une conférence de formation annuelle.

La Direction n'a pas tenu de conférence annuelle en 2001 mais elle a plutôt accordé son soutien au personnel et aux membres des conseils d'administration des bibliothèques rurales qui ont assisté à la conférence de la Canadian Library Association qui a eu lieu à Winnipeg.

Afin de communiquer de l'information aux bibliothèques, la Direction des services de bibliothèques publiques a publié cinq bulletins durant l'exercice. Chaque année, elle publie Manitoba Public Library Statistics, qui contient de l'information sur l'exercice précédent. Toutes ses publications sont offertes en français et en anglais.

De concert avec les Directions de la conservation et du Tourisme, la Direction a mis au point un programme de lecture estivale appelé « When You're Reading Books, You're Going Places », qui incite les gens à lire pendant qu'ils voyagent au Manitoba.

La Direction offre des conseils et de l'appui aux communautés qui désirent mettre sur pied une bibliothèque locale ou se joindre à une bibliothèque régionale existante. En 2001-2002, la municipalité rurale de Rhineland s'est jointe à la South Central Regional Library. Pendant l'exercice, la Direction a donné plus de 3 000 consultations aux bibliothèques publiques du Manitoba.

Le Manitoba Public Libraries Information Network (MAPLIN), base de données centrale comprenant les catalogues des librairies publiques rurales, de la Direction de la bibliothèque de l'Assemblée législative, a traité plus d'un million de demandes de recherche de documents. Le réseau MAPLIN est accessible par Internet.

En collaboration avec la bibliothèque de l'Assemblée nationale, la Direction des services de bibliothèques publiques a travaillé à la conception du site Web TALISMAN, qui facilitera l'accès du fonds documentaire de la bibliothèque de l'Assemblée nationale aux usagers des bibliothèques et des services gouvernementaux.

La Direction a mis en place le nouveau serveur Web du réseau MAPLIN (http://maplin.gov.mb.ca) qui facilitera le traitement des demandes qui lui sont adressées par Internet et dont le nombre dépasse le million.

Le programme de catalogage de la Direction offre des services à toutes les bibliothèques publiques des régions rurales ainsi qu'une collection centrale. Environ 15 000 documents ont été catalogués pour ces bibliothèques et pour la collection centrale. Le personnel s'occupe aussi de la mise à jour du catalogue central du réseau MAPLIN afin de faciliter le partage des ressources. Un programme créé par la Direction, appelé Cataloguing Robot (CatBot), offre une aide au catalogage aux bibliothèques permettant de réduire considérablement le coût de cette opération.

La Direction des services de bibliothèques publiques a conçu et mis en œuvre un programme pour équilibrer le partage des ressources entre les bibliothèques publiques des régions rurales et pour faire le suivi de ces ressources. De plus, elle a produit une version en ligne du formulaire de demande de classification d'un film. On a démarré un projet de classeur vertical électronique qui sera achevé en 2002 afin d'aider les bibliothèques des régions rurales à répondre aux besoins des Manitobains en matière d'information.

Le réseau MAPLIN est une base de données centrale qui contient le catalogue des bibliothèques publiques des régions rurales. Le MAPLIN comprend 1,3 millions de fiches et sert de liste maîtresse de 630 000 fiches bibliographiques, ainsi que de guide de localisation pour le partage des ressources. Il est possible d'accéder au réseau MAPLIN grâce à un nouveau serveur Web mis sur pied en 2001 à l'adresse suivante : http://maplin.gov.mb.ca. En 2001-2202, par le biais des services de bibliothèques publiques et la bibliothèque de l'Assemblée législative, le MAPLIN a traité avec succès plus d'un million de recherches de documents.

La Direction des services de bibliothèques publiques a terminé l'installation, dans 30 communautés rurales et à 13 endroits à Winnipeg, du matériel informatique financé par la subvention de 1,1 million de dollars de la Bill and Melinda Gates Foundation, afin de permettre au public d'avoir accès à Internet. La Direction a contribué à cette initiative en effectuant l'administration des fonds, l'installation du matériel et la formation sur place et en offrant un soutien technique continu.

Le personnel de la Direction s'est joint à celui de la Bibliothèque nationale pour élaborer un répertoire virtuel national des ressources documentaires. La Direction continuera de participer aux projets RéseauBiblio d'Industrie Canada et au Projet d'accès communautaire destinés à améliorer les services et de fournir un accès à Internet, ainsi qu'au Programme d'ordinateurs pour les écoles et les bibliothèques du Manitoba, qui est un programme de distribution d'ordinateurs remis à neuf.

Grâce au Programme de prêts inter-bibliothèques, les bibliothèques des régions rurales peuvent échanger des documents entre elles et avec d'autres sources provinciales ou nationales. Le personnel de la Direction a traité 26 681 prêts inter-bibliothèques et répondu à 13 581 demandes d'ouvrages de la collection centrale. Environ 25 000 autres documents ont été échangés directement entre les bibliothèques publiques par l'intermédiaire du réseau MAPLIN.

La Direction conserve une collection centrale qui permet à toute la population manitobaine d'avoir accès à des documents. La collection est maintenue à environ 184 061 livres et 14 034 documents audiovisuels. En 2001, on a ajouté 8 651 documents aux collections de langue anglaise et française.

Le service des collections spéciales sert à enrichir les collections des bibliothèques des régions rurales et du Nord. Il offre du matériel d'alphabétisation, des livres parlants pour les personnes qui ont un handicap visuel, du matériel audiovisuel, des livres à gros caractères, des ouvrages en français et des documents multilingues. Environ 47 296 documents ont circulé dans les bibliothèques des régions rurales et du Nord au cours de l'exercice.

Grâce aux programmes de bibliothèque itinérante, la Direction offre des services directs aux Manitobains qui n'ont pas accès à une bibliothèque publique. Le programme de bibliothèque itinérante a fait circuler 7 094 livres dans dix localités manitobaines. Le programme de biblioposte, qui compte quelque 6 000 abonnés inscrits, a fait circuler 62 271 livres et 1 338 bibliographies au cours de l'exercice. Le public peut se procurer le catalogue imprimé des collections de langue française et de langue anglaise de la Direction. Le nombre total de documents mis en circulation dans l'ensemble des programmes était de 133 055.

2 f) Direction des services de bibliothèques publiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	797,2	20,00	815,3	(18,1)	
Autres dépenses	720,2		735,0	(14,8)	
Subventions	4 259,9		4 449,5	(189,6)	
Total des dépenses	5 777,3	20,00	5 999,8	(222,5)	

Direction des ressources historiques

La population du Manitoba manifeste un vif intérêt envers ses lieux et objets patrimoniaux. Les Manitobains font preuve de leur engagement jour après jour dans l'ensemble de la province par leur travail bénévole, leurs activités scolaires, leurs dons, et par la création d'organismes et d'institutions visant à préserver et à promouvoir l'héritage de notre province. Tout le monde s'entend pour dire que le patrimoine peut être source de fierté pour tout un chacun, quelle que soit sa race, sa religion, sa langue ou son rang social. Partager et célébrer les réalisations collectives renforce la fierté et l'identité culturelle provinciale. Cette fierté et cette identité culturelle deviennent une assise solide qui nous permet de faire découvrir aux visiteurs les particularités du Manitoba.

La Direction a pour rôle de renforcer la prise de conscience, la participation, l'action collective et la gestion du riche héritage manitobain de ressources patrimoniales, en formulant des conseils de conservation, en appuyant le développement du leadership, en accordant une aide financière, en échangeant des découvertes récentes, et en mettant en œuvre des initiatives stratégiques pour le patrimoine de la province.

La *Loi sur les richesses du patrimoine* (1986) est le cadre juridique qui définit le mandat de la Direction. Cette dernière s'est engagée à protéger et à mettre en valeur le patrimoine ainsi :

- en préconisant le respect de l'intégrité et de l'authenticité des richesses historiques;
- en réduisant au minimum la destruction, le vandalisme et les éventuels effets néfastes pour les ressources historiques;
- en habilitant les organismes et les pouvoirs locaux à agir au nom de leur population afin de protéger et de gérer les richesses de leur patrimoine;
- en reconnaissant la contribution essentielle des bénévoles à la gestion des richesses du patrimoine;
- en veillant à ce que les attractions patrimoniales du Manitoba offrent à la population et aux touristes une représentation riche et bien dosée de la diversité et des réalisations de la province;
- en incitant les collectivités à participer aux activités patrimoniales qui célèbrent notre identité commune en tant que Manitobains, et en suscitant leur fierté;
- en permettant aux industries patrimoniales à contribuer à l'économie manitobaine par le biais du tourisme, de l'artisanat, des métiers et des emplois professionnels.

Les gens sont fiers de leur collectivité et leur participation contribue à renforcer leur sentiment d'appartenance aux recherches sur leur passé et à la mise en valeur, la restauration et à l'interprétation de celui-ci. En 2001-2002, les musées à thème particulier du Manitoba (le New Icelano Heritage Museum, à Gimli, le musée du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth, à Brandon, le Costume Museum of Canada, à Dugald, le Western Canada Aviation Museum à Winnipeg, et le Mennonite Heritage Village, à Steinbach) ont conclu une entente mutuelle afin de promouvoir leurs collections dans les foires commerciales au Manitoba et dans le nord des États-Unis.

La Direction a rédigé en collaboration avec les six musées à thèmes particuliers du Manitoba une brochure promotionnelle intitulée « It's All in the Past » traitant des musées à thèmes particuliers. Elle a également imprimé une autre brochure, « The Way We Were », qui retrace divers aspects de l'histoire de la population manitobaine, tels que le mode de vie, le travail et les loisirs, et qui sera distribuée au début de l'exercice 2002-03.

Le personnel de la Direction des ressources historiques a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Winnipeg et Parcs Canada afin de protéger et de promouvoir le quartier patrimonial de la Bourse. Le Centre d'interprétation du patrimoine qui a été implanté dans la quartier de la Bourse de Winnipeg aidera à établir les priorités futures à cet égard. De plus, le «*Workbook for Use with the Winnipeg/Manitoba Fires Safety Evaluation System: Fire Safety Guidelines for the Residential Occupancy of Heritage Buildings* fournira des lignes directrices sur la délivrance des permis de construction pour la transformation des entrepôts du quartier en immeubles d'habitation. Ces deux documents s'intègrent dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à s'assurer que la revitalisation du quartier se fera dans le respect de la grande valeur historique des immeubles du patrimoine qui s'y trouvent.

La Direction des ressources historiques a soutenu les efforts de La Maison Gabrielle-Roy Inc. pour faire du 375, rue Deschambault une attraction touristique importante dans le quartier francophone de Saint-Boniface et le Corridor touristique francophone de l'Ouest. La Direction a apporté une aide technique importante et a collaboré à l'enlèvement des ajouts récents et à la restauration d'époque de la maison qui a été désignée site provincial du patrimoine. Le personnel de la Direction a également prêté assistance à la communauté franco-manitobaine et à la Ville de Winnipeg dans l'élaboration d'un programme d'interprétation et la revue de projet des nouveaux ponts Provencher.

Le personnel de la Direction a également aidé la Ville de Winnipeg à créer cinq panneaux d'orientation et d'interprétation pour le parc du patrimoine Lagimodière-Gaboury à Saint-Boniface. De plus, il a prêté assistance au Post Road Heritage Group d'Emerson afin d'installer un panneau d'interprétation au Fort Dufferin, de résoudre un problème lié à l'assurance-responsabilité et de présenter une demande au Programme de subventions destinées au patrimoine dans le but de créer un sentier d'interprétation sur les lieux, demande qui a été approuvée.

La Direction des ressources historiques a appuyé les efforts de la Manitoba Recreational Trails Association et de son conseiller lors de l'élaboration d'une stratégie d'interprétation de la valeur culturelle et patrimoniale du Sentier transcanadien au Manitoba. La Direction a également continué à appuyer le projet de partenariat pour l'établissement d'un couloir de verdure le long de la rivière Rouge.

Si l'on veut que la population apprécie mieux son patrimoine, il faut sensibiliser le public, et transmettre l'expertise en la matière à la collectivité. En 2001-2002, grâce à l'appui et au dévouement des bénévoles de la communauté et pour célébrer notre patrimoine, on a tenu deux cérémonies d'inauguration de plaques commémoratives dans les régions de l'Ouest et des Parcs. Le 21 juillet 2001, une cérémonie a commémoré l'établissement de la Red Deer Lumber Company à Red Deer, au nord de la rivière Swan. On a tenu le 22 juillet 2001 une cérémonie d'inauguration de plaque commémorant la valeur historique de l'ancienne maison de ferme de John Paulencu à Lennard, près de Inglis. Le personnel de la Direction des ressources historiques a également aidé le Swan Valley Historical Museum et le Duck Mountain Forest Interpretative Centre à créer un panneau d'interprétation sur l'industrie forestière.

Le 12 mai, en reconnaissance de la fête du Manitoba, la Direction a lancé un nouveau programme de partenariat visant à encourager les organismes communautaires du patrimoine à élaborer, en collaboration avec des écoles locales, des activités en classe portant sur la préservation du patrimoine.

Ce programme a attiré plus de 1 519 participants, dont 23 organismes du patrimoine qui ont fait équipe avec 26 écoles, 61 enseignants, 57 bénévoles et 1 352 élèves. Le ministre a remis les Prix Manitoba Awards du patrimoine lors de la quatorzième cérémonie annuelle de remise des prix tenue le 28 juin 2001.

Les ressources patrimoniales, souvent fragiles et non renouvelables, doivent être bien entretenues et bien gérées si l'on veut les préserver pour les générations à venir. Trouver des possibilités de réutilisation des ressources patrimoniales et acquérir des compétences en gérance sont des moyens qui permettent d'intégrer les ressources patrimoniales à un nouveau mode de développement tout en préservant leur authenticité. La Direction a reçu 55 demandes de subventions dans le cadre du Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine totalisant 790 900 $ et parmi ces demandes, 34 ont été approuvées à même un budget global de 300 000 $. Dans une proportion de 54 %, les subventions octroyées ont été affectées à des projets à l'extérieur de Winnipeg et 77 % des subventions ont servi à des projets communautaires en régie directe.

Le personnel de la Direction a également siégé aux comités de travail dont le mandat était de superviser les travaux de restauration de la façade de cinq édifices de la rue Princess, dans le quartier de la Bourse, lesquels feront partie du nouveau campus centre-ville du Red River Community College. De plus, la Direction a aidé le ministère des Affaires intergouvernementales à préparer le projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, en vertu de laquelle les municipalités pourront accorder des crédits d'impôt pour la restauration des bâtiments du patrimoine. La Direction des ressources historiques, en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales et les municipalités visées, a préparé à l'intention des municipalités une trousse d'information sur les crédits d'impôt pour la restauration des bâtiments du patrimoine.

Le Brandon Municipal Heritage Advisory Committee a élaboré, de concert avec la Direction des ressources historiques, un plan de gestion des ressources du patrimoine qui a reçu l'approbation du conseil de la ville de Brandon. La Direction a eu des pourparlers avec l'Association des musées du Manitoba et la Association for Manitoba Archives en vue de la mise sur pied de programmes de formation et de préservation.

La Direction entreprend des évaluations de sites, assure la protection juridique des richesses patrimoniales en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, et conclut des ententes stratégiques pour garantir le respect de la valeur intrinsèque de ces richesses. En 2001-2002, on a conclu la désignation juridique de deux sites provinciaux du patrimoine (la Maison Gabrielle Roy, à Saint-Boniface, et la Nurses' Residence, à Brandon) et de 17 sites municipaux du patrimoine. On a rédigé des rapports sur la colonie métisse établie dans la région d'Emerson-Pembina au XIX^{e} siècle, sur l'industrie laitière, les chemin de fer et l'industrie forestière, qui pourraient éventuellement faire l'objet d'une commémoration. Une étude pilote a été entreprise dans la région de Crow Wing, à l'est de Red River, au sud de la RPGC 1 jusqu'à la frontière des États-Unis.

La banque de données, reliée au Système d'information géographique ArcView (SIG) et comportant des données sur les sites archéologiques, sur les sites, bâtiments et plaques et sur les fermes centenaires et les musées du patrimoine provincial et du patrimoine municipal, a été mise à jour, et l'on y a ajouté des bases de données sur les monuments aux morts, sur la datation au C14 et les photographies, afin d'en augmenter la rapidité et d'en faciliter l'accès pour les clients et le personnel.

La Direction a évalué 1 018 propositions d'aménagement foncier afin de déterminer leurs éventuels effets nuisibles sur les richesses du patrimoine, et étudié 22 sites afin de déterminer la nécessité d'une étude d'impact sur les richesses patrimoniales. Elle a également mené sept études d'impact, et administré 23 études d'impact réalisées par des experts-conseils indépendants. La Direction a en outre terminé la première année de l'entente renouvelée portant sur le projet de dérivation du fleuve Churchill, financé par Manitoba Hydro à raison de 125 000 $ par an. La nouvelle entente quinquennale (de 2001 à 2006) a été proposée par la Direction et approuvée par Manitoba Hydro en juillet 2001.

Dans le cadre de son programme de rapatriement, la Direction a continué d'aider les collectivités à gérer la récupération et l'inhumation des restes humains non identifiés trouvés à l'extérieur des cimetières

reconnus. Durant le projet de dérivation du fleuve Churchill, on a récupéré la dépouille de six personnes dans des lieux d'inhumation qui ont subi les effets des crues du lac Wuskwatim, des lacs Footprint et Mystery et de la rivière Footprint. Les restes d'une autre personne qui avaient déjà été récupérés durant le projet de dérivation et soumis à des analyses, ont été restitués à la nation crie Nisichawayasihk, à Nelson House, pour y être inhumés de nouveau. On a récupéré la dépouille partielle de quatre autres personnes dans les régions du lac Wanipigow, du parc provincial de Whiteshell, de Rembrandt et de Winnipeg.

2 g) Direction des ressources historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	1 196,3	23,55	1 195,6	0,7	
Autres dépenses	368,3		382,8	(14,5)	
Subventions	946,2		952,9	(6,7)	
Total des dépenses	2 510,8	23,55	2 531,3	(20,5)	

Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être

Le mandat de la Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être concerne la santé de la population et des collectivités. Elle a pour mission de chercher à améliorer le bien-être individuel et à favoriser la santé des collectivités sur les plans social et économique, par la promotion des loisirs, de l'activité physique et du mieux-être. Les activités particulières de la direction ont pour but :

- d'informer la population du Manitoba des avantages sur les plans personnel, social, économique et environnemental des loisirs, de l'activité physique et d'un mode de vie sain;
- d'améliorer la capacité du réseau des services dans le domaine des loisirs et de l'activité physique, en vue d'accroître le bien-être individuel et de favoriser la vitalité économique et sociale des communautés;
- de développer un leadership efficace dans la promotion des loisirs, de l'activité physique et du mieux-être aux échelons local, régional et provincial; et
- de favoriser la prise de décisions éclairées en permettant l'accès à une information pertinente.

La Direction travaille actuellement à l'élaboration d'une Stratégie manitobaine en matière d'activité physique avec la Alliance for the Prevention of Chronic Disease et plusieurs autres organismes intéressés. Elle a tenu des consultations publiques dans la province et a organisé le 18 octobre 2001 un sommet sur l'activité physique auquel plus de 150 personnes ont participé. Son rapport final, comprenant des moyens d'action, a été distribué à plus de 600 organismes et particuliers.

Les programmes de promotion ÉtéActif et HiverActif encouragent les Manitobains à faire de l'activité physique pendant toute l'année. La campagne HiverActif a été réalisée grâce à la collaboration de divers partenaires stratégiques, dont le Festival du Voyageur qui comportait une variété d'activités au Sentier d'hiver. La campagne ÉtéActif a pris la forme d'une exposition itinérante qui s'est rendue dans quelque 10 festivals, événements et activités récréatives dans les communautés. Les programmes ÉtéActif et HiverActif offrent tous deux des trousses d'information pour aider les personnes-ressources à promouvoir l'activité physique.

Le programme « Take the Challenge – Do it for You! » est conçu pour sensibiliser les filles et les femmes à l'importance de l'activité physique et les inciter à adopter un mode de vie actif. Le projet a comporté des présentations qui ont rejoint 3 500 élèves de la cinquième à la neuvième année, des séances de discussion et des présentations auxquelles ont participé les principaux organismes du secteur communautaire, du secteur de l'éducation et du gouvernement, ainsi des Girls Forums qui ont eu lieu dans diverses commissions scolaires partout au Manitoba.

En 2001-2002, la Direction a pris des initiatives telles que la subvention de 19 100 $ aux Winnipeg Boys and Girls Clubs, l'achat de bourses pour campeurs grâce à l'octroi d'une subvention de 35 000 $ au Sunshine Fund et une subvention de 5 000 $ au Sun Fund, deux organismes qui aident les enfants et les jeunes à risque à participer à des activités récréatives. La Direction a également offert un soutien important à Enfants en santé Manitoba et à Quartiers vivants!, en leur fournissant des services d'orientation et de consultation sur les programmes et les services reliés aux loisirs.

La Direction coordonne le travail d'un comité de bénévoles qui organise la Conférence provinciale annuelle sur les loisirs pour les bénévoles. Cette conférence réunit des bénévoles, des professionnels et des représentants municipaux élus des régions rurales et les aide à résoudre leurs problèmes de développement communautaire et à planifier et offrir des programmes de loisirs. En 2001-2002, 195 personnes ont participé à cette conférence qui s'est tenue à Brandon, au Manitoba.

Le programme Possibilités récréatives : Partenaires a fourni une aide financière de 492 000 $ à 44 commissions de loisirs comprenant 124 corporations municipales et 31 divisions et districts scolaires. Ce programme d'aide financière encourage les organismes municipaux à renforcer l'infrastructure récréative de leur collectivité. Il comporte un vaste éventail de mesures qui offrent une grande souplesse aux administrations municipales et les encourage à former des partenariats efficaces. Il a permis aux commissions de loisirs de retenir les services de professionnels en loisirs et de mettre sur pied une gamme variée de programmes et de services de loisirs à l'intention de la collectivité.

Les obstacles qui empêchent les Autochtones de participer aux sports et aux loisirs est un sujet préoccupant. Afin de remédier à ce problème, la Direction collabore avec plusieurs partenaires clés, dont des représentants du Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council, d'Affaires autochtones et du Nord, de la Northern Manitoba Recreation Association, de Sport Manitoba et de la Ville de Winnipeg.

Le Projet de développement du sentier du millénaire du Manitoba a été annoncé en décembre 1999. Au cours de l'exercice 1999-2000, la Direction a octroyé une subvention de 2,125 millions de dollars à la Manitoba Recreational Trails Association (MTRA) pour l'aménagement de sentiers polyvalents, dont le Sentier transcanadien, célébrant le millénaire. La direction travaille en étroite collaboration avec la MTRA et les associations qui lui sont affiliées, pour achever le tronçon manitobain de 1 200 km du Sentier transcanadien qui devrait être terminé en 2006. Outre les coûts de développement des sentiers, la subvention servira à l'aménagement des pavillons, du balisage, du matériel d'interprétation et de signalisation.

La Direction a participé activement, avec le secteur bénévole, aux activités célébrant l'Année internationale des Volontaires (AIV). Les projets mis de l'avant dans le cadre de l'AIV auront des répercussions durables qui s'étendront bien au-delà de cet anniversaire, le Premier ministre ayant annoncé la nomination de l'Honorable Ron Lemieux en tant que ministre responsable du secteur bénévole lors du banquet de remise des prix aux bénévoles du Volunteer Centre of Winnipeg qui a eu lieu le 26 avril 2001. L'aide financière de 45 000 $ échelonnée sur trois ans que la province a accordée afin d'améliorer le banquet de remise de prix aux bénévoles et de coordonner les initiatives reliées au Prix communautaire du Lieutenant-gouverneur « Faire la différence », a commencé à être versée en 2001.

La Direction soutient l'Initiative manitobaine sur le secteur bénévole qui vise à assurer la viabilité du secteur bénévole et à élaborer des solutions pour régler les problèmes auxquels ce secteur est confronté. En 2001-2002, la Direction a autorisé une aide financière de 75 000 $ échelonnée sur trois ans qui servira à tenir des consultations à l'échelle de la province sur les problèmes du secteur, à déterminer l'ampleur de ces problèmes et leurs répercussions, et à organiser un sommet sur le secteur bénévole.

La Direction accorde une grande importance à la création d'un milieu sain qui favorise l'épanouissement des enfants. Grâce aux efforts d'un collectif, dont la Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être fait partie, on a pu élaborer une brochure d'information intitulée ***Ensemble, mettons fin à la négligence et aux mauvais traitements subis par les enfants***. La Direction a distribué quinze mille exemplaires de cette brochure dans les écoles et les services de loisirs, aux organisations sportives de la province et à l'organisme Coaching Manitoba.

2 h) Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	378,9	10,00	540,8	(161,9)	
Autres dépenses	216,7		236,6	(19,9)	
Subventions	718,5		671,9	46,6	
Total des dépenses	1 314,1	10,00	1 449,3	(135,2)	

Direction des services régionaux

La Direction offre des services décentralisés aux collectivités rurales et nordiques dans le cadre des programmes de financement de Culture, Patrimoine et Tourisme, et sert de centre de diffusion auprès des gens qui désirent obtenir de l'information à propos des autres ministères gouvernementaux. Le personnel offre des services techniques et de consultation à partir de sept bureaux régionaux situés dans les villes suivantes : Brandon (Ouest), Beauséjour (Est), Morden (Centre), Gimli (Entre-les-Lacs), Dauphin (Parcs), Thompson et Le Pas (Nord), ainsi que depuis de nombreux bureaux satellites. Les municipalités, les Premières nations, les conseils scolaires et les organismes et organisations mandatés pour promouvoir les arts et la culture, le patrimoine, les loisirs, la condition physique, le sport, les bibliothèques, le tourisme et les services communautaires, ont tous accès à ces services.

Les services décentralisés offerts aux collectivités, aux organisations et aux directions et organismes gouvernementaux sont offerts par la voie de deux secteurs : services de consultation et accès à divers programmes de financement. Le personnel régional offre des services de consultation faciles d'accès dans le domaine de l'organisation, des programmes, de l'aménagement des installations et du développement communautaire. Le personnel régional assure un accès communautaire aux programmes, aux subventions et aux ressources, en reconnaissant les besoins propres à chaque collectivité. Les bureaux régionaux offrent un premier point de contact commode pour la clientèle rurale et nordique.

L'un des points forts de la Direction est sa relation privilégiée avec les collectivités, le personnel et les bénévoles qui participent pleinement à la prestation des services dans le domaine des arts, du patrimoine, des loisirs et des bibliothèques dans les collectivités rurales et nordiques. La Direction continue de mettre en valeur le potentiel des communautés en offrant des services de consultation, de planification, de développement du leadership, de développement organisationnel, de conseils techniques et de financement.

Parmi les initiatives spéciales offertes en 2001-2001, on comptait des ateliers régionaux tenus par la Alliance for the Prevention of Chronic Disease dans le but d'étudier les questions relatives à l'activité physique, aux obstacles et aux nouvelles perspectives. De plus, la Direction a prêté assistance au Conseil des Arts du Manitoba dans le cadre du programme d'approche Connexions communautaires. Des séminaires sur les tendances futures en matière de loisirs et de sports ont eu lieu dans les diverses régions du Manitoba.

La consultation sur place a été assurée, dans le domaine de la culture, du patrimoine, des loisirs, du tourisme et des bibliothèques publiques, par le personnel régional relativement aux programmes, subventions et services offerts aux gouvernements autochtones et à leurs employés, aux organisations bénévoles et aux particuliers de toutes les communautés relevant des Affaires autochtones et du Nord et des Premières nations dans l'ensemble de la province.

Dans les régions du Centre et de l'Est, les conseillers régionaux servent de premier point de contact pour notre clientèle rurale qui, dans l'ensemble de la province, a besoin de services en français. Les bureaux satellites de nos conseillers francophones à Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Adolphe, Saint-Georges, Lorette et Saint-Claude ont assuré l'accès aux services de 34 collectivités francophones environnantes.

Dans chacune des six régions, les activités prévues visaient la réalisation des objectifs de la Direction.

Région de l'Est – Le personnel du bureau de la région de l'Est offre des services en anglais et des services en français par l'entremise d'un conseiller régional francophone qui agit comme premier point de contact pour les clients francophones de toute la région. En collaboration avec les agents de développement de la communauté francophone, le personnel offre des services de consultation à l'égard de projets communautaires mis sur pied par les clients francophones. Le personnel a organisé 11 journées de bureau satellite dans 10 communautés, de concert avec le personnel de la Eastman Sport Development Association, et accueilli les résidents et les représentants d'organismes de 18 villes, villages et municipalités rurales. Des services en français ont été offerts dans six des bureaux satellites. Un atelier régional sur l'activité physique a attiré 48 participants de diverses organisations qui ont collaboré à l'élaboration d'une stratégie pour la promotion de l'activité physique. Le bureau de la région de l'Est a tenu 10 réunions pour les récréologues de cette région, leur donnant une occasion de perfectionnement professionnel et d'échange d'information. Les participants de ces réunions ont eu l'occasion d'entendre Brian Johnson qui a fait le point sur les tendances futures dans le sport et les loisirs, Christine Comte qui a fourni des renseignements sur la Société de sauvetage, Lisa Tremblay qui a discuté du programme de mobilisation communautaire et Pat Done qui a présenté les résultats de ses recherches sur les terrains de jeux et les structures de jeux. Le personnel du bureau régional communique régulièrement avec les responsables des loisirs dans les communautés autochtones et il participe activement au programme de formation Northern Links des Affaires autochtones et du Nord Manitoba qui s'adresse à ces responsables. Le bureau régional de l'Est a donné l'occasion à des artistes locaux de participer aux séances de consultation du Conseil des Arts du Manitoba qui ont eu lieu à Pinawa et Steinbach. Le bureau a également tenu à Sainte-Anne une rencontre des représentants des bibliothèques de la région avec un conseiller de la Direction des services de bibliothèques publiques. Le personnel du bureau a traité 56 demandes présentées dans le cadre du programme Place aux communautés, dont 27 ont été acceptées. Il a également traité 40 demandes présentées dans le cadre du Programme de soutien à l'éveil artistique, don 37 ont été acceptées. Parmi les autres réalisations importantes du bureau, mentionnons la création d'une nouvelle commission des loisirs regroupant Pine Falls, Powerview et la municipalité rurale de Alexander; l'avancement du tronçon du Sentier transcanadien dans la région; la mise au point définitive des plans de la piscine ludique de Steinback et le commencement du creusage; le financement et la mise au point définitive des plans du nouveau complexe sportif de Beauséjour et la mise sur pied d'une organisation communautaire en vue de la prochaine exposition–concours artistique de la région de l'Est.

Région du Centre – Le personnel du bureau de la région du Centre permet au personnel et aux bénévoles travaillant dans le domaine de la culture, du patrimoine, des loisirs et des arts de former avec les organisations des bibliothèques des partenariats qui permettent le partage d'information et de ressources. Il a organisé une réunion des membres du conseil d'administration et du personnel du musée de la région du Centre et a tenu un forum de discussion qui a permis aux bibliothécaires de la région d'échanger sur leurs problèmes communs. Le personnel a continué à tenir des réunions qui donnent l'occasion aux administrateurs des loisirs de tisser des liens et d'échanger de l'information sur les nouveaux programmes. Le bureau régional a été l'hôte d'un séminaire sur les tendances dans les loisirs animé par Brian Johnston, conseiller en loisirs très réputé au Canada. En collaboration avec la Alliance for the Prevention of Chronic Disease et l'Office régional de la santé de la région du Centre, le bureau a organisé un atelier sur l'activité physique. Il a également fait la promotion de l'Année internationale des volontaires en diffusant de l'information et en donnant des conférences sur cet événement. Le bureau s'est joint au conseil culturel de la région du Centre pour l'organisation de la 19^{e} exposition-concours artistique de la région du Centre qui a eu lieu à Portage la Prairie et à laquelle ont participé 79 artistes qui ont présenté 156 œuvres d'une qualité remarquable. Cette activité, qui a pour but de promouvoir l'art dans la région, permet à des artistes de tous les niveaux et de tous les âges de présenter leurs œuvres dans un environnement professionnel et de les faire évaluer par un jury. Le personnel a coordonné les visites des sites effectuées par le spécialiste des installations communautaires dans le cadre du programme Place aux communautés du Manitoba, et a renseigné divers organismes sur les programmes du ministère et sur les programmes connexes. Le bureau régional et le bureau satellite de Saint-Claude continuent à fournir des ressources et des services de consultation aux communautés francophones.

Région d'Entre-les-lacs – Le personnel régional a fourni des services de consultation et des programmes de leadership aux municipalités rurales de St. Andrews, Coldwell, Siglunes, St. Laurent et Rockwood, ainsi qu'aux villes de Stonewall, Gimli et Arborg, pour les aider dans la planification des services de loisirs à offrir la collectivité. Le personnel régional, en partenariat avec l'Office régional de la santé, Anishinaabe Mino-Ayaawin et les organisations locales dans le domaine des loisirs et de l'éducation, a planifié et offert trois ateliers pilotes auxquels ont assisté 300 jeunes filles de Lundar, Fairford et Gimli. Ces ateliers, qui portaient sur l'activité physique, la nutrition et l'estime de soi, ont débouché sur d'autres programmes à Fairford et à Lundar. Le personnel de la région d'Entre-les-lacs s'est joint à la Interlake Municipal Recreation Association et à la Interlake Sport Development Association pour tenir deux ateliers régionaux au cours desquels 51 bénévoles du secteur des loisirs, responsables élus et professionnels de la santé, des loisirs et de l'éducation ont eu l'occasion d'entendre Brian L. Johnston parler des tendances dans le sport et les loisirs. En collaboration avec l'Office régional de la santé, le bureau a formé 18 animateurs pour le programme Planning Alternative Tomorrow's with Hope (PATH). Le personnel s'est servi de cet outil pour aider les groupes régionaux et communautaires à planifier leurs activités. Quelque 334 jeunes de neuf collectivités nordiques et éloignées de cette région ont reçu, grâce à notre consultation auprès de l'Interlake Swim Association, une formation sur la sécurité aquatique et ont appris à nager. On a tenu un atelier régional où 20 moniteurs et coordonnateurs du secteur des loisirs ont reçu des renseignements très utiles sur la planification et l'organisation des activités estivales. Le personnel a conseillé un grand nombre de groupes, d'organisations et d'associations communautaires de la région sur la planification des campagnes de levée de fonds, des activités, des programmes et des installations. À l'échelon régional, le personnel a continué de représenter les intérêts du ministère auprès de plusieurs groupes régionaux stratégiques qui se soucient du développement de la région, notamment Interlake Interagency, Interlake Early Child Development, Interlake Health Promotion Group, Interlake Workplace Wellness, Interlake Tourism, Interlake Sport et Interlake Economic Developers.

Région de l'Ouest – « La valeur de chacun constitue la force du nombre. » Le personnel régional a prêté main forte au comité directeur du Manitoba pour promouvoir l'Année internationale des Volontaires dans la région de l'Ouest. Le personnel a notamment assuré la coordination du service des conférenciers régionaux et aidé à la préparation de la page d'information, fourni de l'information et il a agi à titre d'agent de liaison entre les organisations communautaires et le comité directeur. De concert avec la Alliance for the Prevention of Chronic Disease et le personnel des Comités régionaux de la santé de Marquette,

Brandon et du Sud-Ouest, on a tenu un atelier régional à l'intention des représentants des organisations communautaires dans le but de cerner les obstacles dans le domaine de l'activité physique et de stimuler la participation aux activités physiques. Le personnel a aidé le Conseil des arts du Manitoba à tenir des réunions dans le cadre du programme Connexions communautaires afin de permettre aux artistes de la région de l'Ouest d'exprimer leurs besoins en matière de formation et de se renseigner sur les activités du Conseil. Le personnel a fourni des services administratifs et de consultation aux organisateurs de la 22e exposition-concours artistique de la région qui a eu lieu à Hamioca. Il a fourni des services de consultation aux districts de loisirs de Prairies West et de Antler River lors de l'examen des services de loisirs et a élaboré un guide d'orientation à l'intention des membres de la commission des loisirs. En partenariat avec la Westman Recreation Practioners Association, le bureau régional a distribué du matériel d'information sur les subventions et les ressources et collaboré à des activités de formation à l'intention des nouveaux administrateurs des loisirs, dont des présentations sur les tendances dans les loisirs, l'efficacité des communications et les avantages des loisirs. Le programme Place aux communautés a suscité 63 demandes d'inscription et le personnel a organisé plus de 50 consultations avec l'expert-conseil en installations.

Région des Parcs – Les réussites de cette année sont le fruit des partenariats établis. Le personnel a continuer de travailler avec ses partenaires régionaux dans le domaine des loisirs, des arts, du patrimoine, du tourisme et du mieux-être pour maximiser l'utilisation des programmes du ministère et pour permettre aux organisation locales et régionales de profiter des occasions de développement. Parmi les projets auxquels a participé le personnel du bureau régional des Parcs, mentionnons l'aide fournie à la section régionale de l'Association canadienne du diabète dans l'élaboration d'un programme de sensibilisation et de randonnées dans la collectivité; la coordination et la tenue d'une journée d'information sur les musées de la région, en collaboration avec le représentant régional de l'Association des musées du Manitoba; la tenue d'un atelier sur l'organisation de levées de fonds et la présentation de demandes de subvention, organisé à l'intention des coordonnateurs des garderies de la région; la coordination de trois présentations sur les tendances dans les loisirs devant les administrateurs des loisirs de la région des Parcs et de la région de l'Ouest, les directeurs des loisirs relevant des Affaires autochtones et du Nord, ainsi qu'une présentation à l'intention des membres des conseils communautaires et des organisations locales; la coordination et la direction des séances de formation mensuelles et des rencontres des administrateurs des loisirs de la région et des coordonnateurs des activités destinées aux jeunes à risques; les services d'aide fournis au personnel des Affaires autochtones et du Nord lors de l'élaboration d'un guide pratique sur la prestation de services de loisirs dans les communautés autochtones; l'assistance fournie lors du sondage sur les besoins de la population de Dauphin, effectué en collaboration avec le conseiller en installations du programme Place aux communautés; la coordination d'une rencontre d'information à Sainte-Rose à l'intention des conseils des arts communautaires, en collaboration avec le personnel de la Direction des arts et la Direction des services de bibliothèques publiques; l'aide apportée au Dauphin Food Bank Committee dans sa recherche de financement; la tenue de deux ateliers régionaux sur les méfaits du manque d'activité physique, en collaboration avec la Alliance for the Prevention of Chronic Disease; l'organisation, en collaboration avec la Direction des services de bibliothèques publiques et le personnel de la région de l'Ouest, d'une réunion d'échange à laquelle ont participé les bibliothécaires de la région des Parcs et de celle de l'Ouest; les services d'aide offerts au personnel du Conseil de arts du Manitoba lors de deux rencontres d'information et d'échange à Russell et à Dauphin; la participation à une séance du conseil municipal pour discuter du processus de désignation d'un site du patrimoine; et les services d'orientation offerts à la Parkland Tourism Association.

Région du Nord – Le personnel régional a aidé à la coordination des ateliers régionaux du Conseil des arts du Manitoba qui ont eu lieu à Le Pas, Flin Flon, Thompson, Leaf Rapids, et Churchill. Le personnel a continué d'apporter son soutien à la Norman Regional Sport Association. Les Jeux d'hiver régionaux, qui ont eu lieu à Snow Lake, ainsi que les Jeux d'hiver du Manitoba qui se sont déroulés à Le Pas, ont connu un franc succès. Le personnel régional, en collaboration avec le personnel du programme Place aux communautés, a prêté main forte communautés de Le Pas et Thompson qui ont poursuivi la planification de leurs installations de loisirs. Le personnel a participé activement à la promotion et à la réalisation des activités de la semaine de services publics à Le Pas et Thompson. Le personnel continue à offrir des services de leadership et de consultation à la Northern Manitoba Recreation Association. Le personnel a également participé à la réussite de la 25e exposition-concours artistique du Nord, qui s'est déroulée à

Churchill; il a également aidé la Alliance for The Prevention of Chronic Disease à tenir des réunions à Thompson, Leaf Rapids et Churchill. Le personnel a joué un rôle actif au sein du comité de consultation du programme de diplôme en loisirs et leadership du Keewatin Community College; il a travaillé en collaboration avec Affaires autochtones et du Nord pour promouvoir et présenter le programme de formation Northern Links Workshop pour les récréologues du Nord. Le personnel a aidé Sport Manitoba à formuler des recommandations qui serviront à élaborer une politique nationale sur le sport; il a fourni des services de coordination lors de la visite du ministre à Le Pas, et a participé à la réunion générale annuelle du Réseau des arts du Manitoba qui a eu lieu à Le Pas.

2(j) Direction des services régionaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	1 000,8	19,00	1 016,9	(16,1)	
Autres dépenses	313,6		332,7	(19,1)	
Subventions	35,1		35,1	-	
Total des dépenses	1 349,5	19,00	1 384,7	(35,2)	

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME MANITOBA

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU MINISTÈRE, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU RÉGIONAL.

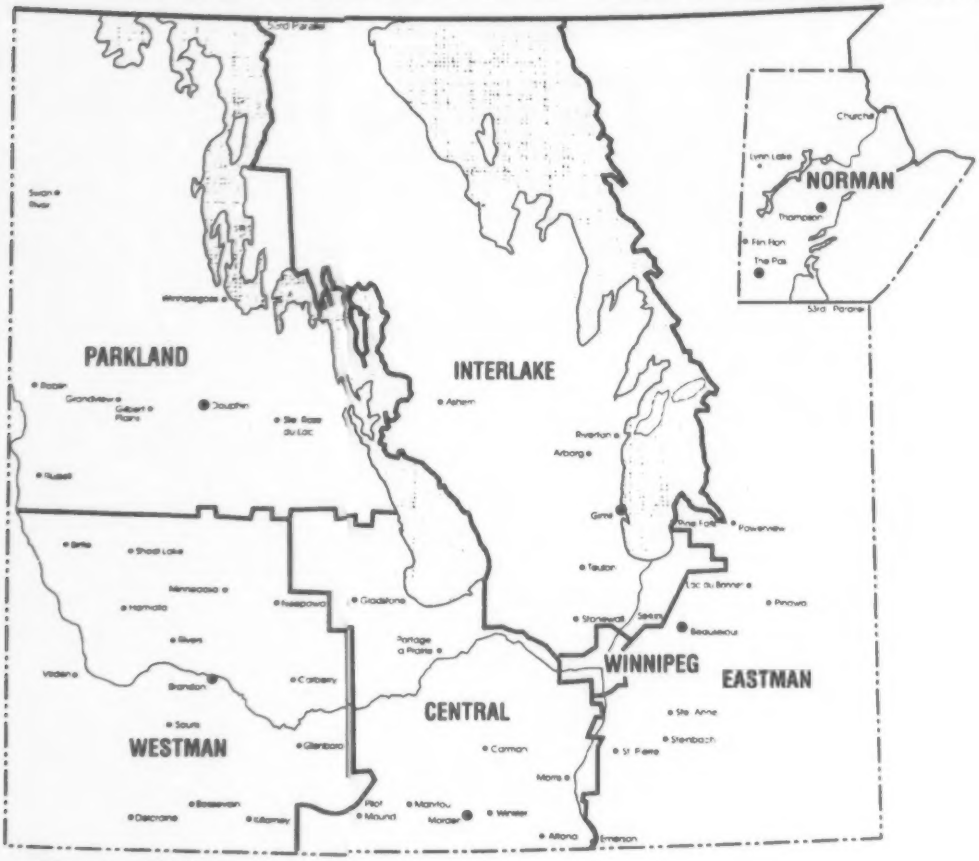

Bureaux régionaux

RÉGION DE L'EST
20, 1re Rue Sud
Beauséjour (Manitoba)
R0E 0C0
Tél. : 268-6018
Téléc. : 268-6070
Sans frais : 1 800 665-6107

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS
62, 2e Avenue
C.P. 1519
Gimli (Manitoba)
R0C 1B0
Tél. : 642-6006
Téléc. : 642-6080

RÉGION DU NORD, LE PAS
C.P. 2550
Angle de la 3e Rue et de l'avenue Ross
Le Pas (Manitoba)
R9A 1M4
Tél. : 627-8213
Téléc. : 623-5792

RÉGION DES PARCS
27, 2e Avenue Sud-Ouest
Dauphin (Manitoba)
Tél. : 622-2022
Téléc. : 638-6558

RÉGION DU CENTRE
225, rue Wardrop
Morden (Manitoba)
R6M 1N4
Tél. : 822-5418
Téléc. : 822-4792

RÉGION DE L'OUEST
340, 9e Rue, bureau 116
Brandon (Manitoba)
R7A 6C2
Tél. : 726-6066
Téléc. : 726-6583
Sans frais : 1 800 259-6592

RÉGION DU NORD, THOMPSON
59, promenade Elizabeth
Thompson (Manitoba)
R8N 1X4
Tél. : 677-6780
Téléc. : 677-6862

Division de la documentation et de l'information

La Division coordonne et gère, pour le gouvernement, les services de publicité, de communication et d'information du public. À titre de service central de communication, la Division a pour mandat d'améliorer la qualité, l'uniformité, la transparence et la rentabilité des communications et de la publicité. Elle offre ses services conformément à la *Loi sur les publications officielles* et la *Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba*. Elle veille en outre à faire respecter les directives provinciales relatives à l'identité visuelle.

Direction des services à la clientèle

La Direction des services à la clientèle, qui chapeaute plusieurs sections, offre aux ministères et aux sociétés d'État des services de soutien dans le domaine des communications, tels que gestion de projets, planification stratégique des communications, conception et rédaction. Elle comprend les sections suivantes : Services publicitaires, Services de communication et Production et services médiatiques.

La Section des services publicitaires aide les ministères à élaborer des plans, des stratégies et du matériel publicitaires pour assurer la qualité, la rentabilité et la cohérence des messages diffusés par le gouvernement. Son personnel consulte les ministères pour définir le message, la méthode et le moyen de communication qui répondront aux besoins de promotion. La Section coordonne aussi l'élaboration de programmes interministériels de publicité et d'information. Elle met en application les lignes directrices relatives aux normes de graphisme et de conception.

La Section des services de communication coordonne les activités d'information publique et offre des conseils quant à la méthode de communication la plus efficace. Son personnel rédige les communiqués, agit comme intermédiaire auprès des médias et organise des manifestations spéciales; il assure la recherche, la rédaction et le suivi pour la production des publications gouvernementales. Il coordonne également la rédaction des discours des ministres ou des personnes les représentant. La Section coordonne en outre la diffusion des informations durant les activités publiques subventionnées par la province, comme les conférences interprovinciales, ainsi que durant les situations d'urgence comme les inondations, les vastes incendies de forêt et les circonstances exigeant l'évacuation et le relogement de la population. Ses tâches comprennent la dotation en personnel des lignes téléphoniques de renseignement pour les médias, l'organisation d'interviews avec les journalistes ainsi que la production et la diffusion de communiqués et de documents d'information publique sur la situation d'urgence.

La Section de la production et des services médiatiques coordonne, pour les ministères, l'achat de services divers, tels qu'impression, conception graphique, production électronique, recherche, publicité et autres services de communication. Elle offre aussi aux ministères, aux sociétés de la Couronne et aux organismes gouvernementaux des services de planification, d'achat et de suivi en matière de communication et de publicité. Avec la Section des services de communication et la Section des services publicitaires, son personnel élabore des stratégies ainsi que des propositions et des estimations pour les campagnes d'information et de publicité.

3 a) Direction des services à la clientèle

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	2 216,9	41,00	2 242,3	(25,4)	
Autres dépenses	285,4		318,6	(33,2)	
Publicité du secteur public	2 231,6		2 384,1	(152,5)	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 814,1)		(2 859,5)	45,4	
Total des dépenses	1 919,8	41,00	2 085,5	(165,7)	

Direction des services commerciaux

La Direction des services commerciaux appuie la conception et la diffusion des communications gouvernementales en offrant les services suivants à la Division de la documentation et de l'information : soutien administratif, gestion financière, établissement de budgets, comptabilité et paiement des comptes. Elle assure, pour l'ensemble du gouvernement, le traitement et la comptabilité des factures relatives aux communications et à la publicité. De plus, elle coordonne le site Internet du gouvernement et administre les services généraux d'information aux médias d'information, notamment le Service de renseignements au public et la Section des publications officielles.

La Section de développement des services Internet travaille étroitement avec les ministères et le Bureau des technologies de l'information afin d'élaborer des stratégies novatrices et efficaces pour offrir des services publics et diffuser de l'information par l'intermédiaire du site Web du gouvernement. Au cours de l'exercice 2001-2002, le nombre de visites a atteint en moyenne cinq millions par mois. Le site est mis à jour presque tous les jours de l'année et il contient maintenant des renseignements sur chaque ministère du gouvernement.

La Section des services d'information est responsable de la rédaction finale, de la coordination et de la distribution des communiqués de presse émis dans les médias d'information du Manitoba. Les communiqués de presse sont également distribués immédiatement par courrier électronique et par Internet. La Section prépare aussi chaque semaine des imprimés de ces communiqués de presse qu'elle distribue aux bibliothèques, aux municipalités, aux parlementaires provinciaux et aux parlementaires fédéraux, ainsi qu'aux groupes d'intérêt. En outre, la Section prépare chaque semaine des documents d'information audio à l'intention des médias d'information du Manitoba et des personnes ayant une déficience visuelle. Elle enregistre sur bande vidéo la période quotidienne de questions de l'Assemblée législative du Manitoba, laquelle est diffusée en direct aux établissements commerciaux et câblodistributeurs de Winnipeg et en différé aux stations de télévision des régions rurales desservies par le câble.

Le Service de renseignements au public est un service téléphonique bilingue et gratuit qui fournit des informations au sujet des ministères, des organismes et des programmes provinciaux, ainsi que de divers sujets d'actualité. Le Service répond aussi aux demandes du public en administrant le Service de renseignements du site Web du gouvernement du Manitoba. Il assume des fonctions de standard téléphonique pour le gouvernement et il offre un service d'information téléphonique à l'occasion d'activités gouvernementales spéciales comme les mesures d'urgence et les élections générales provinciales. Il a reçu plus de 230 000 appels en 2001-2002.

La Section des publications officielles met les renseignements gouvernementaux à la disposition du public et des groupes d'intérêt comme le milieu juridique, le monde de la finance et celui de l'éducation. On peut se les procurer sous forme d'imprimés et sur Internet. Ces publications comprennent les lois du Manitoba, sous la forme de la Codification permanente des lois du Manitoba (CPLM), les règlements connexes, la Gazette du Manitoba et les publications gouvernementales. La Direction s'occupe de l'impression des lois et des règlements chez les imprimeurs avec qui elle a signé des contrats et elle veille à la mise à jour des lois sur le site Web du gouvernement du Manitoba. La Direction assure également la distribution des lois et des règlements au moyen d'abonnements, de vente par correspondance et de vente au comptoir.

3 b) Direction des services commerciaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	1 357,6	29,00	1 295,9	61,7	
Autres dépenses	985,8		990,8	(5,0)	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(253,5)		(260,3)	6,8	
Total des dépenses	2 089,9	29,00	2 026,4	63,5	

Division des services provinciaux

La Division des services provinciaux a pour mission d'offrir des programmes de gestion de l'information ministérielle et de rendre l'information gouvernementale accessible au public. Elle se compose de trois directions : Service de traduction, Archives provinciales et Bibliothèque de l'Assemblée législative. Les services de la Division sont assurés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* et la *Loi sur le Manitoba*.

Service de traduction

Conformément à la *Loi sur le Manitoba* ainsi qu'à la politique gouvernementale en matière de langues et de communications, le Service de traduction procure des services de traduction et d'interprétation économiques et de qualité. Il offre ces services aux ministères et organismes gouvernementaux, aux tribunaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

En 2001-2002, la production globale de traductions écrites dans les deux langues officielles a atteint 20 330 pages, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à l'exercice de 1998-1999, période où la parution du rapport et des recommandations du juge Richard Chartier a mis de nouveau l'accent sur la politique du gouvernement en matière des services en langue française. Dans l'ensemble des documents traduits, le nombre de pages traduites vers le français pour le site Web du gouvernement a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice 2000-01, l'augmentation atteignant 46 % dans le cas des pages d'accueil. Les demandes de traduction de communiqués de presse ont connu un accroissement de 12 %. Le Service de traduction a également consacré 226 heures de plus à la prestation de nouveaux services, dont l'enregistrement de messages vocaux et le formatage de textes.

Au total, 320 directions et organismes gouvernementaux ont eu recours à des services de traduction :

	Demande réelle		Demande prévue	
	Pages	Mots	Pages	Mots
Anglais – français	18 250	4 562 468	18 800	4 700 000
Français – anglais	2 080	519 960	1 700	425 000
Total:	**20 330**	**5 082 428**	**20 500**	**5 125 000**

Des services d'interprétation (traduction orale) sont assurés dans les tribunaux et à l'Assemblée législative, ainsi qu'à l'occasion d'audiences publiques et des réunions interprovinciales et nationales où le Manitoba est la province hôte. La demande a représenté 300 jours ouvrables de travail d'interprétation et de recherche, et a nécessité la participation à 132 séances d'interprétation.

Des données terminologiques (c'est-à-dire des équivalents dans les deux langues officielles et des appellations officielles normalisées) sont créées, conservées et mises à jour pour la province. Elles sont fournies au gouvernement, aux tribunaux, aux sociétés d'État et à l'Assemblée législative ainsi qu'aux autres administrations qui en font la demande. La Direction a réussi à répondre efficacement aux demandes du personnel des régions désignées bilingues, du personnel de ministères et d'organismes visés par la Politique en matière de services en langue française, ainsi qu'aux demandes d'autres administrations. En 2001-2002, le nombre de demandes s'est chiffré à 1 676 et a donné lieu à la production de 6 335 unités terminologiques, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice de 2000-2001.

3 c) Service de traduction

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	1 232,5	23,00	1 294,1	(61,6)	
Autres dépenses	637,1		572,0	65,1	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)		(269,7)	-	
Total des dépenses	1 599,9	23,00	1 596,4	3,5	

Direction des archives provinciales

Les Archives provinciales ont pour objet de préserver et de protéger les renseignements consignés, et de faciliter l'accès à ces renseignements. Les Archives protègent des renseignements d'importance capitale pour l'identité des collectivités, le mieux-être de la population, ainsi que la connaissance individuelle et collective. Elles protègent aussi les documents relatifs aux droits et obligations réciproques signés par les membres de la société et les autorités élues.

En vertu de la partie II sur les archives publiques de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative*, la Direction est chargée de la divulgation, de la collecte et de la conservation des documents ayant une incidence sur l'histoire du Manitoba. À ce titre, les Archives ont un mandat exclusif pour les documents du gouvernement et de ses organismes, des tribunaux et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et un mandat discrétionnaire pour les documents d'organismes publics locaux et ceux des organismes et particuliers du secteur privé du Manitoba.

La *Loi sur les archives et la tenue de dossiers*, adoptée en juillet 2001 par l'Assemblée législative, a remplacé la partie II de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative*. Il s'agit d'une loi distincte sur les archives qui emploie un vocabulaire moderne et comprend un contenu à jour afin de refléter les changements survenus au cours des 20 dernières années dans le domaine des archives et de la tenue de dossiers. Avec l'entrée en vigueur de cette *Loi*, la Direction portera le nom de Direction des archives du Manitoba. Le Bureau de préarchivage a révisé les principes, les politiques et les normes d'archivage en prévision de la promulgation de cette *Loi*, prévue en 2002-2003. Le site Internet des documents gouvernementaux, actuellement en préparation, permettra à tous les ministères d'avoir plus facilement accès aux modifications apportées aux politiques et au procédures.

Prenant exemple sur les Archives publiques de l'Ontario, la Direction a fait l'acquisition d'un système descriptif électronique (Keystone). Des modifications ont été apportées en 2001-2002 au système utilisé en Ontario dans le but de le rendre conforme aux exigences descriptives du Manitoba et de permettre la saisie des données. Le système Keystone permettra aux usagers, tant des ministères que du secteur privé, d'accéder directement aux fonds des Archives, et il rendra également la gestion de l'archivage beaucoup plus facile.

Les Archives sont chargées de l'administration centrale et de la coordination de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. En plus de s'appliquer aux ministères et organismes du gouvernement provincial, cette *Loi* s'étend à plus de 350 organismes publics locaux, y compris aux municipalités, aux divisions scolaires, aux universités et aux offices régionaux de la santé. Le site Web portant sur la Loi, qui sert à renseigner le grand public et les coordonnateurs chargés de protéger la confidentialité de l'information et de la vie privée dans les organismes publics à l'échelle de la province, a

accueilli 120 532 visiteurs. Des ateliers de formation ont été offerts à plus de 1 110 participants du gouvernement provincial et des organismes publics locaux.

Le Centre de préarchivage a traité un nombre élevé de demandes d'entreposage et de recherche de documents semi-actifs. Le Centre a reçu des demandes d'entreposage et de destruction de dossiers équivalant à 16 071 m, comparativement à 17 981 m en 2001-2002. Ce chiffre indique une légère baisse dans le volume de dossiers acheminés au Centre à des fins d'élimination immédiate. Le nombre de demandes quotidiennes de recherche et de livraison de documents à des bureaux du gouvernement a été à peu près le même, soit 23 562 demandes en 2001-2002 par rapport à 23 581 l'année précédente. On a autorisé en mars 2002 la construction d'un nouveau Centre de préarchivage à Saint-Boniface, où seront conservés, pendant au moins 20 ans, les documents semi-actifs du secteur public devant être détruits. Le nouveau Centre, dont l'inauguration est prévue pour février 2003, comprendra également un coffre hors place à atmosphère contrôlée pour les archives.

Les demandes d'accès aux fonds des Archives ont subi une légère baisse par rapport à 1999-2000. Alors que les demandes de reproduction de microfilms, de photos et de documents avaient augmenté de 23 % en 2000-2001, elles ont connu une baisse de 26 % en 2001-2002, passant de 86 470 reproductions à 68 189 reproductions. Les usagers peuvent effectuer eux-mêmes les reproductions des microfilms des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le cadre du programme de prêts interbibliothèques. Au total, 1 189 demandes d'emprunt de bobines de microfilms ont été faites par le biais de ce programme. Le personnel a aidé 6 388 personnes comparativement à 6 591 en 2000-2001, qui ont demandé 45 655 documents, soit 53 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent; il a en outre répondu à 11 100 demandes d'information au téléphone, par télécopieur et par courrier électronique, soit à 13 % de moins qu'en 2000-2001. Le site Web des Archives a reçu 774 364 interrogations (soit une hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent) dont 420 122 étaient destinées au site des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Conformément à l'entente conclue en 1994 entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Manitoba pour renforcer la présence des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (ACBH) sur la scène nationale et internationale, plusieurs initiatives de promotion ont été prises à cette fin. On compte parmi celles-ci les émissions de radio hebdomadaires diffusées sur les ondes de CBC Radio North, à Thompson, dont 122 ont été gravées sur CD-ROM qui ont été distribués dans les écoles. Des guides bénévoles ont fait des présentations lors du Festival Centre-ville de Winnipeg et devant des groupes d'écoliers. Les Archives ont également été consultées par des universitaires, le grand public, les fonctionnaires et les cadres du gouvernement du Manitoba, la Compagnie de la Baie d'Hudson, la Société d'Histoire Nationale du Canada, la Compagnie du Nord-Ouest, des archivistes et des bibliothécaires d'Écosse, d'Australie et de partout au Canada, dont l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada et l'Archiviste national du Canada.

Dans le cadre de l'entente amicale conclue en juin 1999 entre le Manitoba et le Orkney Islands Council, le personnel des Archives de la Baie d'Hudson a accueilli un archiviste des Orcades qui a séjourné à Winnipeg pendant quelques semaines au cours de l'été 2001. Tant les Archives de la Baie d'Hudson que la province ont profité de l'intérêt qu'ont manifesté les médias du Manitoba envers cette visite. Celle-ci a renforcé les liens avec l'archipel des Orcades, si présent dans les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson à partir de la fin du dix-huitième siècle.

Les fonds des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson se sont enrichis d'importantes acquisitions : le don de Ralph et Freddie Knight d'un journal, de correspondance et de photographies relatant le service dans les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le nord de la province entre 1946-1991; le don par Thomas Blood, Architect de dessins architecturaux des édifices de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de Zellers et de Simpsons, préparés entre 1974 et 1985; le don de photographies et d'albums sur le commerce des fourrures, les postes nordiques de la CBH, les voyages du Nascopie et les activités de certains magasins vers 1926-1956, créés par Clarence T. Butler (1912-1956); et le don par Warren Baker d'un journal du poste de Sugluk West entre 1932 et 1937.

Les principales acquisitions provenant du secteur privé au Manitoba comprenaient : des dossiers (35 mètres linéaires) provenant de la succession de feu le sénateur Gildas Molgat (1927-2001); des négatifs en verre (74) de photographies du Fort Garry et de Winnipeg prises aux alentours de 1881 par le photographe Charles Ellis de Winnipeg; des bandes (750) de la radio de Radio-Canada à Winnipeg comprenant des documentaires, des communiqués, des reportages culturels et des reportages spéciaux réalisés entre 1949 et 1985; et un certain nombre d'enregistrements de séances de jazz qui se sont déroulées à divers endroits de Winnipeg entre 1949 et 1951. Archive of Manitoba Legal-Judicial History, le Conseil des 4-H du Manitoba, la Manitoba Historical Society, et l'Ordre impérial des filles de l'Empire ont continué à enrichir les fonds des Archives.

Trois projets d'archivage, d'un montant total de 17 775 $, ont été financés dans le cadre d'une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral : la description de films documentaires réalisés par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme sur les rivières, les lacs, la faune et les activités récréatives, et de films du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme faisant la promotion des échanges internationaux et des activités de développement économique du Manitoba dans les années 1970; la nouvelle description de microfilms accessibles par le programme des prêts interbibliothèques; la rénovation, grâce à une subvention, d'un coffre existant pour prolonger la durée de vie des bandes audio en format analogique et numérique, des films avec piste sonore, des disquettes et des bandes magnétiques.

Les dossiers des Archives sont passés de 30 511 à 31 354 mètres linéaires. De ce nombre, 28 % ont été entreposés dans des conditions conformes aux normes tandis que 72 % ont été entreposés dans des conditions inférieures – soit les mêmes pourcentages qu'en 2000-2001. Près de 216 mètres linéaires de dossiers ont fait l'objet de mesures de conservation physique, y compris des inspections, des mesures de réentreposage et de reformatage ou des traitements de conservation, ce qui représente une légère hausse par rapport aux exercices précédents. Un cadre de planification quinquennal a été établi à l'échelle de toute la Direction. On a formulé les normes de préservation auxquelles le nouveau Bureau des documents du gouvernement devra répondre.

Le personnel des Services de diffusion communautaire a encore été très occupé durant l'exercice, quoiqu'un peu moins qu'au cours de l'exercice précédent. Le personnel a consacré 354 jours de travail aux services de diffusion et de consultation en 2001-2002, par rapport à 385 jours au cours de l'exercice précédent. Les jours de travail consacrés à fournir à la communauté des archives des services de consultation sur la préservation du patrimoine est passé de 215 heures à 190 heures, ce qui est encore bien au-dessus des 150 heures prévues. Les membres du personnel ont pris part, à titre d'animateurs ou de participants, à une variété d'ateliers commandités par la Direction ou la communauté des archives. On a réuni, dans le cadre de 249 visites d'orientation et séances de sensibilisation portant sur les Archives provinciales et ses fonds, plus de 1 400 participants, dont la plupart étaient des élèves du secondaire ou des étudiants universitaires qui faisaient des travaux de recherche.

3 d) Direction des archives provinciales

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	2 187,2	47,00	2 216,1	(28,9)	
Autres dépenses	1 603,8		1 717,2	(113,4)	
Total des dépenses	3 791,0	47,00	3 933,3	(142,3)	

Bibliothèque de l'Assemblée législative

La bibliothèque de l'Assemblée législative contribue à la bonne gestion des affaires publiques et à l'existence d'une société bien informée en offrant au gouvernement, à l'Assemblée législative et à la population du Manitoba des services de renseignements spécialisés, d'une manière efficace, efficiente et impartiale. Elle s'acquitte aussi de son mandat en assurant l'accès aux œuvres publiées manitobaines pour les générations présentes et futures.

La bibliothèque de l'Assemblée législative, qui figure parmi les plus vieilles de la province, est dotée d'une collection qui reflète l'évolution des intérêts et des aspirations des Manitobains pendant plus de 100 ans. Elle commande des livres, rapports et revues auprès d'éditeurs du monde entier pour alimenter les travaux de l'Assemblée législative et du gouvernement. Les nouveaux documents sont catalogués et traités rapidement. Parmi les 44 983 documents qui se sont ajoutés à la collection au cours de l'exercice, 90 % étaient mis à la disposition du public moins d'une semaine après leur réception.

Le personnel essaie d'anticiper les besoins des usagers au moment de choisir les documents qui s'ajoutent à la collection. Les domaines qui ont fait l'objet d'une forte demande en 2001-2002 comptaient la gestion de services du secteur public, le développement des services communautaires, le leadership et la communication dans le secteur des affaires. Voici quelques titres représentatifs : *La gouvernance au XXI^e siècle*, Organisation de coopération et de developpement économiques; *From information to application: how communities learn*, Sherri Torjman, et al.; *Measuring quality of life: the use of societal outcomes by parliamentarians*, Centre for Collaborative Government; *Understanding and changing your management style*, Robert Benfari; et *Secrets of face-to-face communication: how to communicate with power*, Peter Bender.

Depuis 1919, l'Assemblée législative administre la législation en matière de dépôt légal au sein de la province pour assurer la conservation de toute collection de recherche contenant des ouvrages publiés au Manitoba ainsi que l'accès à ces collections. En 2001-2002, la Bibliothèque a reçu 246 livres et 197 revues et journaux manitobains grâce à la coopération et au soutien constants des éditeurs manitobains. Voici certains livres dignes de mention qui ont été reçus : *In search of the western sea: selected journals of La Vérendrye*, Denis Combet; *A Feather, not a gavel: working towards Aboriginal justice*, A. C. Hamilton; *Metis legacy: a Metis historiograhy and annotated bibliography*, Lawrence Barkwell; *From fire to flood: a history of theatre in Manitoba*, Kevin Longfield, et *The University of Manitoba: an illustrated history*, J. Bumsted.

La salle de consultation principale, située au 200, rue Vaughan, est utilisée par des chercheurs qui prennent connaissance des journaux communautaires, des documents d'histoire locale et des publications gouvernementales. Le personnel consulte des sources imprimées et électroniques afin de fournir à la clientèle gouvernementale des informations factuelles, statistiques et comparatives; il lui fournit en outre des documents précis sur demande.

La popularité accrue des documents d'information en format électronique par rapport aux documents imprimés, évoquée pour la première fois dans le rapport annuel de l'exercice précédent, a eu des effets encore plus manifestes cette année. Comme de plus en plus d'usagers trouvent l'information dont ils ont besoin au moyen de la liste mensuelle des nouveaux documents *Virtual Reference Desk* dans TALISMAN (le répertoire en ligne de la Bibliothèque), ainsi qu'au moyen des versions électroniques de la liste des nouveaux documents de la Bibliothèque *Selected New Titles* (*e-SNT*), les demandes de renseignements reçues par le personnel ont fléchi de 7 % pour s'établir à 13 404. Un nombre croissant de documents gouvernementaux et de rapports de recherche sont maintenant consultés en ligne, au lieu de l'être dans les locaux de la Bibliothèque. Cependant, les consultations totales des collections de la Bibliothèque ont augmenté de 7 %, 35 412 documents ayant été consultés.

La technologie fait partie intégrante de la prestation des services. En 2001-2002, la Bibliothèque a converti en version électronique seulement la liste mensuelle de ses nouveaux documents (Selected New Tables) et la Liste mensuelle des publications gouvernementales. Ainsi, ces listes deviennent accessibles aux bibliothèques et aux particuliers du Manitoba et d'ailleurs. Le document Selected New Titres, conçu à

l'intention du personnel du gouvernement manitobain, a été transformé pour permettre aux clients d'y accéder directement à partir de leur ordinateur.

La Bibliothèque de l'Assemblée législative répertorie toutes les publications gouvernementales publiées exclusivement sur Internet. Ce catalogage englobe toutes les publications manitobaines mais seulement un certain nombre des publications des autres provinces et territoires. Ainsi, la Bibliothèque est en mesure de fournir un accès à ces ressources en dehors de ses murs. Le nombre de vielles fiches du catalogue converties en format électronique a augmenté de 50 %. Ces enregistrements sont utilisés par les usagers locaux de la Bibliothèque et sont consultés de partout dans le monde par l'intermédiaire de MAPLIN, la base de données provinciales de la Direction des bibliothèques publiques. La conversion a porté notamment sur la collection de documents des commissions d'enquête, groupes de travail et commissions royales, et une collection importante de documents relatant l'histoire des villes, des villages et des municipalités du Manitoba. Le personnel a également catalogué dans le système TALISMAN les rapports annuels des ministères, des agences et des sociétés d'État des gouvernements fédéral et provinciaux, de même qu'un lot choisi de publications historiques faisant partie de la collection des livres rares de la Bibliothèque.

Afin de continuer à assurer le partage des ressources documentaires, la Bibliothèque a distribué 3 785 publications du gouvernement du Manitoba à sept bibliothèques manitobaines en vertu du Programme de dépôt légal des bibliothèques du Manitoba, soit 10 % de moins qu'au cours de l'exercice précédent. Chacune de ces bibliothèques est à son tour en mesure de desservir d'autres bibliothèques de sa région ou de son réseau. Depuis plus de 40 ans, la Bibliothèque garde en vigueur des accords d'échange provinciaux, nationaux et internationaux pour le compte de la Province.

3 e) Bibliothèque de l'Assemblée législative

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	783,7	16,50	761,7	22,0	
Autres dépenses	675,4		684,7	(9,3)	
Total des dépenses	1 459,1	16,50	1 446,4	12,7	

Division du tourisme

La Division du tourisme contribue à la prospérité économique en facilitant et en soutenant la croissance et le développement du tourisme en harmonie avec l'environnement et en collaboration avec tous les intervenants.

Le Manitoba offre un large éventail de possibilités touristiques à la fois attrayantes et variées. Une industrie de tourisme en plein essor améliore la qualité de vie de tous les résidents en leur offrant un accès à des perspectives touristiques intéressantes. Le tourisme est souvent le point de liaison pour le développement communautaire et il peut stimuler la croissance dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Une multitude de festivals et d'événements tenus à l'échelle de la province permet d'attirer les touristes et de favoriser l'esprit communautaire. Un intérêt croissant envers l'écotourisme a souligné le besoin de protéger les ressources naturelles prisées.

Le secteur du tourisme au Manitoba a subi une croissance soutenue. On estime que les dépenses liées au tourisme ont augmenté de 11 % annuellement depuis 1997 pour atteindre 1,1 milliard de dollars. Le Manitoba se classe au cinquième rang parmi les destinations touristiques du Canada et l'industrie du tourisme représente plus de 60 200 emplois. Environ un travailleur manitobain sur dix occupe un poste lié au tourisme, surtout dans les secteurs de l'hébergement, des transports, de l'alimentation et de la boisson. On prévoit que l'industrie du tourisme créera 1 000 nouveaux emplois annuellement d'ici l'an 2005.

En 2001-2002, les dépenses liées au tourisme au Manitoba ont atteint 1,3 milliard de dollars. Quarante-sept pour cent des dépenses liées au tourisme sont effectuées au Manitoba par des visiteurs provenant de l'extérieur de la province, surtout des provinces voisines, soit l'Ontario et la Saskatchewan, et des états frontaliers, soit du Minnesota et du Dakota du Nord.

Un comité consultatif ministériel sur le secteur du tourisme, composé de plus de 27 chefs de file de ce secteur, a été formé en octobre 2001, dans le but de conseiller le gouvernement sur le développement du tourisme au Manitoba. Les objectifs de ce conseil sont les suivants :

- favoriser l'adoption d'une stratégie de commercialisation coordonnée entre les organismes du secteur public et du secteur privé
- déterminer les projets qui favorisent le développement durable du secteur touristique
- promouvoir l'importance de la formation au sein du secteur touristique.

La Division du tourisme est composée de trois directions : Services touristiques, Commercialisation touristique et Développement du tourisme. Voici les objectifs et les activités de chacune d'elles.

Services touristiques

L'objectif de la Direction des services touristiques est d'encourager les visiteurs et les résidents du Manitoba à visiter d'autres régions de la province, de voyager plus à l'intérieur du Manitoba et d'augmenter la durée des séjours.

La Direction des services touristiques a géré quatre centres d'information touristiques saisonniers et trois centres permanents établis à des destinations clés aux frontières et à Winnipeg. Plus de 190 000 personnes ont visité ces centres et ont été servis directement par l'un des 35 conseillers touristiques professionnels qui travaillent dans ces centres. En outre, 20 000 visiteurs ont bénéficié d'une visite guidée par ces conseillers au Palais législatif à Winnipeg.

Le système RESPONSE!, système de renseignements informatisé qui permet d'obtenir une réponse rapide et de retracer les demandes d'information des visiteurs, sert à faire des tabulations et contribue à l'analyse des demandes de renseignements dans le cadre des campagnes de commercialisation. En 2001-2002, la Division a répondu à 79 000 demandes d'information, dont environ 49 000 provenaient des États-Unis, 27 000 du Canada et 3 000 des marchés étrangers. De plus, 29 000 appels ont été reçus sur la ligne sans frais partout en Amérique du Nord et par le biais du système téléphonique local.

La Direction répond aux demandes écrites de renseignements touristiques et compose des trousses personnalisées d'information pour les congrès, les réunions, les agences de voyage et les touristes qui voyagent à titre individuel. Plus de 1,3 million de documents touristiques imprimés sur le Manitoba ont été distribués en 2001-2002.

La Direction des services touristiques a géré efficacement la mise en œuvre de technologies destinées à améliorer la prestation des services, notamment l'élaboration de bases de données, la mise en place de logiciels de gestion de contacts, l'automatisation des centres d'appel et l'amélioration des services Internet. Le site Web (www.travelmanitoba.com) a été consulté environ 180 000 fois par mois, soit une augmentation de la moyenne de 100 000 consultations par mois enregistrée au cours de l'exercice précédent.

La Direction des services touristiques a collaboré à la conception et à l'élaboration d'une structure de jeux construite sur la mezzanine de l'aéroport international de Winnipeg. La structure de jeux, très appréciée des enfants, met en vedette les attraits touristiques du Manitoba. Les voyageurs la photographient souvent.

4(a) Services touristiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 191,6	21,41	1 020,5	171,1	
Autres dépenses	914,4		1 103,9	(189,5)	
Total des dépenses	2 106,0	21,41	2 124,4	(18,4)	

Commercialisation touristique

La Direction de la commercialisation touristique a élaboré un plan de commercialisation qui fait appel tant aux médias traditionnels qu'aux nouveaux médias, dans le but d'accroître les revenus dans le secteur du tourisme à 1,2 milliard de dollars d'ici 2003, soit environ 4 % annuellement. Le plan de commercialisation triennal cible les marchés américains offrant le plus fort potentiel.

Le plan définit les stratégies clés qui permettront d'atteindre cet objectif. Les campagnes publicitaires cibleront le nord du Midwest américain par la voie de diverses stratégies de commercialisation, notamment des activités de relations publiques et marketing direct. La commercialisation à l'intérieur du Manitoba sera limitée à des publicités d'entretien. Les activités de commercialisation en Saskatchewan et en Ontario auront pour but de maintenir la part du marché. Une approche d'entretien sera adoptée dans l'ensemble des mesures de commercialisation afin de conserver les segments du marché vertical déjà établis pour attirer des voyageurs long-courrier et d'outre-mer (chasse et pêche, voyages de groupe et réunions, congrès et voyages de motivation).

Le tourisme d'aventure et l'écotourisme sont deux segments touristiques en pleine expansion. La Direction a mis l'accent sur ces segments au moyen d'une campagne multimédia comportant un volet publicité, un volet marketing direct et un volet relations publiques. On a publié un guide attrayant, intitulé *Manitoba Great Outdoor Adventure Guide*, afin de promouvoir et de développer le tourisme d'aventure et l'écotourisme au Manitoba. On peut commander ce guide sur le site Web de Voyage Manitoba à l'adresse travelmanitoba.com, site qui contient également des liens vers des entreprises et des associations du secteur du tourisme d'aventure et d'autres ressources.

Le plan de commercialisation est basé sur des études approfondies du marché. On a effectué un sondage après-campagne afin d'évaluer l'efficacité des activités de commercialisation. Les résultats des études révèlent que de belles perspectives continueront à s'ouvrir au Manitoba :

- 94 % des visiteurs provenant du Canada et des États-Unis ont indiqué être satisfaits à l'égard de leur séjour au Manitoba;
- 97 % des visiteurs américains ont précisé qu'ils recommanderaient à leurs amis de visiter le Manitoba;
- 64 % des répondants ont indiqué que les renseignements fournis par Voyage Manitoba avaient influencé leurs projets de vacances, 16 % d'entre eux ayant rallongé leur séjour et 16 % ayant décidé de visiter d'autres endroits au Manitoba.

La campagne de commercialisation du tourisme de 2001 a inclus une variété de stratégies, notamment : des publicités multimédias (imprimées, à la radio, à la télévision et à l'extérieur), des campagnes de publipostage direct, la participation à des salons commerciaux et professionnels, des relations proactives avec les médias, le développement du tourisme commercial et des programmes coopératifs en collaboration avec des partenaires industriels.

La campagne de commercialisation de 2001 a suscité plus de 80 000 demandes de touristes potentiels. Par ailleurs, le site Web a accueilli plus de 1,5 million de visiteurs. Le suivi des demandes permettra d'établir une base de données de clients potentiels, laquelle peut être employée dans le cadre de campagnes ciblées menées à l'avenir.

Plus de 240 000 $ ont été prélevés pour appuyer les stratégies de commercialisation auprès des principaux marchés grâce à des partenariats établis avec la Commission canadienne du tourisme et l'Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada.

Parmi les initiatives de commercialisation coopératives établies avec des partenaires de l'industrie du tourisme, on compte le lancement de publicités imprimées et la participation à 38 salons touristiques et à neuf voyages d'information. Dix-sept des salons étaient axés sur le consommateur et ont offert l'occasion de vendre des voyages directement aux voyageurs d'agrément; 12 salons s'adressaient aux professionnels de tourisme (les agents, les organisateurs de voyages et les grossistes) et 9 salons ciblaient le marché des voyageurs d'affaires, marché axé sur les réunions et les congrès.

Un programme proactif favorisant des relations avec les médias a entraîné une couverture médiatique nationale et internationale (médias imprimés et électroniques) d'une valeur publicitaire de 7,8 millions de dollars et d'une valeur informationnelle de 23 millions de dollars. Le personnel de la Direction a assisté à deux salons à l'intention des médias spécialisés dans le domaine du tourisme et a animé 60 visites d'information pour les médias. On a accueilli 125 journalistes, photographes, vidéographes et producteurs cinématographiques de tous les coins du monde.

La campagne touristique menée à l'intérieur du Manitoba a mis l'accent sur la promotion du *Travel Values Guide*, un livret de bons d'achat offrant des réductions sur les attractions touristiques dans les huit régions touristiques de la province. Le *Travel Values Guide* a été coparrainé par la Compagnie pétrolière impériale Ltée (Esso) et environ 300 participants de l'industrie. Plus de 200 000 livrets ont été distribués à l'échelle de la province et le programme a été publicisé sur le site Web www.travelmanitoba.com.

Dans le cadre de la campagne de commercialisation outre-mer, on a ciblé le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon dans le but d'établir des relations commerciales à long terme avec les professionnels du tourisme.

4 b) Commercialisation et promotion touristiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	578,6	11,00	572,7	5,9	
Autres dépenses	3 595,1		3 428,7	166,4	
Subventions	14,9		25,0	(10,1)	
Total des dépenses	4 188,6	11,00	4 026,4	162,2	

Développement du tourisme

La Direction du développement du tourisme joue un rôle prépondérant dans le développement général du tourisme en stimulant les investissements dans les immobilisations et les infrastructures, et en mettant l'accent sur la formation, l'établissement de normes de qualité et de service et la coordination régionale. Les programmes et services offerts par la Direction ont aidé à renforcer la compétitivité et la croissance de l'industrie du tourisme dans l'ensemble du Manitoba.

Les consultants en développement offrent à l'industrie leurs services spécialisés dans les domaines suivants : développement de produits touristiques, écotourisme et tourisme d'aventure, tourisme autochtone, aménagement de sentiers, tourisme régional et développement des ressources humaines. En outre, les consultants offrent un vaste éventail de services de soutien et de consultation sur l'évaluation de la faisabilité, sur la planification des activités, sur le financement des projets, sur le contrôle de la qualité et sur la réglementation, pour les attractions, installations et services touristiques existants et envisagés.

La Division a élaboré une Stratégie sur le tourisme d'aventure et l'écotourisme. On a attribué des fonds à diverses activités dans le domaine de la recherche, du développement de produits, de la formation et de la commercialisation, notamment aux activités suivantes :

- Financement de travaux de recherche et d'analyse sur la situation actuelle du tourisme d'aventure et l'écotourisme au Manitoba et séances de consultation avec les intervenants de l'industrie;
- Octroi d'une aide financière à trois entreprises touristiques : Green Bay Resort dans le parc de Whiteshell; Mooswa Resort dans le parc national de Riding Mountain; et M & M Guest Ranch près de Duck Mountain;
- Animation en janvier 2002 d'un atelier de formation sur les services immédiatement commercialisables par les entreprises spécialisées dans le tourisme d'aventure et l'écotourisme;
- Lancement d'une campagne multimédia en collaboration avec la Commission canadienne du tourisme;
- Promotion du tourisme d'aventure et de l'écotourisme sur le site Web de Voyage Manitoba;
- Lancement d'une campagne de relations publiques comprenant des visites d'information pour les médias et la diffusion d'articles sur le tourisme d'aventure.

La Division a octroyé une subvention de 60 000 $ pour l'établissement d'un couloir de verdure le long de la rivière Rouge. La Province joue un rôle prépondérant dans cette initiative qui débouchera sur une stratégie à long terme de développement du tourisme dans le corridor de la rivière Rouge. La subvention octroyée permettra d'élaborer un plan d'affaires qui servira à négocier une entente multipartite pour l'établissement d'un couloir de verdure le long de la rivière Rouge.

La Direction a accordé une subvention de fonctionnement de 50 000 $ au Manitoba Tourism Education Council. Cette subvention a permis au conseil de maintenir ses activités principales et a facilité l'obtention de contributions financières de la part des intervenants de l'industrie.

En 2001-2002, treize subventions totalisant 160 600 $ ont été approuvées dans le cadre du Programme de développement de produits touristiques. Douze subventions totalisant 54 800 $ ont été reportées de l'exercice précédent. Les treize subventions accordées en 2001-2002 ont été majorées d'un investissement supplémentaire de 606 800 $ de la part des partenaires de l'industrie et d'autres paliers de gouvernement. Quatre des subventions accordées ont permis l'appui des programmes touristiques liés à la culture et au patrimoine, quatre autres ont été versées aux initiatives de développement du tourisme régional et communautaire, quatre subventions ont permis le financement des projets d'écotourisme et une a assuré le soutien de programmes d'aventure en plein air. Le Programme permet d'accroître le nombre et la diversité des projets touristiques au Manitoba; il aura un effet positif à long terme sur les revenus tirés du tourisme et sur la création d'emplois dans le secteur.

Sept organismes de tourisme régionaux ont bénéficié de subventions se chiffrant au total à 231 100 $ dans le cadre de l'Initiative du tourisme régional rural. Le programme a entraîné la création de nouveaux partenariats et a généré un nouvel investissement de 241 700 $ pour appuyer les activités de commercialisation régionales. L'aide apportée aux associations touristiques régionales leur a permis d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de leurs programmes de commercialisation, grâce à une meilleure collaboration avec les entreprises touristiques de leur région. Toutes les associations ont élaboré des guides régionaux, rehaussé leur site Web et conçu de nouveaux étalages pour renforcer leur présence lors des salons touristiques.

Une subvention de 35 000 $ a permis à la Manitoba Aboriginal Tourism Association (MATA) d'organiser un colloque sur le tourisme autochtone en décembre 2001 et d'élaborer un plan stratégique pour 2002-2004 qui mettra l'accent sur le développement de projets tangibles de développement et de commercialisation. Cette subvention était assortie d'un financement d'Entreprise autochtone Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. La MATA est une association dirigée par l'industrie qui se consacre au développement du tourisme autochtone au Manitoba.

La Division du tourisme a collaboré avec la Manitoba Country Vacations Association Inc. (MCVA) et les associations touristiques régionales dans le but de créer une alliance qu'on a baptisée Country Roads Agri-Tourism Product Club. Cette initiative a bénéficié d'une subvention de 30 000 $ – en plus des 100 000 $ obtenus d'Agriculture et Alimentation Manitoba, de la Commission canadienne du tourisme et de l'industrie du tourisme. En 2001-2002, le Product Club a organisé deux séminaires sur les projets touristiques immédiatement commercialisables et sept visites régionales, et il a amorcé une stratégie de commercialisation en agrotourisme. Il a également effectué deux études de marché qui ont permis d'établir le profil détaillé des clients en agrotourisme et qui ont comporté des études de cas illustrant les possibilités de ce segment.

La Division a terminé un projet de recherche analysant les perspectives du tourisme culturel et patrimonial sous l'angle de la demande et sous celui de l'exportation. Les auteurs du rapport de recherche ont recommandé l'élaboration d'une stratégie de développement portant sur une période de trois ans, en collaboration avec les intervenants du secteur du tourisme.

La Direction du développement du tourisme et la Direction des ressources historiques ont collaboré à la production d'une brochure – *The Way We Were*, qui fait la promotion de sept sites historiques importants qui célèbrent l'histoire de nos ancêtres – leur mode de vie, leurs travaux et leurs loisirs. Cette brochure complète les brochures *It's All in the Past* et *Planes, Trains, Boats and Automobiles*, produites pour faire la promotion des musées du transport et des musées à thème particulier du Manitoba auprès du public voyageur.

La Division a continué ses travaux proactifs en jouant un rôle de chef de file dans le développement de sentiers. La responsabilité de la coordination des sentiers a été transférée en décembre 2000 à la Direction des loisirs et de la promotion du bien-être. La Division du tourisme continue de représenter le gouvernement au sein du comité interministériel et du comité de gestion du fonds du millénaire du Sentier transcanadien, administré par la Manitoba Recreational Trails Association.

De concert avec les Affaires intergouvernementales, la Division du tourisme a organisé une journée du tourisme lors du Forum rural qui a eu lieu le 26 avril à Brandon. On a tenu neuf séminaires sur le tourisme qui ont porté notamment sur la commercialisation, le développement et la mise en marché du produit touristique, sur la formation, sur la sensibilisation des médias, sur l'élaboration de brochures, sur les avantages de l'Internet et sur l'agrotourisme. Les visiteurs du Forum ont également pu avoir un aperçu des attractions et des activités de chaque région de la province, grâce aux expositions qui s'y sont déroulées.

Les chefs de file du secteur du tourisme au Manitoba ont été honorés lors du Gala 2000 des Prix Tourisme Manitoba qui a eu lieu lors du Forum rural. Ce gala reconnaît l'excellence et le mérite des particuliers et des organisations qui se distinguent dans le secteur du tourisme. Huit prix ont été décernés pour souligner la contribution remarquable de neuf particuliers et organisations à l'essor du tourisme au Manitoba.

4 c) Développement du tourisme

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Salaires et avantages sociaux	358,7	8,00	423,8	(65,1)	
Autres dépenses	445,8		670,5	(224,7)	
Subventions	607,7		498,6	109,1	
Total des dépenses	1 412,2	8,00	1 592,9	(180,7)	

Dépenses en immobilisations - Subventions

Le programme de subventions d'immobilisations du ministère offre des fonds pour l'entretien et la réparation des principales installations culturelles. Il vient aussi en aide aux propriétaires et aux locataires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine pour des travaux de préservation. Il comprend également des subventions pour les organismes sans but lucratif qui entreprennent des projets relatifs à des installations offrant à la population des services récréatifs et sociaux à long terme.

Organismes culturels

Durant l'exercice 2001-2002, des subventions d'immobilisations de 1 586 600 $ ont été versées aux grands organismes culturels.

Le ministère a accordé une subvention de 132 300 $ au Manitoba Theatre Centre à titre de quatrième tranche d'un programme quinquennal d'investissement de deux millions de dollars.

Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain et le Centre du centenaire du Manitoba ont reçu des subventions pour l'entretien et la rénovation de leurs installations existantes.

5 a) Organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Subventions totales	1 586,6		1 880,9	(294,3)	

Bâtiments historiques

Le Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine aide les propriétaires et les locataires de bâtiments historiques à réaliser des projets de conservation. Il contribue ainsi à préserver le caractère et la qualité de ces bâtiments, ce qui permet à la population de mieux connaître et apprécier le patrimoine manitobain.

Les propriétaires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine provincial peuvent demander une subvention pour la moitié des frais engagés, jusqu'à concurrence de 75 000 $. Les propriétaires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine municipal en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine* ou de l'arrêté n° 1474/77 de la Ville de Winnipeg sur les bâtiments historiques peuvent demander une subvention pour la moitié des frais engagés jusqu'à concurrence de 35 000 $.

Les propriétaires de 55 bâtiments qualifiés de sites du patrimoine ont présenté des demandes totalisant 790 900 $. Trente-quatre de ces demandes ont été approuvées, et un total de 300 000 $ a été versé en subventions durant l'exercice 2001-2002.

6 b) Bâtiments historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002 $	Budget 2001-2002 ÉTP	Budget 2001-2002 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions totales	229,3		300,0	(70,7)	

Programme Place aux communautés

Le programme Place aux communautés a pour but de contribuer au bien-être général des collectivités du Manitoba en aidant les organismes sans but lucratif à entreprendre des projets relatifs à des installations qui permettent de faire bénéficier la population de services sociaux et récréatifs à long terme.

Le personnel affecté au programme administre des subventions de contrepartie pour des travaux d'immobilisations et offre des services de consultation technique. Il aide ainsi les organismes sans but lucratif partout au Manitoba à entreprendre des projets de rénovation, d'agrandissement, de construction ou d'acquisition d'installations durables.

Les organismes communautaires qui parrainent des projets peuvent demander une subvention équivalant à la moitié du coût jusqu'à concurrence de 50 000 $. Sont considérés admissibles les frais suivants: achat de terrains et d'immeubles, salaires, achat de matériaux et location d'équipement. Les organismes parrains peuvent assumer leur part des coûts en faisant des collectes de fonds et en obtenant des subventions de sources autres que des organismes provinciaux. La valeur du travail des bénévoles, des matériaux reçus en don et de l'équipement lourd prêté peut aussi faire partie de leur contribution.

Sont admissibles au programme les projets visant les installations récréatives, les bibliothèques, les musées, les installations culturelles, les parcs de quartier, les garderies, les centres d'activité pour personnes âgées, les installations pour personnes handicapées et les centres de ressources communautaires.

Au début de l'exercice, des annonces sont publiées dans les journaux ruraux et urbains pour faire connaître le programme et la date limite de présentation des demandes. Les organismes intéressés peuvent se procurer des livrets d'information et des formulaires dans les bureaux de Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba à Winnipeg et dans les régions. Le personnel des régions et celui qui est affecté au programme étudient les demandes puis fixent les priorités en fonction des critères établis.

Le personnel a reçu, évalué et coté 431 demandes admissibles reçues à l'échéance, en mai, d'une valeur totale supérieure à 10,1 millions de dollars pour l'exercice 2001-2002. De toutes ces demandes, 213 ont été acceptées pour des subventions s'élevant à 2,5 millions de dollars. La valeur des investissements locaux pour les projets approuvés a été de 9,1 millions de dollars (effet de levier). Quand tous les projets seront terminés, le programme aura permis de créer 975 emplois dans la construction représentant 3 900 semaines de travail.

Un nouveau critère a été inclus dans la méthode d'évaluation employée en 2001-2002 dans le but d'accorder la priorité aux projets émanant de quartiers où le taux de chômage est plus élevé que la moyenne dans la province et où le revenu par habitant est inférieur à la moyenne provinciale.

L'expert-conseil en installations offre des services de consultation technique aux organismes communautaires pour les aider à planifier et à élaborer leurs projets. Les consultations portent notamment sur la conception des projets, les coûts prévus pour la réalisation et le fonctionnement, le

respect des règlements, la préparation de schémas détaillés, les appels d'offres et l'attribution des contrats de construction. En 2001-2002, le personnel a offert 3 146 séances de consultation, qui ont exigé 1 050 appels téléphoniques, 446 visites d'inspection et 1 650 schémas détaillés.

En 2001-2002, les communautés de Morris, Killarney, Gladstone, Thompson, West St. Paul, Lac-du-Bonnet, Miniota, Sainte-Agathe, Le Pas et Dauphin se sont servies de différents volets du *Community Facilities Integrated Planning and Development Guide* dans le cadre du Programme. Par exemple, à Le Pas, le comité de planification local s'est servi du guide pour évaluer les installations publiques de la communauté. On a mené deux sondages qui ont permis l'élaboration d'un document indiquant l'ampleur des travaux de développement et des plans et budgets préliminaires. Le comité a depuis lors amorcé la phase de planification commerciale du projet.

Les subventions du programme Place aux communautés sont octroyées aux parrains des projets sous forme de versements calculés d'après un remboursement proportionnel des frais engagés et déclarés (pourcentage du coût total du projet). Le personnel affecté au programme surveille les projets entrepris à Winnipeg, alors que celui des régions fait de même dans le reste de la province. Durant l'exercice 2001-2002, le personnel a fait 340 versements de subventions. Tous les versements ont été correctement calculés en appliquant les directives financières du programme. Aucun versement final n'a été fait avant que le personnel sur place ait reçu le rapport final de la visite de surveillance. Aucun projet ne s'est écarté des conditions stipulées dans l'entente initiale sans l'autorisation préalable du personnel administratif du programme.

6 c) Programme Place aux communautés

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2001-2002	Budget 2001-2002		Écart positif (négatif)	Note explicative
	$	ÉTP	$		
Subventions totales	2 420,7		2 525,0	(104,3)	

Commissions et organismes

Les commissions et organismes mentionnés ci-après relèvent directement du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme.

Centre culturel franco-manitobain

Le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain est déposé séparément à l'Assemblée législative.

Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Le Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine est chargé de formuler des recommandations au ministre à propos du Programme de subventions destinées au patrimoine. Pour ce faire, il tient compte des besoins de la population en matière de répertoriage, de protection et d'interprétation du patrimoine provincial. Les administrations locales et les organismes communautaires constitués en corporations sans but lucratif peuvent présenter une demande de fonds.

Le Conseil se compose de 14 membres du milieu du patrimoine. Il dispose de personnes aux compétences diverses, issues de nombreuses disciplines associées au patrimoine et de diverses régions de la province. Le Conseil a tenu deux réunions officielles pour étudier les demandes de subvention et a visité plusieurs sites patrimoniaux financés par le ministère dans le cadre de ces réunions.

Aucun appel n'a été reçu au cours de l'exercice 2001-2002.

Le Conseil compte sur les compétences techniques du personnel du ministère pour veiller à ce que tous les projets qu'il subventionne respectent les normes. Il sollicite ainsi l'aide de la Direction des ressources historiques, des Archives provinciales, ainsi que d'organismes extérieurs du ministère dont les Manitoba Museum Advisory and Training Services et l'Association for Manitoba Archives. La surveillance des projets continue d'être assurée par des visites sur place du personnel du ministère.

L'aide financière, accordée à concurrence de 50 % des frais admissibles, est versée en espèces, sous forme de prix de bingo ou d'une combinaison des deux. Au cours de l'exercice 2001-2002, le Conseil a reçu 170 demandes se chiffrant au total à 1,3 million de dollars. Cent neuf subventions ont été accordées, soit une somme totale de 567 400 $ qui comprenait 101 100 $ de sommes allouées aux bingos.

Conseil des Arts du Manitoba

Voir la Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs. Le Conseil des Arts du Manitoba dépose son propre rapport annuel à l'Assemblée législative.

Société du Centre du centenaire du Manitoba

Le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba est déposé séparément à l'Assemblée législative.

Commission de classification cinématographique du Manitoba

Se reporter à la section Division de l'administration et des finances. En vertu de la *Loi sur les divertissements*, la Commission est habilitée à classer mais non à censurer les films, les vidéocassettes et les DVD destinés à l'usage public et domestique. La Commission se compose d'un président, d'un président suppléant et d'un minimum de 14 membres à titre individuel nommés par le gouvernement.

Elle a pour mandat de renseigner le public sur les films et les vidéocassettes et de les aider à prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et leur famille. À cette fin, elle utilise des catégories qui limitent l'accès en fonction de l'âge.

Ces catégories sont les suivantes :

G	VISA GÉNÉRAL	Convient à des personnes de tous âges.
PG	À LA DISCRÉTION DES PARENTS	On suggère aux parents d'évaluer le produit avant de permettre aux enfants de moins de 12 ans de le voir.
14	ENFANT ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE	Les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
	RÉSERVÉ	L'accès est réservé aux adultes de 18 ans ou plus.
	18 ANS OU PLUS	Pour adultes seulement. L'accès est réservé aux adultes de 18 ans ou plus.

Seules les vidéocassettes qui correspondent à une catégorie faisant l'objet d'un accès limité en fonction de l'âge doivent porter une étiquette. Celles des catégories « Visa général » et « À la discrétion des parents » sont néanmoins souvent étiquetées, même si cela n'est pas obligatoire.

Les tableaux suivants présentent le nombre de films, de vidéocassettes et de DVD destinés à l'usage public ou privé classifiés au cours de l'exercice.

- **Pour usage public** – films et vidéos destinés au grand public à des fins commerciales ou non commerciales.

Nombre de titres classés	2001-2002	2000-2001	1999/2000	1998/1999
Films:				
Long métrage 35 mm	239	264	251	242
Long métrage 16 mm	37	13	3	20
Court métrage	34	34	70	55
Bande-annonce ou publicité	265	293	299	257
Total partiel	575	604	623	574
Vidéos[1]:				
Long métrage	87	89	67	72
Court métrage	166	279	146	117
Total partiel	253	368	213	189
Total des films classés	**828**	**972**	**836**	**763**

Nota :

1. La plupart des vidéocassettes pour usage public sont soumises à la Commission par des organismes sans but lucratif.

Voici la répartition des longs métrages 35 mm classés :

Longs métrages 35 mm	2001/2002	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Visa général	22	16	16	22
À la discrétion des parents	85	98	119	95
Enfant accompagné d'un adulte	107	124	97	96
Réservé	25	26	19	29
Total des longs métrages 35 mm	**239**	**264**	**251**	**242**

- **Pour usage à domicile** – produits destinés à être visionnés à domicile seulement :

Nombre de titres classés	2001/2002	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Unités reçues	4260	3,307	3,205	3,604
Unités reçues (bibliothèques)	684	2,016		
Total des unités classées	**4944**	**5,323**	**3,205**	**3,604**

- Total des titres pour usage public et à domicile classés[2] en 2000-2001 :

	2001/2002	2000/2001	1999/2000
Permis délivrés[3]	4752	4069	3832
Classement :			
Visa général	964	734	1356
À la discrétion des parents	1725	1637	1775
Enfant accompagné d'un adulte	1024	868	541
Réservé	304	377	209
18 ans ou plus	876	878	1043
Classement à déterminer (le 31 mars 2001)	310	412	

Nota :

2. *Un titre peut paraître sous plusieurs formats, par exemple, long métrage 35 mm, vidéo et DVD.*
3. *Chaque produit reçu ne fait pas nécessairement l'objet d'un permis.*

La Commission publie tous les 15 jours une mise à jour des classifications de vidéocassettes. Elle publie aussi 12 rapports de classification pour les films présentés dans les cinémas. Les détaillants de vidéocassettes et les propriétaires de cinéma doivent fournir, sur demande, les renseignements contenus dans le catalogue et les mises à jour. Ainsi, les parents peuvent prendre des décisions en connaissance de cause pour eux-mêmes et leurs enfants à partir des classifications et des avertissements au sujet du langage, de la violence ou du thème traité.

La Commission accorde des permis à tous les distributeurs et détaillants autorisés à distribuer des films, des vidéocassettes et des DVD à usage public ou à domicile. Pendant l'exercice, la Commission a délivré des permis à :

	2001/2002	2000/2001	1999/2000
Détaillants autorisés	1101	1,282	1,117
Distributeurs autorisés	145	133	96
Inspections	1155	1,023	1,447
Produits non classés saisis	984	1,584	

Conseil manitobain du patrimoine

Le Conseil s'est réuni deux fois au cours de l'exercice et a effectué une visite d'un jour dans la région de Crow Wing, dans la partie sud-est de la vallée de la rivière Rouge, où le personnel de la Direction des ressources historiques effectue une étude pilote sur les sites patrimoniaux culturels, à la recommandation du Conseil. Les recommandations du Conseil, assujetties à l'approbation du ministre, sont mises en œuvre par la Direction des ressources historiques et présentées en détail dans la partie du Rapport annuel consacrée à la Direction des ressources historiques.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* (partie II sur les archives publiques) pour étudier les questions relatives à la conservation et à l'élimination des documents des ministères, des organismes publics, des sociétés de la Couronne et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le sous-ministre des Finances, le vérificateur provincial, le sous-ministre des Services du gouvernement et l'Archiviste provincial (président) ou les personnes qu'ils désignent. Le Bureau des documents du gouvernement donne des conseils en matière d'évaluation des archives et assure les services de secrétariat pour la Commission.

En 2001-2002, la Commission a tenu deux réunions et étudié 20 projets de conservation et d'élimination de documents déposés par sept ministères, une agence exploitante spéciale et deux collèges communautaires.

États financiers

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État de rapprochement

(milliers de dollars)

Détails	Budget de 2001-02
Budget des dépenses principal 2001-02	59 815,2
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : Service de traduction	100,0
Budget de 2001-02	**59 915,2**

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2002

avec chiffres *correspondants de l'exercice précédent*

Budget 2001-02 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2001-02 (milliers $)	Dépenses réelles 2000-01 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-1 Administration et finances				
28,1	a) Traitement du ministre	28,0	27,1	0,9	
	b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre				
488,3	Salaires et avantages sociaux	472,1	473,4	(1,3)	
74,2	Autres dépenses	74,1	74,2	(0,1)	
	c) Services administratifs et financiers				
1 428,2	Salaires et avantages sociaux	1 349,6	1 376,6	(27,0)	
331,0	Autres dépenses	345,1	349,6	(4,5)	
	d) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
195,2	Salaires et avantages sociaux	197,2	188,8	8,4	
296,0	Autres dépenses	242,9	237,0	5,9	
2 841,0	**Total 14-1**	**2 709,0**	**2 726,7**	**(17,7)**	
	14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs				
	a) Haute direction				
297,0	Salaires et avantages sociaux	287,9	327,2	(39,3)	
81,1	Autres dépenses	68,2	79,2	(11,0)	
	b) Subventions de fonctionnement				
8 145,6	aux organismes culturels	8 489,5	8 331,9	157,6	
7 317,3	c) Conseil des arts du Manitoba	7 317,3	7 317,3	-	
543,5	d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	510,8	504,6	6,2	
	e) Direction des arts				
589,5	Salaires et avantages sociaux	521,2	580,5	(59,3)	
139,5	Autres dépenses	135,1	156,7	(21,6)	
4 448,4	Subventions	4 430,2	4 212,7	217,5	
	f) Direction des services de bibliothèques publiques				
815,3	Salaires et avantages sociaux	797,2	814,7	(17,5)	
735,0	Autres dépenses	720,2	723,2	(3,0)	
4 449,5	Subventions	4 259,9	4 310,2	(50,3)	

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2002
avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2001-02 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2001-02 (milliers $)	Dépenses réelles 2000-01 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs (suite)				
	g) Ressources historiques				
1 195,6	Salaires et avantages sociaux	1 196,3	1 152,1	44,2	
382,8	Autres dépenses	368,3	388,4	(20,1)	
952,9	Subventions	946,2	923,6	22,6	
	h) Loisirs et promotion du mieux-être				
540,8	Salaires et avantages sociaux	378,9	473,0	(94,1)	
236,6	Autres dépenses	216,7	232,5	(15,8)	
671,9	Subventions	718,5	717,9	0,6	
	j) Services régionaux				
1 016,9	Salaires et avantages sociaux	1 000,8	964,6	36,2	
332,7	Autres dépenses	313,6	327,9	(14,3)	
35,1	Subventions	35,1	35,1	-	
32 927,0	**Total 14-2**	**32 711,9**	**32 573,3**	**138,6**	
	14-3 Documentation et information				
	a) Services à la clientèle				
2 242,3	Salaires et avantages sociaux	2 216,9	2 168,0	48,9	
318,6	Autres dépenses	285,4	324,7	(39,3)	
2 384,1	Publicité du secteur public	2 231,6	2 312,5	(80,9)	
(2 859,5)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 814,1)	(2 869,5)	55,4	
	b) Services commerciaux				
1 295,9	Salaires et avantages sociaux	1 357,6	1 306,0	51,6	
990,8	Autres dépenses	985,8	950,1	35,7	
(260,3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(253,5)	(257,3)	3,8	
	c) Service de traduction				
1 294,1	Salaires et avantages sociaux	1 232,5	1 136,7	95,8	
572,0	Autres dépenses	637,1	676,5	(39,4)	
(269,7)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)	(269,7)	-	

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2002
avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2001-02 (milliers $)		Affectation	Dépenses réelles 2001-02 (milliers $)	Dépenses réelles 2000-01 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
		Documentation et information (suite)				
		d) Archives provinciales				
2 216,1		Salaires et avantages sociaux	2 187,2	2 117,4	69,8	
1 717,2		Autres dépenses	1 603,8	1 658,4	(54,6)	
		e) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
761,7		Salaires et avantages sociaux	783,7	747,8	35,9	
684,7		Autres dépenses	675,4	685,5	(10,1)	
11 088,0	**Total**	**14-3**	**10 859,7**	**10 687,1**	**172,6**	
	14-4	**Tourisme**				
		a) Services touristiques et projets spéciaux				
1 020,5		Salaires et avantages sociaux	1 191,6	1 164,5	27,1	
1 103,9		Autres dépenses	914,4	954,9	(40,5)	
		b) Commercialisation et promotion touristiques				
572,7		Salaires et avantages sociaux	578,6	533,7	44,9	
3 428,7		Autres dépenses	3 595,1	3 741,5	(146,4)	
25,0		Subventions	14,9	62,5	(47,6)	
		c) Développement du tourisme				
423,8		Salaires et avantages sociaux	358,7	338,1	20,6	
670,5		Autres dépenses	445,8	174,1	271,7	*1*
498,6		Subventions	607,7	535,8	71,9	
7 743,7	**Total**	**14-4**	**7 706,8**	**7 505,1**	**201,7**	
	14-5	**Dépenses en immobilisations - Subventions**				
1 880,9		a) Organismes culturels	1 586,6	1 684,6	(98,0)	
300,0		b) Bâtiments historiques	229,3	300,0	(70,7)	
2 525,0		c) Programme place aux communautés	2 420,7	2 418,0	2,7	
4 705,9	**Total**	**14-5**	**4 236,6**	**4 402,6**	**(166,0)**	

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2002
avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2001-02 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2001-02 (milliers $)	Dépenses réelles 2000-01 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-6 Amortissement des immobilisations				
609,6	Amortissement des immobilisations	567,5	574,0	(6,5)	
609,6	**Total 14-6**	**567,5**	**574,0**	**(6,5)**	
59 915,2	**DÉPENSES TOTALES 14**	**58 791,5**	**58 468,8**	**322,7**	

Explication :

1. Le budget 2001-2002 comprend des sommes supplémentaires pour le développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme, ainsi que pour le développement et la promotion du couloir de verdure de la rivière Rouge.

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des recettes selon la source

pour l'exercice clos le 31 mars 2002

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2000-01 (milliers $)	Budget 2001-02 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2001-02 (milliers $)	Budget 2001-02 (milliers $)	Écart (milliers $)	Note expl.
			CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)				
			Programmes de fonctionnement courants				
			Autres recettes :				
694,5	789,1	94,6	Fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson	789,1	815,5	(26,4)	
121,5	151,2	29,7	Documentation et information - Droits	151,2	121,7	29,5	
396,3	360,1	(36,2)	Commission de classification cinématographique - Droits	360,1	405,4	(45,3)	
114,5	82,9	(31,6)	Archives provinciales - Droits	82,9	85,0	(2,1)	
758,2	679,3	(78,9)	Publications officielles - Droits	679,3	813,8	(134,5)	
335,9	186,0	(149,9)	Divers	186,0	5,6	180,4	1
2 420,9	**2 248,6**	**(172,3)**	**Total des autres recettes**	**2 248,6**	**2 247,0**	**1,6**	
			Gouvernement du Canada				
77,1	77,1	-	Programme des langues officielles dans l'enseignement	77,1	77,1	-	
77,1	**77,1**	**-**	**Total des recettes du Gouvernement du Canada**	**77,1**	**77,1**	**-**	
2 498,0	**2 325,7**	**(172,3)**	**Total des recettes - Programmes de fonctionnement courants - 14**	**2 325,7**	**2 324,1**	**1,6**	

Explication :

1. Des recettes supplémentaires ont été obtenues en 2000-2001 grâce à une entente conclue avec l'Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada afin d'entreprendre des initiatives de commercialisation du tourisme aux États-Unis. Une entente a été conclue avec l'Alliance en 2001-2002 pour soutenir au printemps une campagne de publicité aux États-Unis sur le tourisme.

Historique

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État quinquennal des dépenses et des effectifs par affectation

pour les exercices de 1998 à 2002 clos le 31 mars
(milliers de $)

	DÉPENSES RÉELLES ET AJUSTÉES									
	1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002	
AFFECTATION	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$
14-1 Administration et finance	41,00	2 354,3	41,00	2 378,9	42,00	2 678,2	42,00	2 726,7	42,00	2 709,0
14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	91,15	30 137,8	93,15	31 458,9	94,15	32 708,6	90,15	32 573,3	90,15	32 711,9
14-3 Documentation et information	149,37	9 012,7	149,50	9 595,2	153,50	10 374,6	156,50	10 687,1	156,50	10 859,7
14-4 Tourisme	36,41	7 279,9	36,41	7 590,8	37,41	8 166,8	37,41	7 505,1	40,41	7 706,8
14-6 Dépenses en immobilisations		7 368,2		4 973,8		4 699,5		4 402,6		4 236,6
14-7 Amortissement		-		24,1		583,5		574,0		567,5
TOTAL	**317,93**	**56 152,9**	**320,06**	**56 021,7**	**327,06**	**59 211,2**	**326,06**	**58 468,8**	**329,06**	**58 791,5**